



d'ACTIVITÉ

2020

(SE) CONNAÎTRE ET (SE) COMPRENDRE C'EST CAPITAL

— V — — V — — V — — V — — V —
OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

L'ÉDITO DE BRUNO CATTIN, PRÉSIDENT

L'Agence face à ses défis

QUESTIONS À BENOÎT PARENT, DIRECTEUR GÉNÉRAL

2020, ANNÉE ÉLECTORALE

LA NOUVELLE GOUVERNANCE

VOTRE AGENCE : EN QUOI (VOUS) EST-ELLE UTILE ?

UNE AGENCE PLURIELLE

DES PARTENAIRES MULTIPLES
UN PROGRAMME RÉALISÉ DANS UN CONTEXTE INÉDIT
UN SOCLE PARTENARIAL DIVERSIFIÉ
DES POINTS D'APPUI POUR LE NOUVEAU MANDAT

PAGE 4

PAGE 5

PAGES 6 & 7

PAGES 8 & 9

PAGES 10 A 16

légende



À retrouver sur www.aurg.fr



Téléchargez le document

Version numérique sur www.aurg.fr
Cliquez sur les pictogrammes

PAGE 60 & 61

PAGE 62

PAGES 63

L'ÉQUIPE

2020 EN VISIO !

ELLES / ILS SONT VOS INTERLOCUTEURS

LA DOC ET SES COUPS DE CŒUR

OBSERVER

PLANIFIER

PROJETER

ANIMER

PAR t a GER

PAGES 17 A 24

PAGES 25 A 34

PAGES 35 A 42

PAGES 43 A 50

PAGES 51 A 59

L'ÉDITO DE BRUNO CATTIN, PRÉSIDENT



Cette année 2020 marquée par la crise était aussi une année électorale, nécessairement bouleversée. Concernant la gouvernance de l'Agence, essentiellement composée d'élues et d'élus des collectivités et organismes membres de l'association, la conséquence était directe. Il aura fallu attendre le 14 octobre pour que le conseil d'administration soit constitué et m'accorde sa confiance en m'élisant à la présidence. J'ai donc pris la suite de Jean-Paul Bret auquel je succédais également à la présidence du Pays Voironnais. Une forme de continuité dans le changement : elle pérennise la volonté d'une agence des territoires non seulement urbains mais aussi ruraux et de montagne qui forment l'aire grenobloise et s'articulent avec la métropole. Je tiens à rendre hommage à celui qui, soutenu par l'équipe politique précédente, a pendant dix ans porté haut l'image et l'ambition de l'Agence, dans un contexte en constante métamorphose. Héritant d'une situation difficile, il a su faire les choix qui s'imposaient, soutenir le changement et convaincre de la pertinence d'un outil partenarial unique en son genre, à l'écoute et à la jonction des territoires, totalement dévoué à l'intérêt général. C'est donc avec une grande considération pour le travail effectué que je m'engage à poursuivre, avec la même détermination. Il en faudra ! Rien n'est jamais acquis, l'horizon est loin d'être clair et les défis s'amoncellent.

Si la situation n'est pas simple, c'est un euphémisme, elle présente au moins un double mérite : celui de pousser les territoires à l'action transformatrice, et d'avoir besoin d'un outil comme l'Agence pour les y aider. En m'appuyant sur l'audit politique et technique qui a instruit le bilan du Projet d'Agence 2015-2020, je peux dire simplement que l'Agence a fait la démonstration de son utilité. L'étendue des missions du programme 2020 traduit bien la diversité et la qualité de ses interventions. Par sa taille, son histoire, son aire géographique, la pluralité de ses métiers et expertises, sa culture de la transversalité et de la coopération, son ouverture, ses réseaux... l'Agence est reconnue comme un acteur singulier et important dans l'accompagnement des politiques publiques, des stratégies et projets de territoire, au service de futurs souhaitables. Quand la crise nous met face au mur, elle ouvre une porte essentielle : celle du partenariat, de l'esprit collectif et de la solidarité qui, plus que jamais, vont devoir trouver à s'exprimer dans l'innovation, le partage des connaissances et l'interterritorialité.

C'est le discours que j'ai porté le 14 octobre et qui sera le fil rouge du prochain Projet d'Agence. Mémoire de nos territoires, l'Agence est aussi un outil de dialogue entre eux. Elle nous aide à mieux nous connaître, à mieux nous comprendre, à mieux nous respecter. Elle constitue un espace de rencontre et d'échange indispensable. Car – c'est indéniable – nous appartenons tous au même système territorial et dépendons les uns des autres. Cette interdépendance me semble au cœur désormais de la manière dont il nous faut concevoir mais aussi produire, les politiques publiques. Qu'attendons-nous de l'Agence ? Qu'elle réponde à nos attentes avec professionnalisme mais sans imagination ? Ou qu'elle nous mette face à nos contradictions, nous bouscule, nous ouvre des pistes, nous encourage ? Comment la coopération territoriale, nourrie par une Agence experte, neutre et objective, peut-elle être source de réinvention ? Comme on a coutume de le dire, le savant est celui qui pose les bonnes questions : là est notre rôle d'élue et d'élus. Mais pour trouver les bonnes réponses, nous avons aussi besoin d'intelligence, nous avons besoin d'innovation, nous avons besoin d'expertise et de process efficaces : c'est tout cela que l'agence d'urbanisme de la région grenobloise, notre bien commun, nous apporte. C'est un investissement important qu'il nous appartient à nous, élues et élus, de mobiliser collectivement, au meilleur de ce qu'il peut produire. Le nouveau protocole signé pour six ans (2021-2026) entre la Fnau et l'État enjoint les agences d'urbanisme – ces « bras droits des collectivités » – à emprunter des chemins de traverse, notamment dans les manières de penser la prospective. Nous sommes prêts.

L'Agence face à ses défis

QUESTIONS À BENOÎT PARENT, DIRECTEUR GÉNÉRAL



Comment l'Agence a-t-elle traversé 2020 ?

En 2020, la préoccupation première était la sécurité des collaborateurs, avec la stricte application des mesures barrières. Et dans le même temps, il fallait être en mesure d'accompagner au mieux nos différents membres, également aux prises avec ces difficultés. Depuis 18 mois, l'Agence avait expérimenté le télétravail et développé un certain nombre d'outils collaboratifs. Ils n'étaient pas encore complètement déployés, mais ils nous ont permis d'être opérationnels quasi immédiatement. Grâce à quoi, et à la résilience des collaborateurs, nous avons réussi à mettre en œuvre un programme d'activité riche.

Il y a donc des points positifs ?

Cette rupture a amené des éléments intéressants. Nous avons largement renouvelé nos pratiques et notre organisation du travail. En définitive, cette expérience marquera durablement l'Agence dans l'exercice de son activité, pas seulement en ce qui concerne la généralisation du télétravail. La crise a remis en cause certains projets, bousculé le déroulement du programme partenarial, retardé la mise en place de nos instances et nous nous sommes adaptés. Mais elle nous a aussi permis de mettre en application, de manière très concrète, des outils de suivi et de planification de l'activité que nous avons déjà commencé à développer et que nous avons pu perfectionner en accéléré. Aujourd'hui nous disposons d'une vision précise de l'avancement du programme et d'une capacité de pilotage fin de l'activité et de la répartition des charges de travail, au service des projets... Nos capacités d'ajustement aux besoins des partenaires se sont encore améliorées. Cette transparence et cette souplesse de l'activité

sont fondamentales pour le partenariat et la confiance à construire avec les nouveaux élus.

Comment s'instaure le nouveau mandat ?

Ce nouveau mandat a mis du temps à se mettre en place. Un fait significatif pour nous est le renouvellement important de la gouvernance de l'Agence puisque les trois quarts des représentants nommés au conseil d'administration sont de nouveaux élus. Forcément, ce début de mandat bousculé par la crise sanitaire réinterroge les missions de l'Agence ou accélère les réflexions déjà engagées. Les questions de prospective et de vulnérabilité des territoires occupent le devant des préoccupations. Si, pas plus que d'autres, nous n'avions anticipé la situation, plusieurs sujets récemment traités à l'Agence, comme la résilience, le numérique, l'énergie... nous avaient permis d'ouvrir de nouveaux regards sur les évolutions du territoire, qui s'expriment avec encore plus d'acuité aujourd'hui.

Quelles réflexions sont ouvertes aujourd'hui ?

Cette transition entre l'ancien et le nouveau mandat se fait aussi à travers le Projet d'Agence dont le bilan avait été mené en 2019 et présenté en 2020. Cette année, la réflexion est lancée pour un projet 2021-2026. Ce sera un marqueur politique fort. Le contexte appelle des transformations majeures, mais ce qui ne change pas, voire même se renforce devant tant d'incertitudes, c'est le besoin d'une proximité forte avec les élus, pour les accompagner dans les transitions ou mutations qu'ils ont à conduire dans leur territoire. On sent un fort besoin de repères communs, de solidarité, de partage des réflexions, entre acteurs, entre territoires. La nécessité de scènes de dialogues et de relations interterritoriales renforcées est plus sensible que jamais face aux défis qui s'imposent à nous, tous.

C'est pourquoi le travail lancé dans le cadre du Projet d'Agence vient réinterroger et réaffirmer les fondements de l'Agence, à travers son socle partenarial : qu'est-ce qui fait sens et utilités communs ? Nécessairement, les questions d'observation, de partage des connaissances, d'innovation et de prospective sont des pistes et un nouvel élan, indispensables pour accompagner le mandat à venir.

Dans ce contexte perturbé, l'Agence doit rester, tant pour les collaborateurs que pour les partenaires, un repère et un appui solides : pour faire face et trouver ensemble un certain nombre de réponses aux questionnements. Ce qui m'apparaît a minima avoir émergé des élections de mars 2020 – et que l'on voit plus que transparaître dans les attentes exprimées par nos élus – c'est la prise en compte des enjeux environnementaux, sanitaires et sociaux, comme une donnée plus partagée et beaucoup plus présente dans tous les territoires ; avec la compréhension du fait que les solutions ou les décisions se jouent hors des limites institutionnelles, de façon collective. Il y a ici clairement, entre autres, un rôle de médiatrice à jouer pour l'Agence.

LA NOUVELLE GOUVERNANCE

Après la désignation par les membres de leurs 31 représentantes et représentants (32 désormais avec l'arrivée de la Matheysine en mars 2021) le premier conseil d'administration de la nouvelle mandature s'est tenu le 14 octobre à l'Agence. Il a élu pour six ans les huit membres du bureau, dont le président Bruno Cattin (président du Pays Voironnais depuis le mois de juillet 2020 et maire de la commune

de Voissant pour un deuxième mandat). Pour mémoire, l'association est constituée de membres de droit et de membres actifs ainsi que de personnes associées. Seuls les représentants des membres de droit et des membres actifs ont voix délibérative au sein de l'assemblée générale, du conseil d'administration et du bureau.

ÉTAT



Les membres du bureau
Mise à jour mars 2021

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS VOIRONNAIS



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU SCOT DE LA GRANDE RÉGION DE GRENOBLE



© Grenoble-Alpes Métropole, P. Jayet, F. Pattou

BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTÉ



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BIÈVRE EST



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MASSIF DU VERCORS



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MATHEYSINE



SAINT-MARCELLIN - VERCORS - ISÈRE COMMUNAUTÉ



SYNDICAT MIXTE DES MOBILITÉS DE L'AIRE GRENOBLOISE



LES INSTANCES 2020 EN BREF

CA du 17 février

Les comptes de l'année 2019 ont été arrêtés, avec un résultat légèrement excédentaire correspondant à une activité encore soutenue avec la finalisation de cinq PLUi. Le programme mutualisé d'activité 2020, version II, a été adopté, à hauteur de 6 350 jours d'activité, dont 1 705 jours au socle partenarial. La liste des membres de la Commission consultative de l'observation locale des loyers (CCOLL) que porte l'Agence a été adoptée.

CA du 29 juin

Une information a été donnée sur la situation et la gestion de l'Agence en période de crise sanitaire. Le programme d'activité, version III a été approuvé et le budget prévisionnel 2^{ème} visée a été arrêté prenant en compte les ajustements nécessaires. Informations ont été données sur la plateforme des prospectives et des stratégies, la mise en place de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et l'ordonnance relative à la modernisation des SCOT.

AG du 30 septembre

Du fait de l'impact de la crise sanitaire sur les élections, l'AG a été repoussée à fin septembre. Une présentation de l'Agence a été faite aux nouveaux élus pour le mandat 2020-2026. Les rapports général et spécial 2019 du commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice 2019, le rapport moral 2019 du Président, le rapport d'activité 2019 (un relais entre les deux mandats), ainsi que le budget prévisionnel 2020 2^{ème} visée ont été adoptés.

CA du 14 octobre

Bruno Cattin a été élu Président de l'Agence, la composition du bureau a été adoptée à l'unanimité. Nouveau mandat a été donné au commissaire aux comptes représenté par KPMG SA. Les éléments de bilan du projet d'Agence 2015-2020 ont été présentés aux nouveaux élus.

AG et CA du 19 décembre

Le programme d'activité version IV et le budget prévisionnel 3^{ème} visée 2020 ont été adoptés. La présentation des orientations du Programme d'activité 2020 V1 à hauteur de 6 215 jours d'activité, dont 1 640 jours au socle partenarial et le budget prévisionnel 1^{ère} visée ont été adoptés tenant compte des incertitudes liées à la crise sanitaire. Pour ce nouveau mandat, Philippe Cardin a été élu Président du conseil scientifique. Une information a été donnée sur la démarche Projet d'Agence 2021-2026 dont l'objectif est de tracer la feuille de route politique et stratégique du mandat.

Bureaux

En 2020, année électorale marquée par la crise sanitaire, le bureau s'est réuni deux fois. Outre les questions d'actualité et de gestion courante, les ordres du jour ont porté principalement sur la gestion de la crise sanitaire, la plateforme des prospectives et des stratégies et la démarche Projet d'Agence 2021-2026.

VOTRE AGENCE : EN QUOI (VOUS) EST-ELLE UTILE ?



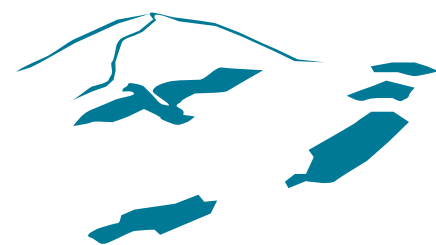
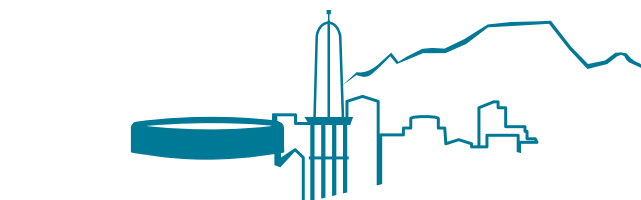
Au moment où les élus s'engagent dans leur mandat, l'Agence a souhaité recueillir leurs avis et témoignages : quelle est leur vision de l'Agence et de son utilité publique, aujourd'hui et demain ?
Quelques réponses.



Pierre Bejjaji

Conseiller métropolitain délégué à la prévention de la délinquance et à la prévention spécialisée
Conseiller municipal à Eybens

La région urbaine grenobloise est l'une de celles où les conséquences du dérèglement climatique seront les plus fortes. En tant qu'élus, nous avons la charge de prévoir son avenir, porteur d'un nouveau progrès humain économique et social mais aussi économe en ressources, foncières, naturelles ou énergétiques. L'urbanisme est une science humaine passionnante qui traite d'un enjeu fondamental : re-fabriquer nos villes et nos campagnes à l'heure de l'anthropocène. Lutte contre l'artificialisation des sols, mobilités décarbonées, autonomie alimentaire et énergétique, emploi, densification des cœurs de ville, mais aussi végétalisation et biodiversité... ce sont autant de sujets pour lesquels il est urgent de prendre dès aujourd'hui les bons virages. Mais aucun changement d'habitude n'est évident. Le problème doit d'abord être partagé, avant que les solutions puissent être acceptées. Pour aider le citoyen à se retrouver dans la masse des informations, il est important de trier les données, de les organiser, analyser et vulgariser. C'est pour cela que l'Agence joue un rôle indispensable au cœur du débat public : pour l'alimenter et éclairer ensuite les arbitrages politiques parfois difficiles.



Ludovic Bustos

Vice-président Grenoble-Alpes Métropole
Maire de Poisat

Accompagner les élus communaux et métropolitains dans les projets d'aménagement, évaluer le PLUi métropolitain, alimenter le débat sur le changement de modèle de développement urbain que les objectifs de modération de consommation d'espace vont provoquer, voilà les grands enjeux collectifs qui nous attendent et pour lesquels l'Agence doit prendre toute sa place.

Plus spécifiquement, l'Agence et la Métropole doivent, entre autres, s'associer pour créer une « communauté d'acteurs » pour que tous s'approprient la nouvelle boîte à outils du PLUi, et en particulier l'OAP paysage et biodiversité qui est la porte d'entrée et l'ADN qualitatif des aménagements de demain au sein de la Métropole.

Ce qui est en jeu, c'est de pouvoir répondre aux besoins de logements dans la Métropole et donc de construction, en réalisant des projets qui respectent l'histoire des communes, le contexte et l'environnement. Construire ne doit pas être vu comme une dégradation du cadre de vie mais plutôt comme une opportunité pour l'améliorer.

Sans l'Agence, la Métropole n'aurait tout simplement pas pu faire le PLUi et nous ne pourrions pas engager certains chantiers de fond si importants pour le mandat.

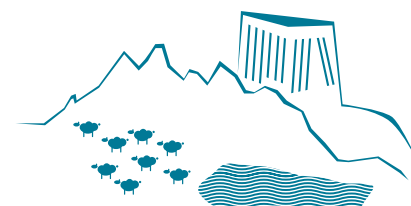
Nous devons, ensemble, réussir toutes ces articulations pour engager durablement les transitions urbaines.



Pierre Labriet

Conseiller métropolitain délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche
Adjoint au maire d'Échirolles

À l'Agence d'urbanisme, je représente la Métropole. L'image que j'ai de l'Agence est très positive. Concrètement, je vois deux exemples de son utilité. Je pense à une école dans une petite commune, construite il y a 15 ans, qui a dû sans cesse adapter sa capacité jusqu'à devoir construire un préfabriqué dans la cour, préfabriqué qui aujourd'hui n'est plus utilisé faute d'élèves. Les données fournies par l'Agence sur la carte et la population scolaires sont essentielles. Nous avons besoin de prévision. L'autre exemple est lié à la baisse de nos ressources. À Échirolles aujourd'hui, l'autofinancement par la fiscalité ou par les projets est plus important que la dotation de droit commun. Pour remporter les appels à projets ou les programmes d'investissement, nous avons besoin de données fiables, réactives, précises, et c'est ce que peut nous apporter l'Agence. La question de la donnée est essentielle. Des données de court terme pour répondre à des appels à projets et des données de long terme pour construire l'urbanisme de demain. Grandalpe, c'est un investissement à 30 ans, on a besoin de scénarios pour envisager toutes les conséquences. J'ai toute confiance en ses professionnels reconnus et en son bureau élu démocratiquement. J'ai confiance aussi dans le couple élus - techniciens car il fonctionne. On sait pourquoi on fait appel à vous. Sur le plan de la communication, vous avez fait un progrès énorme... vos productions, le changement de logo... ça s'est vu.



Martial Simondant

Vice-président de Bièvre Isère Communauté
Maire d'Artas

En préambule, l'Agence est une richesse en termes de données, d'observations, d'études, qui sont à la disposition des collectivités adhérentes et des élus. Elle fait preuve de technicité et d'expertise en tant qu'agence alpine avec ses spécificités et sur les PLUi. Plus globalement, je dirais que l'Agence est nécessaire pour éclairer les collectivités et leurs élus, pour nous permettre à la fois d'anticiper, d'orienter notre boussole sur le temps long, tout en permettant un pilotage cohérent sur le temps court. Elle a ce rôle de synthèse sur les évolutions sociétales, les transitions, la veille législative.

C'est aussi un outil d'analyse et d'intervention pertinent, sur des problématiques transversales et sociétales comme le logement l'éducation, l'économie ou la santé, à géométrie variable, allant de la commune, à l'intercommunalité, à l'échelle du SCoT ou du Département, et même au-delà.

Avec les enjeux des transitions, dans un contexte de raréfaction de la ressource, elle doit, plus encore, avoir ce rôle d'éveil de coopération et de mutualisation sur les sujets d'interdépendances des territoires.



Nadine Reux

Première vice-présidente de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Maire de Charnècles

Spontanément, en tant que nouvelle élue, je dirais que l'Agence est une mine d'informations sur des sujets divers et variés. Je suis toujours surprise de découvrir dans vos documents des informations auxquelles je ne m'attendais pas. Par exemple, sur la question des flux domicile-travail, dans Vos territoires en mouvements. Je n'imaginais même pas qu'une telle information était disponible quelque part ! Elle a été très utile dans l'évaluation du schéma de secteur. Je sais que je sous-utilise cette mine, par manque de temps, mais je suis ravie de savoir que j'y ai accès et surtout que les services, qui sont en relation avec l'Agence depuis longtemps, peuvent aller chercher et trouver les éléments dont j'ai besoin.

L'Agence c'est aussi une aide externe à la réflexion. Elle aide les élus à se poser des questions et à réfléchir plus globalement qu'ils ne pourraient le faire d'eux-mêmes. Quand on a une problématique à résoudre et peu de temps, être éclairé, c'est plus qu'utile. J'apprécie sa manière visuelle de rendre les choses abordables. Les cartes ou les graphiques par exemple. Je trouve que ce qui est communiqué par l'Agence est particulièrement clair et accessible. Elle a un rôle de traductrice pédagogique qui permet de dénouer la complexité, d'enrichir le débat et de s'extraire des spéculations. Elle aide à voir la réalité des choses.

Je fais confiance à l'Agence d'une manière générale, pour suivre les évolutions et pour évoluer elle-même, en fonction des nécessités. Je constate que ce travail de veille ou de prospective est fait. C'est un confort en tant qu'élue. Mon souhait est que l'Agence reste en mesure d'apporter les éléments nécessaires à la réflexion, pour que les communes et les intercommunalités puissent s'adapter aux enjeux importants, réglementaires ou de société. Pour l'instant j'ai le sentiment que c'est ce qui est fait.



UNE AGENCE PLURIELLE



Pluri, poly, inter... quel serait le meilleur préfixe pour qualifier ce qui, outre son expertise et sa présence au long cours fait la véritable valeur ajoutée, la « marque de fabrique », de l'Agence ? Indéniablement, ce qui fait l'Agence, c'est sa capacité à mixer, croiser, coordonner les enjeux, les regards, les approches... Une agence plurielle à maints égards.

Membres de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau, présidée par Jean Rottner), les quelques cinquante agences françaises sont des outils mutualisés d'ingénierie territoriale. Sous forme d'association, elles rassemblent les collectivités locales, l'État et les acteurs de l'aménagement et du développement local. Née en 1967, l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, éclaire et accompagne depuis plus de 50 ans les évolutions d'un vaste territoire alpin, dont les singularités marquées – que l'on se trouve dans le massif du Vercors, la plaine de la Bièvre ou le cœur de Grenoble – ne peuvent se penser séparément tant les liens sont nombreux. L'Agence les fédère au sein de son programme d'activité partenarial qui rend possible la capitalisation de connaissances, de méthodes, d'expérience, mais aussi de vision. Elle s'insère en outre dans un large écosystème d'acteurs territoriaux, non seulement politiques, mais aussi techniques ou universitaires, qui favorise l'articulation des réflexions et l'émergence de solutions.

La pluridisciplinarité est un marqueur particulièrement distinctif de l'offre et du fonctionnement de l'Agence. Peu d'organismes concentrent un tel volant et une telle synergie de compétences. Ce sont plus d'une cinquantaine de collaborateurs et collaboratrices aux métiers aussi divers qu'urbanistes, économistes, démographes, écologues (et tant d'autres) qui croisent leurs expertises dans les domaines de l'habitat et du foncier, de l'économie territoriale et du commerce, de la cohésion sociale, de l'environnement, de l'énergie et des mobilités, du tourisme... Une plus-value rare au service de l'efficacité des projets de territoire, de la pertinence des analyses et de l'optimisation des coûts.

12 thématiques

pluriacteurs
pluriterritoires

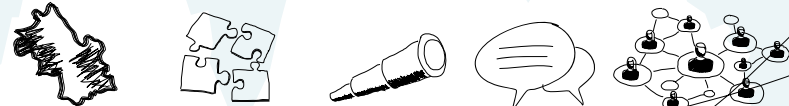
Planification & Projets de territoire | Projets urbains & Centres-bourgs | Montagne & Tourisme | Habitat & Foncier | Économie & Commerce | Cohésion sociale & Populations | Santé & Bien-être | Environnement & Biodiversité | Paysages & Patrimoines | Climat & Énergie | Mobilités | Agricultures & Alimentation

plurithématiques
pluriexpertises

+ de 150
projets

5
grandes missions

OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER



9 intercommunalités
(adhésion de la Matheysine en mars 2021)

pluriéchelles

Le programme d'activité partenarial, concentré dans l'Espace des projets, représente plus de 150 « lignes de mission » extrêmement diversifiées, réparties en trois axes. Des missions qui mobilisent les chargés d'étude sur quelques jours ou plusieurs mois, voire plusieurs années. Le panel est large entre l'élaboration des PLUi, l'animation de l'Enquête Ménages-Déplacements, l'enrichissement de multiples observatoires thématiques, l'accompagnement des politiques de mobilité ou des stratégies foncières, la conception de projets urbains... Les territoires de toute nature, de toute taille, du quartier (voire de la parcelle) à la grande échelle, sont tous bénéficiaires de cette richesse unique produite par le croisement des disciplines, des expériences, des connaissances et des approches. À l'échelle régionale, les quatre agences d'Auvergne-Rhône-Alpes mutualisent leurs données et s'éclairent mutuellement pour construire un référentiel d'analyse commun particulièrement efficient.

DES PARTENAIRES MULTIPLES

État (dont Dreal, DDT38, DDT05, Ademe, ARS...)

Département de l'Isère

EP SCoT de la Grande Région de Grenoble

Syndicat mixte du SCoT de l'aire gapençaise

Smmag : Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise

- 1 Grenoble-Alpes Métropole
 - 2 Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
 - 3 Communauté de communes Le Grésivaudan
 - 4 Communauté de communes Bièvre Est
 - 5 Bièvre Isère Communauté
 - 6 Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté
 - 7 Communauté de communes du Massif du Vercors
 - 8 Communauté de communes Cœur de Chartreuse
 - 9 Communauté de communes de la Matheysine
- + 160 communes

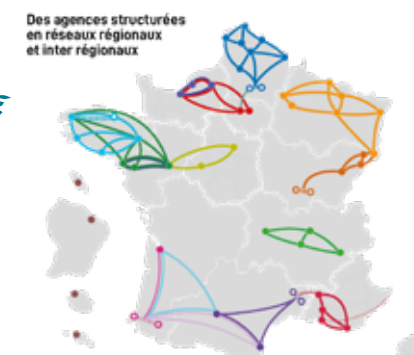
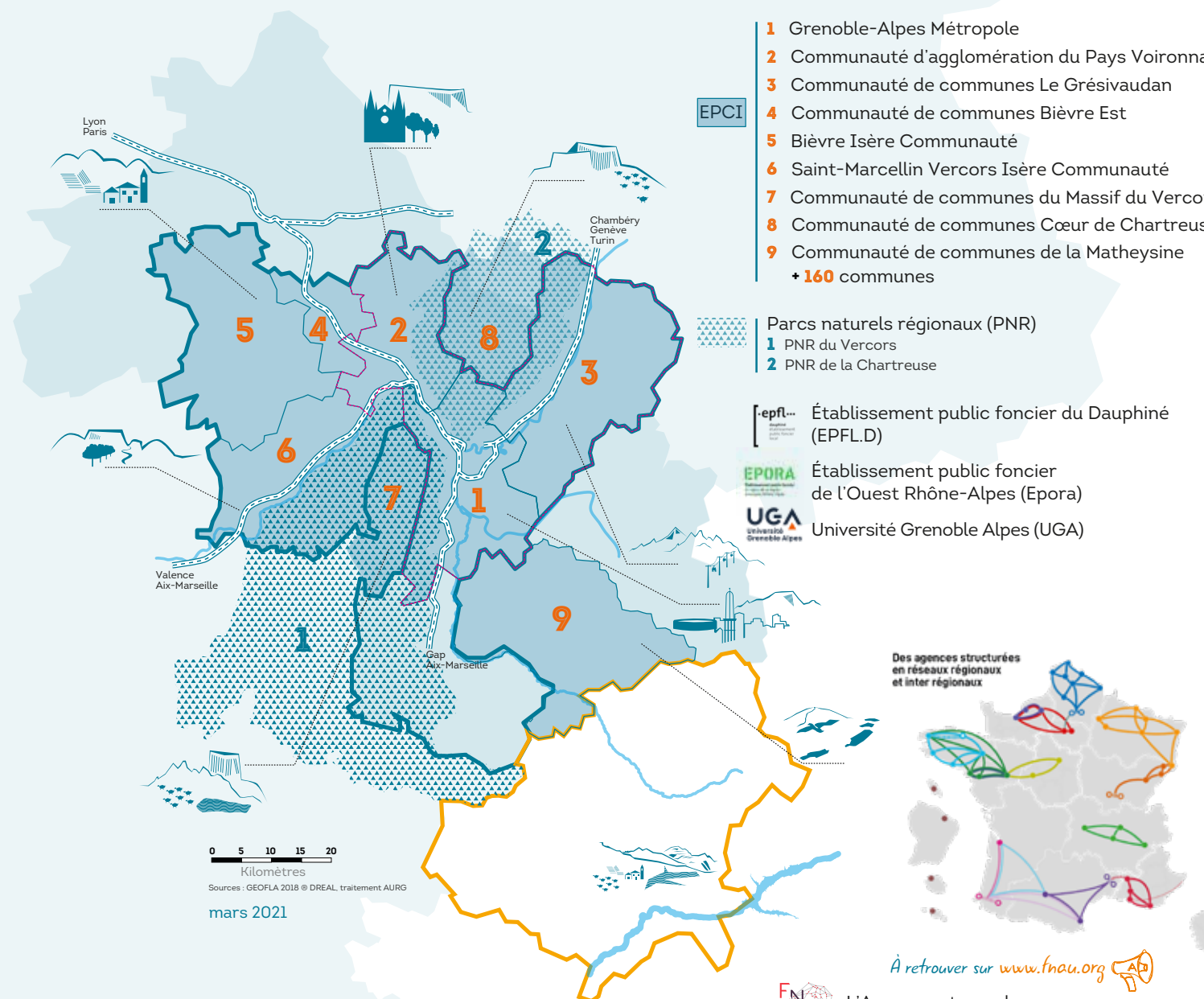
EPCI

Parcs naturels régionaux (PNR)
1 PNR du Vercors
2 PNR de la Chartreuse

epfl... Établissement public foncier du Dauphiné (EPFLD)

EPORA Établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (Epora)

UGA Université Grenoble Alpes (UGA)



À retrouver sur www.fnau.org



L'Agence est membre de la Fnau et d'urbA4, le réseau des quatre agences d'urbanisme Auvergne-Rhône-Alpes

UN PROGRAMME RÉALISÉ DANS UN CONTEXTE INÉDIT

Le programme d'activité 2020 constituait la dernière année de mise en œuvre du Projet d'Agence Acte II 2015 - 2020. Le volume du programme était prévu en contraction en raison de la fin de l'élaboration des PLUi.

La crise sanitaire a conduit à l'incapacité de confirmer ou de mettre en œuvre certaines missions au niveau initialement prévu. Dans ces conditions, l'Agence a néanmoins assuré un haut niveau de réponse à ses membres.

L'année 2020 s'est clôturée à l'équilibre. L'année 2021 doit permettre d'impulser les projets nécessaires à la relance des politiques publiques impactées.

LA COTISATION D'ADHESION

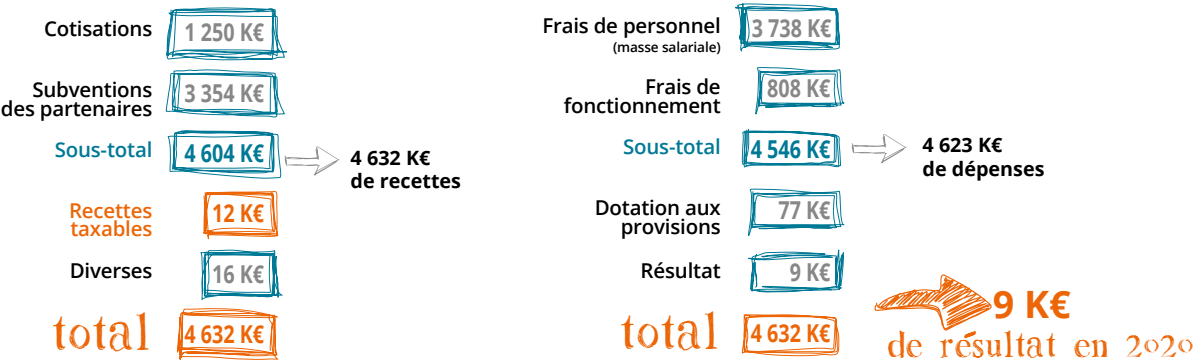
La cotisation d'adhésion permet à l'ensemble des membres de l'Agence de bénéficier des services du socle commun et d'inscrire des missions au programme partenarial qui font l'objet d'une subvention.



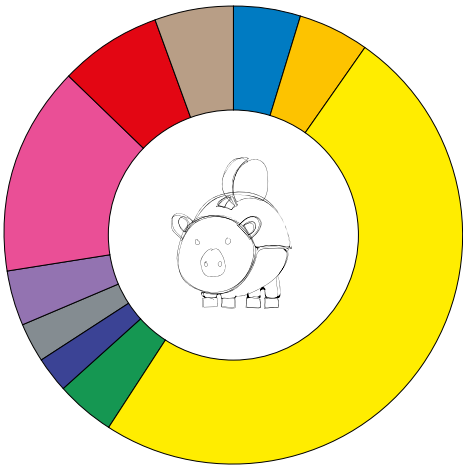
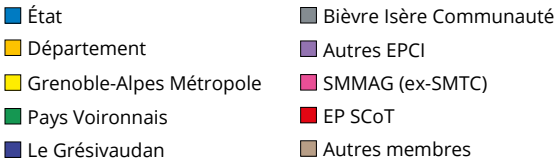
Le montant d'une journée d'activité est fixé à **760 euros** depuis 2010

6 070 jours affichés dans la version définitive du programme 2020 dont **1 680 jours socle**

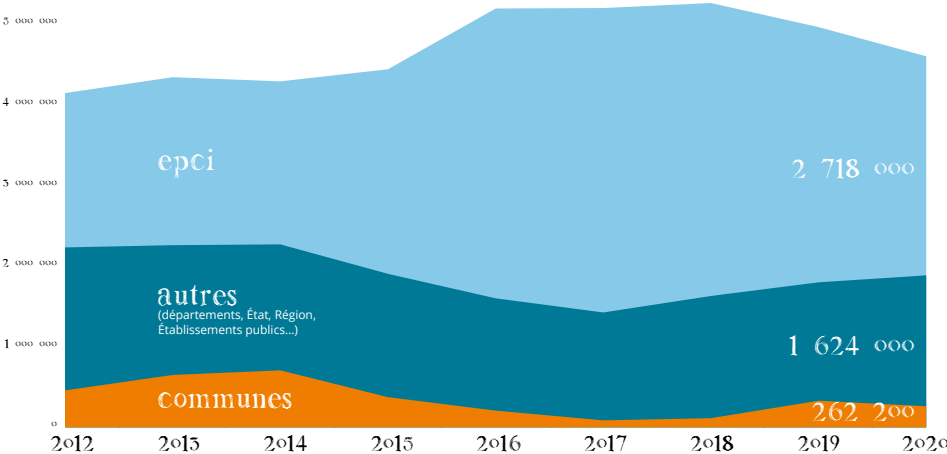
CLÔTURE 2020



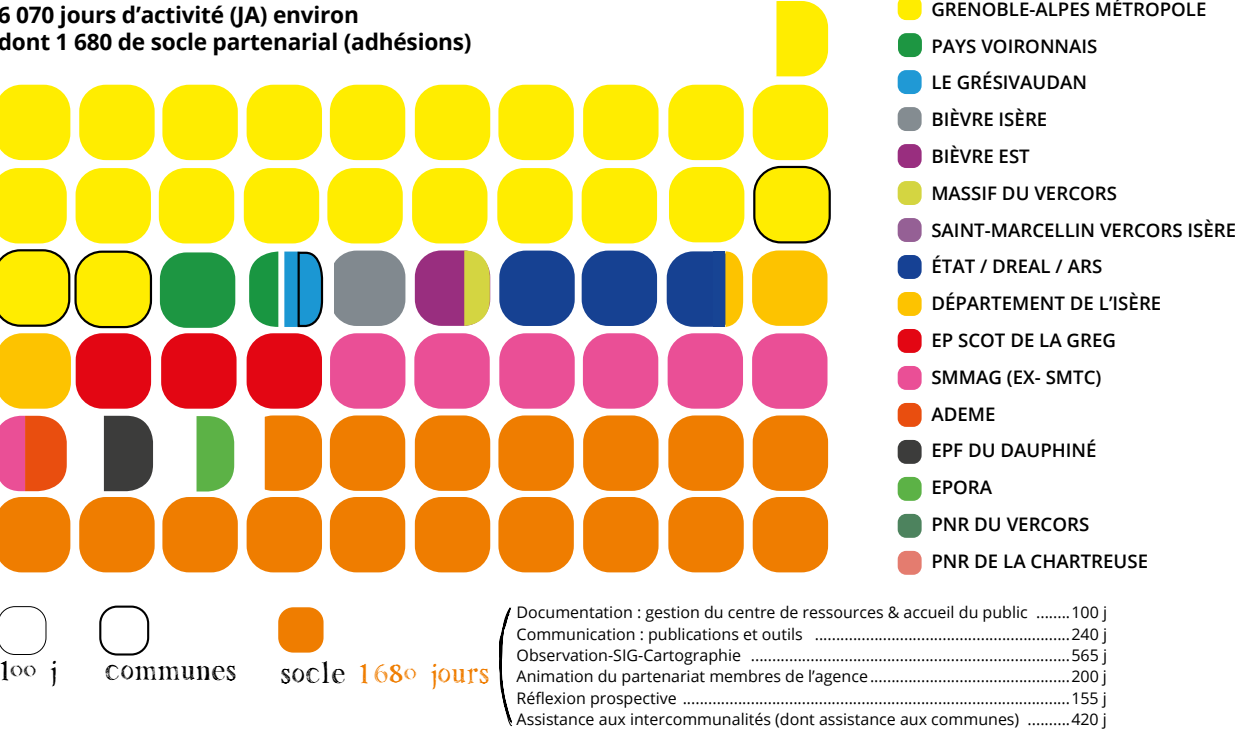
RÉPARTITION DES RECETTES PAR MEMBRES EN 2020



ÉVOLUTION DU FINANCEMENT PAR TYPE DE MEMBRE



RÉPARTITION DES JOURS D'ACTIVITÉ PAR MEMBRE EN 2020



Pluridisciplinarité

UNE AGENCE PLURIELLE

UN SOCLE PARTENARIAL DIVERSIFIÉ

Articulation
des échelles

Neutralité et
intérêt général

Réseaux et
partenariats

Capitalisation et
mutualisation

Souplesse et
traçabilité

AU FONDEMENT DU PARTENARIAT : LE SOCLE

On ne le dira jamais assez, l'ADN de l'agence d'urbanisme, c'est le partenariat. Il s'incarne dans le programme d'activité mutualisé, voté annuellement par les membres : un programme qui, au contraire d'une somme de missions indépendantes, s'appréhende dans sa globalité. L'esprit est collectif, le sens de l'action, les valeurs et les bénéfices, sont communs : partage des études et des expériences ; capitalisation des méthodes ; vision du grand territoire, des interdépendances et des enjeux ; articulation des échelles, du quartier à l'aire grenobloise ; solidarité envers les territoires moins pourvus en ingénierie et collaboration avec les services techniques...

le socle, ce bien commun

Financé par les cotisations d'adhésion des membres de l'Agence, le socle représente environ un quart de son budget. Selon les souhaits des membres, il est affecté à des services et à des projets mutualisés et favorise la compréhension des systèmes territoriaux à travers notamment l'observation et la valorisation.

LE SIT

Service d'information territorial :
la salle des machines de la donnée !

8 200 tables de données | 12 thématiques

DES APPLICATIONS WEB

- Vos territoires à la carte (cartographie statistique)
- VisuAliz (solutions de cartes en ligne)

6 OBSERVATOIRES

- Foncier
- Déplacements
- Loyers
- RDC commerciaux
- Logement étudiant
- Biodiversité

Animation de l'OBS'y,
le réseau des observatoires
de l'agglomération
grenobloise

DES PUBLICATIONS TERRITORIALISÉES

- Vos territoires en mouvements

- Nos données en image :
 - #1 Occupation des sols,
 - #2 Démographie,
 - #3 Vulnérabilités socio-économiques,
 - #4 Espaces de biodiversité,
 - #5 Emploi

L'OBSERVATION, UNE CULTURE COMMUNE

Catalyseur historique de l'activité de l'Agence, l'observation n'a pas de frontières ni de limites temporelles. C'est un process permanent qui permet de passer au tamis de l'analyse, des thématiques, des populations, des tendances, des flux, etc. Et surtout, c'est bien l'action de croiser, de comparer, de décrypter, d'enrichir et de partager la connaissance qui en garantit la pertinence et l'intérêt, au service de la décision publique.

Pour répondre aux besoins de connaissance des territoires, l'Agence développe, seule ou avec d'autres, des méthodes originales faisant appel à diverses formes et sources de données, grâce notamment à son **Système d'information territorial (SIT) performant**. Elle décline ses analyses de la micro à la grande échelle, en croisant les thématiques de l'aménagement du territoire. Elle pilote, coordonne ou anime six observatoires partenariaux, avec une forte implication dans leur réseau : l'OBS'y. Un **travail de mutualisation et d'échanges à l'échelle des quatre agences d'urbanisme de la région Auvergne-Rhône-Alpes (urbA4)** permet en outre de capitaliser et d'améliorer les pratiques d'observation à l'échelle du grand territoire et de construire un référentiel commun.



COMMUNICATION, VEILLE ET VALORISATION : NOUS AVONS TANT À PARTAGER

Rendre compte de la mise en œuvre du programme d'activité de l'Agence est nécessaire mais non suffisant. Comme évoqué, le partage des connaissances sous une forme accessible, la mise en débat des enjeux, l'ouverture à l'innovation, sont essentiels. C'est un rôle-clé de la communication de l'Agence que de faire vivre et mettre à disposition l'importante matière qu'elle collecte, décrypte et analyse dans le cadre de son activité au service des territoires de l'aire grenobloise. C'est le sens même de son slogan : *se connaître et (se) comprendre c'est capital*.

Lieu d'échange, de débat et de coopération entre les collectivités et les acteurs locaux, l'Agence a entre autres fonctions celle de « think tank », de vigie et d'agitateur d'idées. C'est pourquoi elle suit rigoureusement l'actualité et la littérature, s'implique dans différentes scènes, anime ou impulse des événements qui favorisent le décroisement et l'innovation.



LA PROSPECTIVE, UNE BOUSSOLE DANS L'INCERTITUDE ET UN PROJET À PORTER ENSEMBLE

Dans cet avenir de plus en plus difficile à appréhender, penser l'avenir des territoires, tant à court et moyen qu'à long terme, n'a jamais été aussi complexe. L'exercice ne peut se traiter « du point de vue où on se trouve », ni s'aborder selon les méthodes et dans les seuls cercles de la prospective traditionnelle qui ont fait long feu. En réponse à la demande de ses élus, l'Agence, avec ses proches partenaires dans un premier temps, impulse l'idée de faire vivre une « plateforme des prospectives » de l'aire grenobloise, qui s'attache moins au quoi (globalement consensuel) qu'au comment : l'hypothèse fondatrice de la démarche repose en effet sur le postulat que ce sont les conditions plus que les orientations dans lesquelles les politiques publiques locales s'exercent qui sont à explorer et approfondir, à plusieurs mains, dans un esprit d'ouverture et sans tabou. Un des objectifs de la plateforme est de fédérer les initiatives naissantes ou émergentes sur le territoire de l'aire grenobloise : démarche préparatoire à l'évolution du SCoT, prospective citoyenne du réseau des conseils de développement, Forum prospectif des territoires de Futuribles, Isère 2030, OBS'y modes de vie, travaux de recherche, Capitale verte et autres. Les acteurs et collectivités de l'aire grenobloise qui le souhaitent sont invités à contribuer à cette démarche très ouverte qui viendra certainement mobiliser le conseil scientifique de l'Agence en cours de refondation.

L'AGENCE centre de ressources
des informations
et des connaissances
à décrypter, valoriser
et partager

Études
Méthodologies / expériences
Données SIT / SIG
Observation (analyses croisées)
Colloques, ateliers...
Conseil scientifique
Veille
Photos et cartes
ouvrages et revues
...

Réseaux sociaux
in o y

Événements
locaux et
nationaux
(contribution) :
GRAND A

Centre
de
documentation

la plateforme des prospectives et des stratégies

telle qu'elle se dessine à ce stade des échanges (suite à deux comités techniques en 2020), viendrait satisfaire et articuler trois niveaux de besoins : constituer un centre de ressources partagées (mise en commun de méthodes et connaissances, veille...) ; construire une « offre de services » mutualisée (mise à disposition d'une expertise commune) ; constituer un « laboratoire de recherches » (sur des sujets définis dans un programme et avec des moyens mutualisés).

SE CONNAÎTRE ET (SE) COMPRENDRE, C'EST CAPITAL

NOTRE MANIFESTE

Une ambition affichée par les élus en 2017, qui se confirme aujourd'hui

Nos territoires sont en transition.

Bien au-delà des cadres et limites institutionnels, des écosystèmes territoriaux se forment et se transforment, complémentaires, interdépendants, soumis à influences.

Comment, dans cette grande complexité, concevoir des politiques publiques plus efficaces, plus coopératives et concertées, aux bonnes échelles ?

C'est bien l'objet et l'ambition de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise que de contribuer à la connaissance, à la compréhension et au développement de ces territoires aussi singuliers que pluriels où l'on vit, où l'on bouge, en évolution permanente.

Poser les bonnes questions ; observer et analyser ; mettre en dialogue ; partager l'expérience et la connaissance ; projeter les mutations : telle est sa mission.

Depuis 50 ans, l'action de l'Agence s'enracine dans les histoires et se déploie dans les futurs des territoires de notre grande région alpine.

Du minuscule au majuscule, du cœur aux franges, entre confrontation des regards et recherche de visions partagées, là où les logiques parfois se heurtent mais aussi s'articulent, l'Agence pose des constats, ouvre des pistes, accompagne les acteurs.

Une agence experte, humaine et fédératrice, à l'écoute du politique, à l'appui du technique, au service du mieux vivre de tous.

Tel est son engagement.



ET DEMAIN ? UN NOUVEAU PROJET D'AGENCE EN COURS D'ÉLABORATION

Nos territoires en transition, soumis à des crises multiples, appellent des stratégies de résilience et au renouvellement des modèles. Les questions de santé, d'alimentation, d'énergie, de climat et de pollutions... sont au cœur des enjeux. Il nous faut travailler ensemble, dans la durée, au mieux-être de tous et des plus fragiles en particulier. Il nous faut aussi coopérer à la meilleure compréhension des systèmes territoriaux (institutionnels, géographiques, vécus...) et à leur organisation. Métropole, intercommunalités, communes, territoires voisins, montagne, région... : le partage des visions, l'articulation des projets et des stratégies s'imposent. Dans cette grande complexité, l'Agence, inscrite dans ses multiples réseaux, dont urbA4 à l'échelle régionale et la Fnau à l'échelle nationale, mais aussi universitaires à l'échelle locale, soutient la conception de politiques publiques plus efficaces, mieux ciblées, plus collaboratives et inventives, aux bonnes échelles.

Fondé sur le bilan positif des deux précédents, le Projet d'Agence 2021-2026, dont la réflexion s'est initiée dès la mise en place de la nouvelle gouvernance, se veut « un marqueur politique essentiel pour l'Agence et ses élus. » Une boussole et une trajectoire, partagées. Pour son président, il s'agit de traduire les attentes des élus en les emmenant dans un processus partenarial dynamique et de redéfinir avec eux le rôle qu'ils attendent de l'Agence à leurs côtés, au service de l'intelligence collective et de l'innovation.



OBSERVER

L'observation dans toutes ses dimensions, spatiales, géographiques et thématiques, quantitatives et qualitatives, est au fondement de l'activité de l'Agence qu'elle contribue à nourrir et dont elle se nourrit en continu. Mettre en perspective le local et le global, suivre les tendances au long cours, mutualiser la connaissance en mouvement, croiser et partager les analyses : c'est un gage de clairvoyance et d'efficacité pour la conduite des politiques publiques.

BREVES
PAGES 18 & 19

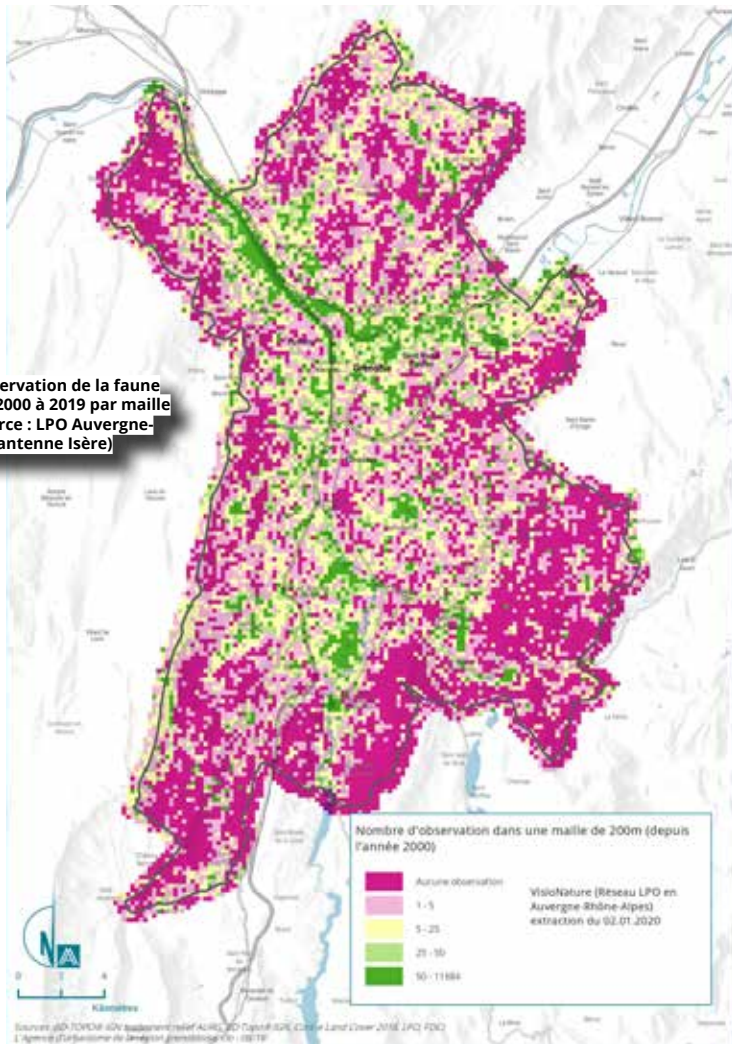
FOCUS
PAGES 20 & 21
IBEST, des indicateurs qui gagnent en acuité !
La ligne E, laboratoire de la démarche urbanisme-transport

PUBLI
PAGE 22
OBSERV'AGGLO, focus sur l'aire grenobloise

EXPERTISE
PAGE 23
Mettre en place une cohorte d'habitants

GROS PLAN
PAGE 24
Le rapport de l'OTLE

Nombre d'observation de la faune vertébrée de 2000 à 2019 par maille de 200 m (Source : LPO Auvergne-Rhône-Alpes, antenne Isère)



Croiser

Environnement

L'observatoire de la biodiversité s'enrichit

Depuis quelques années, l'Agence accompagne la Métropole dans sa stratégie « Biodiversité et espaces naturels 2017-2021 » qui voit son efficacité accrue par l'exploitation de diverses bases de données au sein des Systèmes d'information territoriaux (SIT) de la Métropole et de l'Agence. Ces données croisées viennent renforcer les observations et connaissances des espèces animales et végétales présentes sur le territoire métropolitain. Généralement géolocalisées, les données sont collectées, produites et centralisées par des structures associatives et/ou scientifiques spécialisées (LPO, Gentiana, CBNA...). Elles sont issues de leurs expertises terrain, menées directement par leurs professionnels ou par leurs réseaux de naturalistes isérois. La Métropole les a principalement acquises par convention, et veille à les actualiser. Certaines sont mises à disposition de l'Agence au service de ses missions biodiversité réalisées pour la Métropole. L'objectif à terme est de comprendre comment la biodiversité évolue localement face aux pressions anthropiques et aux effets du changement climatique (les deux phénomènes étant par ailleurs liés). Autre espérance, que cette connaissance puisse aider à renforcer les actions et outils en faveur de la riche biodiversité du territoire métropolitain.

Foncier

Ofpi : une année davantage ciblée R&D

Depuis 2006, l'Agence est en charge, avec la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, de la mise en œuvre de l'Observatoire foncier partenarial de l'Isère (Ofpi) qui compte 12 adhérents (Département, Métropole, 6 EPCI, 2 EPF, Chambre d'agriculture et services de l'État). Ce dispositif permanent d'observation mutualisée à l'échelle du département articule deux objectifs principaux : d'une part caractériser les marchés fonciers et immobiliers (prix, volumes, stratégies et profils des acquéreurs) et suivre les consommations foncières induites ; d'autre part favoriser le partage et la diffusion d'expériences et de méthodologies autour de l'observation foncière. En 2020, un travail de recherche et développement a été conduit en lien avec la Safer pour enrichir les indicateurs de consommation foncière (distinction habitat/éco dans la consommation de foncier agricole, meilleur repérage de l'extension ou de la densification dans l'évolution de la tâche urbaine, approche de la densité des logements), partiellement intégrés dans les fiches *Chiffres-clefs 2019*. Le séminaire annuel de l'Ofpi et les ateliers ont dû être reportés en 2021 en raison de la crise sanitaire.

Foncier

Diagnostic territorial du périmètre des 56 EPCI de l'Epora

1 région, 6 départements, 1 460 communes, et beaucoup d'enseignements... En partenariat avec les agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne, sur sollicitation de l'Epora, l'Agence a réalisé des portraits des territoires et co-construit le diagnostic territorial du Programme pluriannuel d'intervention (PPI) 2021-2025. Après la constitution d'un socle de connaissances au sein d'un Atlas des EPCI de son périmètre en 2019 (infrastructures structurantes, géographie et contexte réglementaire, dynamiques démographiques et d'emploi, tissu économique, habitat, logement social, équipement...), l'Epora a souhaité mettre les portraits à jour en 2020 et ajouter de nouvelles thématiques. Le diagnostic territorial du PPI liste les enjeux à prioriser. La première partie recense les dynamiques à l'œuvre sur le périmètre de l'Epora et la deuxième promeut les stratégies d'aménagement et les leviers d'action. L'Agence a participé au volet cartographique et à la mise à jour des indicateurs.

Énergie

Un Système d'information géographique (SIG) Énergie

L'un des axes du schéma directeur métropolitain adopté en 2017 est la réduction des consommations d'énergie par l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments. Afin d'éclairer son action en la matière, la Métropole a sollicité l'Agence pour réfléchir à la mise en place d'un SIG spécifique, une base de données unifiée des consommations d'énergie (électricité, gaz et chaleur), à partir des données fournies par les gestionnaires de réseaux de distribution. Le travail effectué en 2020 a permis d'approfondir la connaissance sur les opportunités d'analyse offertes par les données mises à disposition par les énergéticiens, mais aussi leurs limites, en raison notamment d'un fort secret statistique lié à la protection des données personnelles. Ainsi, la consommation d'électricité est disponible pour seulement 15 % des adresses de la métropole, et la consommation de gaz pour seulement 10 % des adresses. L'une des pistes de travail envisagée pour disposer de données plus complètes est de construire des regroupements d'adresses présentant des profils de consommation homogènes, afin de lever ce secret statistique.

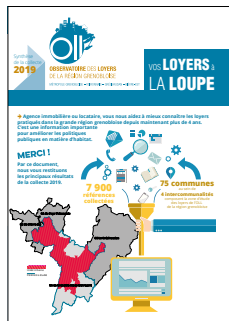
Commerce

Territoires et emploi commercial : tous à la même enseigne ?

C'était la question posée aux agences par la Fnau dans ses Dossiers du mois de décembre dédiés à l'emploi du commerce au sein des 790 aires urbaines françaises étudiées. L'objectif : ausculter la diversité des situations et des enjeux de la France commerciale et apporter des éléments de connaissance et de comparaison aux porteurs de politiques locales du commerce. Dix agences ont participé à cette publication. Nous avons plus particulièrement observé l'aire urbaine de Saint-Marcellin dont le profil résidentiel de la clientèle est caractéristique de ce territoire assez éloigné de l'aire d'influence de la métropole grenobloise. La densité commerciale y est élevée (1 754 m² pour 1 000 habitants) et nettement au-dessus de la moyenne départementale ou de la région grenobloise. Globalement, avant la pandémie, les territoires dominés par les grandes surfaces alimentaires se révélaient plus fragiles que les territoires au commerce diversifié ; le commerce de proximité résistait assez bien dans les centralités éloignées des pôles urbains et les secteurs touristiques étaient fortement créateurs d'emploi commercial. Les services commerciaux, et notamment la restauration, étaient les moteurs principaux de la création d'emploi dans le commerce. Les effets de la crise ont rebattu les cartes et vont devoir être étudiés.



Territoires et emploi commercial : tous à la même enseigne ?



Habitat

Les données de l'Observatoire des loyers (OLL)

À combien s'élèvent les loyers ? Pour quel type de bien ?

Pour répondre à ces questions les agences immobilières et des locataires de 75 communes sont interrogées chaque année pour alimenter l'OLL de l'agglomération grenobloise, dont le fonctionnement est assuré par l'Agence en lien avec des acteurs et partenaires locaux de l'immobilier. Les résultats de la collecte 2019, menée sur le parc privé, sont disponibles depuis le mois de décembre. Les principaux enseignements montrent que les loyers sont stables depuis quatre ans, qu'il existe de fortes disparités territoriales, que les petits logements sont plus chers au m² et que si les logements neufs restent plus chers le montant de leur loyer est en baisse. 10,8 €/m² est le loyer médian du parc locatif privé en 2019 hors Grenoble (11,3 €/m²).

La plaquette « vos loyers à la loupe » qui détaille les résultats est téléchargeable sur notre site.

Démographie

Dossier spécial Nos Données en image

L'aire grenobloise et ses onze communautés de communes (EPCI), constituent le périmètre d'observation de « Nos données en image », la collection dédiée aux données d'observation de l'Agence lancée en 2019. Après l'occupation des sols et la vulnérabilité socioéconomique, cette troisième édition publiée en juin est consacrée aux caractéristiques démographiques des 830 000 habitants du territoire. Les indicateurs sélectionnés mettent en lumière les dynamiques à l'œuvre sur la période récente : progression de la population, dynamique migratoire à l'arrêt, vieillissement de la population, augmentation du nombre de familles monoparentales... Chaque planche explore les principaux éléments qui caractérisent nos territoires et propose une carte détaillant la population présente en journée par communes (critère d'attractivité). On y apprend entre autres que l'aire grenobloise, plus densément peuplée qu'en moyenne française et régionale, voit sa population croître à un rythme identique aux tendances nationales (+ 0,4 % par an). Mais, comme tous les territoires comprenant une métropole, elle accueille davantage de jeunes de 18 à 25 ans, malgré une diminution récente de leur effectif. En outre, chaque

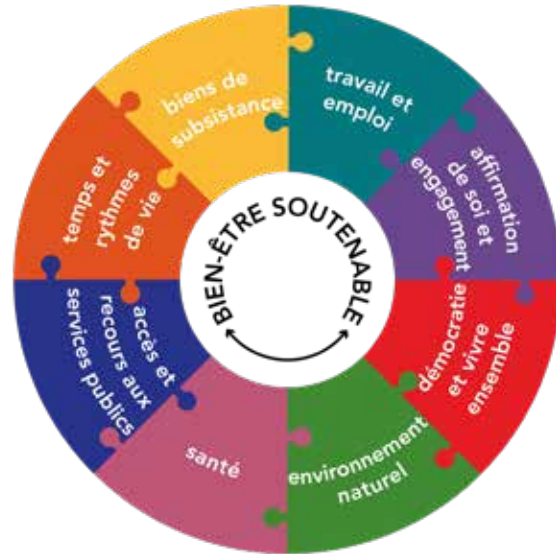
année, l'aire grenobloise gagne environ 4 000 habitants, en raison d'une dynamique naturelle positive et plus forte qu'à l'échelle nationale.

À retrouver sur www.aurg.fr

et les regards

IBEST

des indicateurs qui gagnent en acuité !



Ibest est un outil d'observation et d'évaluation au service des politiques publiques métropolitaines, lancé avec l'Université en 2012 et auquel l'Agence s'associe, notamment dans le cadre des travaux de l'OBS'y, qui tenait ses rencontres annuelles sur ce thème en décembre dernier. Quand la crise fait irruption dans les débats, fonder l'analyse de la richesse locale sur la perception du bien être prend tout son sens.

L'Agence, qui accompagne de longue date la Métropole dans ses travaux d'observation est associée au projet Ibest, notamment en ce qui concerne l'analyse et la valorisation des résultats. Pour mémoire, il s'agissait à l'origine d'une enquête réalisée auprès d'un panel d'habitants de la Métropole, visant à la définition de nouveaux indicateurs de richesse locaux fondés sur la notion de bien-être territorialisé. En 2018, un nouveau panel de Métropolitains a été interrogé sur la base d'un questionnaire intégrant de nouvelles préoccupations, par exemple le lien à la montagne. L'objectif ? Analyser de nouveaux indicateurs de richesse locaux fondés sur la notion de bien-être territorialisé permettant d'évaluer et d'orienter les politiques publiques.

« Le Bien être ? Objectivée, c'est une donnée inter-thématique centrale, voire fondatrice, des territoires en transition et une clé de lecture indispensable du territoire autant désormais, qu'un critère premier de son attractivité. »
Benoît Parent,
directeur général de l'Agence

DES RESULTATS ET DES CROISEMENTS MULTIPLES

Temps et rythmes de vie, santé, logement, environnement... l'Agence a participé en 2020 à l'exploitation des résultats de l'étude Ibest, dévoilés le 1^{er} décembre lors de la Rencontre annuelle de l'OBS'y. À partir de ces résultats, l'Agence a croisé certains indicateurs des huit dimensions et a réalisé quatre notes de synthèse autour des thématiques argent et bien-être, environnement, cadre de vie... Les personnes qui se réalisent le mieux sont des hommes, cadres supérieurs, en bonne santé, vivant au nord de Grenoble et globalement, au nord-ouest de la métropole. Les inégalités socioéconomiques et entre les sexes ont la vie dure. Quant à l'éternelle question « L'argent fait-il le bonheur ? » sans surprise, il y contribue : les deux vagues de l'enquête Ibest confirment sur ce point les enquêtes internationales montrant que la satisfaction à l'égard de sa vie croît avec le niveau de revenus, même si elle se stabilise au-delà d'un certain seuil.

À travers l'OBS'y, le réseau des observatoires du territoire métropolitain, l'Agence fédère les observatoires locaux. Habitat, foncier, mobilité, biodiversité, énergie, alimentation, économie, commerce, cohésion sociale, tourisme... sont les nombreux projets de la métropole qui bénéficient de son expertise en matière d'observation.
À retrouver sur www.obsy.fr

DES COMPLEMENTS D'ENQUETE

En parallèle, l'Agence réalise un travail de comparaison d'Ibest avec des enquêtes et études similaires, comme par exemple l'enquête « Vie quotidienne des habitants » administrée annuellement au sein des quartiers Politique de la ville par le service Cohésion sociale de la Métropole. Elle est également cheville ouvrière de l'analyse des résultats du premier sondage diffusé auprès du panel d'habitants constitué par GEM, intitulé « Vos pratiques avant, pendant et après le confinement », reprenant une partie des questionnements Ibest sur les conditions de vie. Il en ressort clairement que le fait d'être inséré dans un réseau de liens constitue un « filet de sécurité » qui accroît le bien-être.

Enfin, au sein de l'équipe de pilotage pluri partenariale du projet, l'Agence participe activement à la valorisation des résultats. Un article est paru sur le site *The Conversation* en octobre 2020 signé des chercheuses Fiona Ottavioni et Anne Le Roy.

Ibest est porté et animé par la MSIP (Mission stratégie et innovation publique) de la Métropole en lien avec le CCAS de Grenoble, la chaire Paix économique, mindfulness et bien-être au travail, la chaire Territoires en transition de Grenoble École de Management (GEM) et l'Agence.

LA LIGNE E

laboratoire de la démarche urbanisme-transport

Jeudi 25 mars 2021, le comité syndical du Smmag a validé le « bilan LOTI » de la ligne E du tramway de l'agglomération grenobloise, réalisé entre 2018 et 2020, en coproduction avec l'Agence et le concours de prestataires extérieurs.

BILAN LOTI : UNE ÉVALUATION OBLIGATOIRE

Le bilan LOTI - instauré par la Loi d'Orientation sur les Transports Intérieurs de 1982 - est une évaluation obligatoire des principaux projets d'infrastructure de transport ayant bénéficié d'un financement public. Ce bilan, élaboré sous la responsabilité du maître d'ouvrage du projet, doit être réalisé au plus tard cinq ans après la mise en service, et rendu public. L'objectif d'un bilan LOTI est de mettre en exergue les évolutions du territoire, de l'offre de mobilité, des pratiques de déplacements et des indicateurs de santé publique (pollution, bruit, accidentologie) « avant » et « après » la mise en service du projet. Il vise également à identifier les écarts entre les projections initiales et la situation réellement observée à la mise en service. Le bilan LOTI de la ligne E est particulier car il s'agissait d'examiner à la fois le projet de tramway et le « contrat d'axe » qui l'a accompagné. Signé en 2011 par les communes, le SMTG (devenu Smmag), la Métropole et divers partenaires, le contrat d'axe définissait des engagements de construction de logements dans l'aire d'influence de la ligne E (fuseau d'intensification urbaine) en contrepartie de subventions versées aux communes pour améliorer la qualité des espaces publics et réaliser des cheminements piétons en lien avec les stations.

L'AGENCE, IMPLIQUÉE DEPUIS PLUS DE 15 ANS SUR LA LIGNE E ET SON CONTRAT D'AXE

L'Agence accompagne le Smmag dans l'articulation urbanisme-déplacements depuis de nombreuses années. Elle a largement contribué à l'élaboration de la « charte urbanisme-transport » (entre 2005 et 2007) et sa traduction dans le contrat d'axe de la ligne E. À partir de 2010, elle a été mobilisée pour l'évaluation de ces démarches et a finalisé en 2012 un état des lieux « avant travaux ». Comment le marché immobilier s'est développé autour de la ligne E ? Quel bilan tirer du contrat d'axe ? Quelles sont les évolutions de l'offre de mobilité et des espaces publics ? Quelles sont les nouvelles pratiques de déplacements ? La circulation a-t-elle été réduite ? Environnement, santé, bruit : quels effets ?... À travers une recherche historique, un important travail de terrain, des analyses croisées des données et la mobilisation de son équipe pluridisciplinaire, l'Agence a réalisé un état des lieux de la situation « après mise en service » de la ligne, entre 2018 et 2020, avant de rédiger le bilan final - très favorable (dynamique urbaine, fréquentation des TC, baisse du trafic routier, baisse des GES, coût d'investissement minoré...).



LIGNE E	
11,21 km	17 STATIONS
22,2 km/h VITESSE COMMERCIALE MOYENNE	30 min DURÉE MOYENNE D'UNE COURSE

Plus d'une dizaine de chargés d'études, mobilités mais aussi santé, paysage, projet urbain, économie, cohésion sociale... ont contribué à ce bilan. D'autres analyses ont été complétées par des prestataires recrutés par le Smmag (photo-vidéo, bruit, air, déplacements et comptages) et par ses services (accidentologie).

Bilan Loti du Tram E de l'agglomération grenobloise

Évolutions dans le corridor de la ligne E

4 280
logements mis en chantier
entre 2010 et 2020

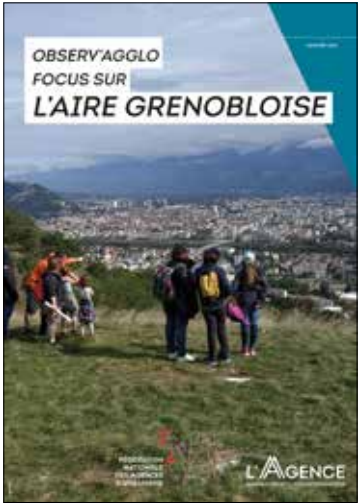
soit 70 % des objectifs fixés par le contrat d'axe. Avec 1600 logements dont la mise en chantier est prévue, l'objectif global de construction sera atteint d'ici quelques années.

Un trafic routier
divisé par 2
sur les Cours Jean-Jaurès
et Libération

(avec 9100 à 13000 véhicules / jour en moins selon les sections). Cette baisse est jusqu'à 4 fois supérieure aux prévisions !

32 000 voyages/jour
sur la Ligne E en 2016

et 7000 déplacements quotidiens supplémentaires sur le réseau TAG, imputables à la mise en service des lignes E et C2.



OBSERV'AGGLO, focus sur l'aire grenobloise

Démographie, habitat, niveau de vie, emploi, santé... L'Agence observe, analyse et décrypte les onze intercommunalités de l'aire grenobloise qu'elle compare à l'Isère, la région Auvergne-Rhône-Alpes et la France. Tout est dans le Focus, issu de la démarche nationale **Observ'agglo**.

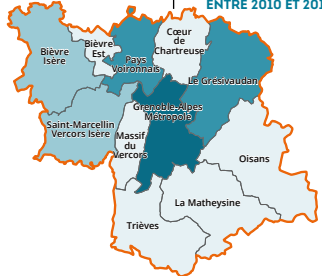
Observ'agglo analyse et cartographie près de 70 indicateurs statistiques des 59 plus grandes intercommunalités françaises. Ce travail collaboratif est traduit dans une publication nationale réalisée avec plusieurs dizaines d'experts de l'observation issus des agences d'urbanisme et des grandes agglomérations, dont l'Agence et Grenoble-Alpes Métropole étroitement associées.

En s'appuyant sur les résultats de la dernière publication, l'Agence a analysé et décrypté les onze intercommunalités de l'aire grenobloise – Bièvre Est, Bièvre Isère, Cœur de Chartreuse, Grenoble-Alpes Métropole, Grésivaudan, Massif du Vercors, Matheysine, Oisans, Pays voironnais, Saint-Marcellin Vercors Isère, Trièves – qu'elle compare avec l'Isère, la région Auvergne-Rhône-Alpes et la France.

Démographie, habitat, niveau de vie, emploi, santé... chaque intercommunalité a fait l'objet d'une analyse à partir de ces cinq entrées, dans **un livret détaillé à télécharger sur notre site**. Des cartographies des intercommunalités ont été réalisées à l'échelle régionale. Un riche portrait qui décrit la situation d'avant la crise sanitaire.

Chiffres 2018, analyse

L'AIRE GRENOBLOISE		
346 COMMUNES	828 200 HABITANTS	
11 INTERCOMMUNALITÉS DONT 10 ISÉROISES ET 1 ISÉROISE ET SAVOYARDE	+ 0,6 % HABITANTS PAR AN ENTRE 2010 ET 2015	364 800 MÉNAGES
1 RÉGION	152 HABITANTS AU KM²	350 890 ACTIFS OCCUPÉS
5 460 KM²	446 050 LOGEMENTS	344 030 EMPLOIS
	+ 1,3 % LOGEMENTS PAR AN ENTRE 2010 ET 2015	



Emploi

En comparaison des agglomérations lyonnaise, annécienne et genevoise, l'aire grenobloise connaît une dynamique modérée de l'emploi en 2016. De grandes disparités existent entre des territoires qui gagnent des emplois (Cœur de Chartreuse et Bièvre Isère) et d'autres qui en perdent (Matheysine).

Santé

Bien qu'abondante, l'offre médicale est inégalement répartie dans la région et ne répond pas toujours aux besoins des habitants.

Démographie

L'aire grenobloise connaît une croissance démographique modérée, légèrement supérieure au rythme national mais toutefois moins soutenue que dans l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Niveau de vie

Les niveaux de vie les plus élevés sont observés dans le Grésivaudan, le Pays Voironnais et le Massif du Vercors. Les inégalités de revenus sont plus marquées dans la Métropole.

Habitat

L'aire grenobloise a une dynamique de construction et un taux de vacance résidentielle plus faibles que les moyennes régionale et nationale. Mais, entre 2006 et 2016, ce taux de vacance a augmenté presque deux fois plus dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et en France.



Questions à Lucas Jouny Chargé d'études Observation sociétale

Dans le cadre de l'évaluation du projet de renouvellement urbain de la Métropole, l'Agence a mis en place un suivi de cohorte. Focus sur un outil d'évaluation pertinent pour suivre des habitants et leurs modes de vie.

METTRE EN PLACE UNE COHORTE D'HABITANTS

Qu'est-ce qu'un suivi de cohorte ?

Le suivi de cohorte est un outil d'observation mobilisé dans le cadre d'une étude longitudinale. Contrairement à l'étude quantitative, on ne recherche pas la représentativité de l'échantillon, mais sa significativité. Le poids de la parole de chaque enquêté est pondéré (émotion, récurrence dans le discours...). Dans le cas de la cohorte de la Villeneuve de Grenoble, 45 personnes seront enquêtées, sur les mêmes thématiques, tous les deux ans (2020, 2022, 2024). À la Villeneuve, entre résidents-dortoirs séduits par l'attractivité des prix et du cadre de vie (logement, parc...) et les habitants-militants qui constituent l'ADN de la vie du quartier, la diversité de profils et de parcours est large. Un échantillonnage a été mis en place afin de garantir la diversité sociale et d'ancienneté des personnes sur les quartiers ciblés.

Comment recrute-t-on une cohorte d'habitants ?

Nous allons à la rencontre des personnes au moyen de différents dispositifs d'information et de communication. Dans le cas de la Villeneuve, nous sommes allés directement à la rencontre de plus de la moitié des enquêtés, qui nous ont fait rencontrer d'autres personnes. Le bouche-à-oreille a bien fonctionné. Pour les inciter à intégrer la cohorte, nous avons insisté sur l'intérêt de recueillir la parole des habitants et sur la neutralité des structures qui enquêtent et analysent.

Comment se déroulent les entretiens ?

Les échanges se font sous la forme d'entretiens semi-directifs, par des enquêteurs sociologues. Ni psychologue, ni journaliste, les enquêteurs ont pour mission de faire exprimer le vécu, le ressenti des personnes interrogées à partir de thématiques préétablies (ambiance, commerce, environnement, habitat, espace public, santé...). Il faut parvenir à les fidéliser pour que l'entretien soit reconduit deux ans plus tard. Durant près de deux heures, les habitants détaillent leur rapport au quartier. La discussion, bien plus riche qu'un questionnaire unique, permet d'approfondir les sujets et d'amener les personnes à cheminer dans leurs réflexions et visions du quartier. Par exemple, Les séniors se rendent compte qu'ils sont plus mobiles qu'ils ne le pensent. Ou les personnes exprimant de prime abord un sentiment d'insécurité nuancent finalement leur propos à mesure de l'entretien.

Comment analyser les retours d'enquêtes ?

À partir des entretiens bruts, nous réécoutons attentivement et catégorisons chaque enseignement (une phrase, l'expression d'un ressenti, un fait social...) à l'aide d'une grille d'analyse thématique. Celle-ci croise les principaux contours du projet de renouvellement urbain et des dimensions d'ibest. À partir de là, nous pouvons analyser les profils des individus au regard de ces thématiques, tout comme nous pouvons tenter de répondre à nos questions de recherche par enjeux, par thématiques. Par exemple, à l'aide d'une analyse ascendante hiérarchique (CAH) qui relève de l'analyse multidimensionnelle, nous avons pu définir une typologie des enquêtés. Cette méthode permet de les répartir selon une logique des « plus proches voisins » en fonction des similarités de profils. Six profils d'enquêtés ont ainsi émergé de notre analyse. Celle-ci servira de référence pour mesurer, évaluer, comparer les évolutions des personnes dans les enquêtes à venir. La classification pourra également être exploitée pour d'autres usages par les services de la Métropole.

« L'Agence est aux côtés des services de la Métropole. Elle apporte la garantie d'un apport technique de qualité et d'une vision globale sur l'ensemble du projet. Habitat, urbanisme, santé, environnement... Elle nous permet de croiser les thématiques à forts enjeux pour les projets de renouvellement urbain. »

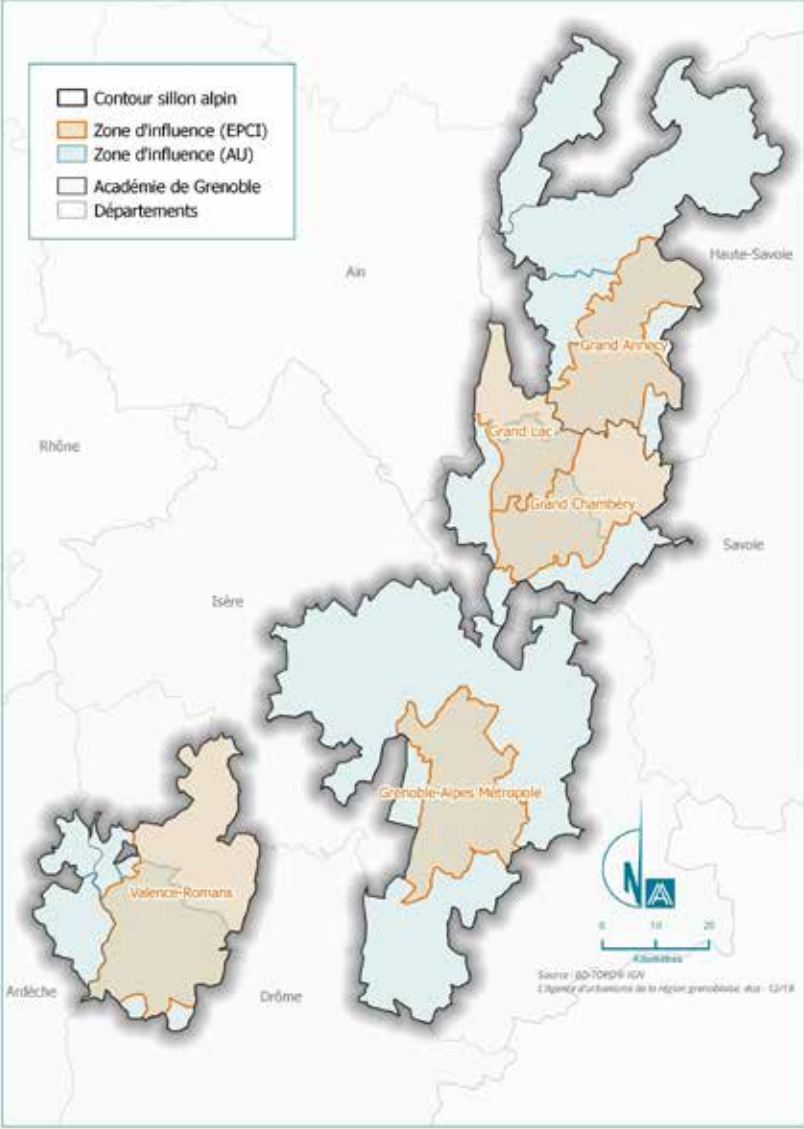
Renzo Sulli, Vice-Président Grenoble-Alpes Métropole chargé des grands projets d'aménagement et du renouvellement urbain, maire d'Échirolles

Découvrez le dossier Renouvellement urbain sur www.aurg.fr





Otle



Onze intercommunalités et organismes publics* du Sillon alpin (un espace géographique qui s'étire d'Annecy à Valence) se sont associés pour créer en janvier 2019 l'Observatoire territorial du logement des étudiants (OTLE), membre du réseau national. Coordonné et animé par l'Agence, l'observatoire apporte une connaissance fine de l'offre et de la demande du logement étudiant sur le territoire d'étude grâce à la mutualisation des données et des analyses. Une connaissance dont les collectivités peuvent se saisir pour anticiper les évolutions et adapter leurs politiques publiques d'habitat et d'attractivité en direction du public étudiant. Publié en décembre, le rapport annuel de l'OTLE synthétise l'état des connaissances et propose une vision homogène de la situation du logement étudiant à l'échelle du Sillon alpin. Il actualise en particulier les connaissances sur les résidences dédiées.

* Aduda, Banque des territoires, Crous, UGA, USMB
[Rapport annuel de l'OTLE du Sillon alpin](#)

Ouel impact de la crise ?

Les partenaires de l'OTLE ont constaté une baisse de la demande (absence des étudiants internationaux, cours à distance, moindres départs de chez les parents...). Les difficultés pressenties portent sur la précarité des étudiants, l'intégration des nouveaux étudiants et les risques liés à l'isolement contraint.

À noter :
Une nouvelle base de données (sur les logements des étudiants) a été commandée auprès de l'Insee par la démarche nationale : très complexe, elle est en cours d'expertise par l'Agence et le réseau.

Une expérimentation avec la CAF 38 a été menée sur les logements diffus et leurs loyers : les traitements sont en cours.

Sources : Insee RP 2017, Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation - juillet 2019, SNE 2018, Otle du Sillon alpin - base 2020

CHIFFRES-CLÉS		
203 COMMUNES EN 2019	5 EPCI	1 077 400 HABITANTS EN 2017
107 700 18-24 ANS (10,0 % DE LA POPULATION)	36 500 T1 7,4 % DES RÉSIDENCES PRINCIPALES	68 800 25-29 ANS (6,4 % DE LA POPULATION)
566 700 LOGEMENTS	INTENSITÉ DE LA PRESSION SUR LE PARC LOCATIF SOCIAL : EN MOYENNE 4,4 DEMANDES POUR 1 ATTRIBUTION	
TAUX DE LOGEMENTS VACANTS 8,0 %	36 900 LOGEMENTS OCCUPÉS PAR DES ÉTUDIANTS, DONT 15 160 PLACES EN STRUCTURES DÉDIÉES	87 600 ÉTUDIANTS INSCRITS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN 2017-2018, SOIT 82 ÉTUDIANTS POUR 1 000 HABITANTS



PLANIFIER

Les mythiques années 60-70 de création d'une agence, dont une des missions fondatrices était l'élaboration du premier schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (Sdau), ont durablement fait de la planification un cœur de métier. Une planification entièrement renouvelée au fil des évolutions et en particulier dans un contexte de transitions. La palette des services de l'Agence est large : accompagnement à la coordination et au pilotage de projets complexes, construction partagée de PADD, traduction réglementaire... De la planification au passage à l'opérationnel, il n'y a qu'un (grand) pas que l'Agence aide à franchir, en accompagnant les territoires et les communes dans la programmation et le suivi de leurs projets.

BREVES
PAGES 26 & 27

PUBLI
PAGE 28
Risques et résilience du concept à la mise en œuvre

EXPERTISE
PAGE 29
ORT, Centres-bourgs, Petites villes de demain : l'Agence se rapproche des communes

FOCUS
PAGES 30 A 33
Le SCoT de la Greg en chantiers
PLUi : l'année de la mise en projets

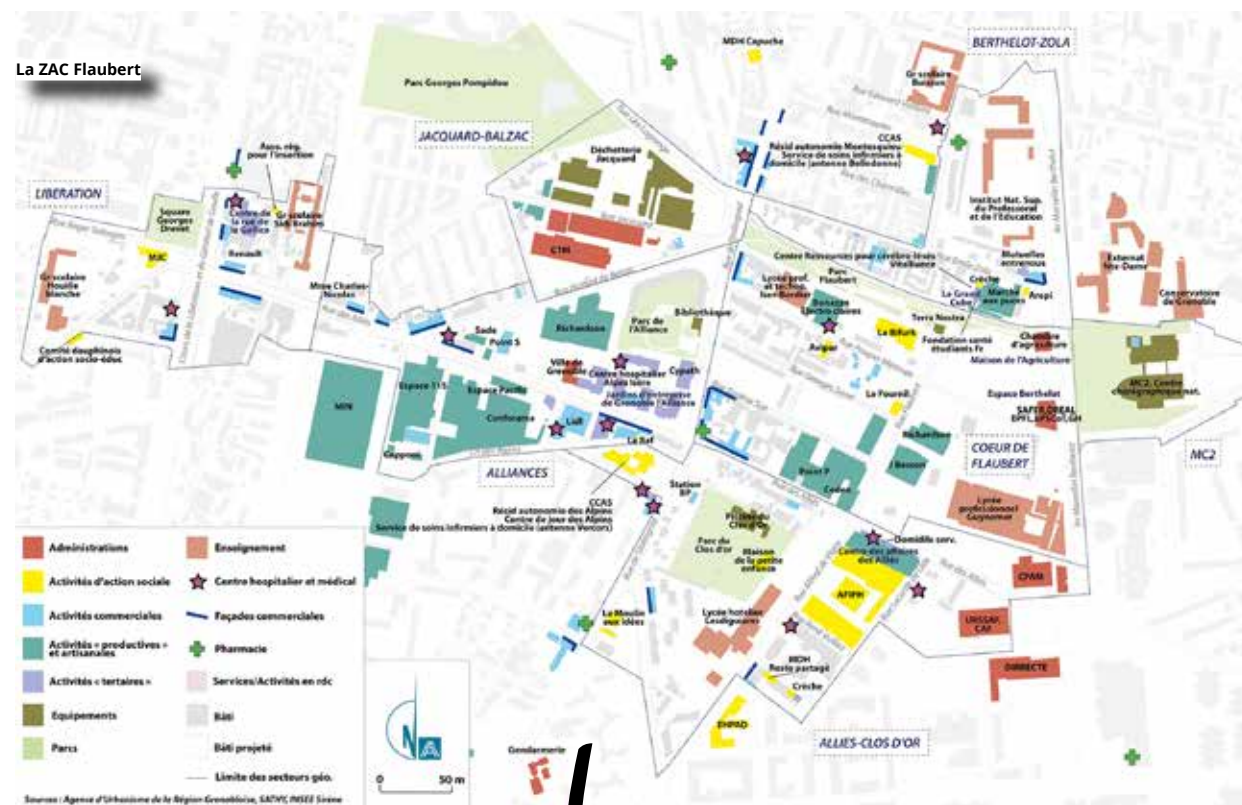
Gros Plan
PAGE 34
PLUi-h Vercors, le temps de la pédagogie

Concevoir

Économie

Le diagnostic économique de la ZAC Flaubert

Un projet ambitieux de renouvellement urbain mixant habitat, équipements et nouvelle offre économique est en cours sur la ZAC Flaubert à Grenoble. À la demande de la Métropole, l'Agence a effectué un diagnostic économique permettant d'amener des éléments de connaissance et d'aide à la décision, notamment en vue de la programmation économique de ce projet urbain représentant 15 ha. de foncier économique, 60 000 m² de surface tertiaire et près de 6 000 emplois. Elle s'est appuyée sur l'exploitation de données géolocalisées des établissements qu'elle a ensuite fiabilisé par un travail minutieux de terrain et d'observation. L'étude estime le nombre d'emplois et d'établissements et propose une vision précise de l'organisation bâtie de l'activité économique actuelle et envisagée, détaillée pour chaque segment (administration, santé, social, tertiaire, commerce, activités productives). À partir de là, la Métropole a pu travailler un plan d'actions concret, en réponse aux différents enjeux partagés avec les élus. Les prochaines étapes seront d'aller rencontrer les entreprises dont l'implantation représente un enjeu important.



À retrouver sur www.aurg.fr

les espaces

Projets urbains

Villes en mutation urbaine

En complément des ingénieries privées ou publiques qui réalisent la maîtrise d'œuvre des projets, l'Agence réunit les compétences sur lesquelles les élus peuvent s'appuyer pour réfléchir en amont à l'opportunité et aux orientations de leur projet urbain. Dans une position d'interface, elle permet de raccorder le projet aux enjeux des politiques thématiques territoriales (articulation urbanisme/déplacements, orientations en matière d'habitat et de mixité sociale, de développement économique, d'environnement) et de participer à la mise en œuvre du PLUi. En 2020, elle s'est investie dans trois principaux projets au nord-est de la métropole (à Meylan, La Tronche et Corenc).



Environnement

L'accompagnement du Plan Climat Air Énergie de la Métropole

Le PCAEM 2020-2030 a été arrêté en juillet 2019 et approuvé en février 2020. Il constitue un cadre de référence pour l'intervention et l'engagement de la Métropole, mais aussi de tous les acteurs du territoire. Huit missions étaient pointées pour l'Agence en 2020 (dont trois ont dû être reportées en 2021), chargée d'un appui à la coordination générale du PCAEM. Avec elle, la Métropole s'est engagée dans un diagnostic local de santé pour se positionner sur l'intensification de la lutte contre les inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé (ISTE). Les travaux préparatoires ont porté sur la réalisation d'une V0 du diagnostic santé environnement, le calage du volet analyse des politiques publiques, la réalisation d'un cahier des charges intégrant un diagnostic santé des populations et la hiérarchisation des enjeux.

Autre travail important mené par l'Agence : l'accompagnement des travaux exploratoires à la conception d'une stratégie métropolitaine sur la séquestration du carbone par la forêt. Elle a été force de proposition sur le process d'animation de la démarche, sur les leviers d'intervention et les scénarios, sur l'identification d'objectifs possibles et sur une analyse des politiques sectorielles métropolitaines au regard des enjeux de séquestration carbone.

L'Agence a produit une note sur le cadre prospectif national et régional, afin de mettre en perspective les objectifs aux différentes échelles. Parallèlement, elle a été mobilisée sur les travaux de préfiguration d'une Zone à faibles émissions (ZFE) pour les voitures particulières et les deux-roues à moteur (complémentaire de l'actuelle ZFE véhicules utilitaires légers et poids lourds), en particulier autour de l'acceptabilité sociale (caractérisation des populations « touchées ») et de l'impact sur les déplacements des éventuelles mesures.



L'Action métropolitaine en cartes

Vision partagée

Métropole en cartes : 27 représentations de l'action métropolitaine

Dans le cadre de la construction de la convention pluriannuelle 2020-2022 entre la Métropole et l'Agence (votée en mai 2020), plusieurs séminaires se sont tenus au second semestre 2019. Un support de travail a progressivement été élaboré et enrichi des contributions mutuelles. Intitulé « L'action métropolitaine en cartes », ce document finalisé mi-2020 regroupe 27 cartes proposées par l'Agence qui illustrent et synthétisent la manière dont les politiques métropolitaines s'expriment sur le terrain. Elles ont été pensées comme des « cartes à réaction » en collaboration avec les services pour capitaliser les orientations stratégiques de la Métropole et alimenter le débat politique au niveau du bloc local (la Métropole et ses 49 communes). Cet atlas nourrit le bilan technique du mandat 2014-2020 en spatialisant les interventions métropolitaines ; il matérialise et projette les enjeux identifiés pour les années à venir et la manière dont ils pourraient s'incarner sur le territoire ; il donne à voir les complémentarités et les éventuelles tensions entre les politiques publiques et les projets portés par la Métropole.

de demain

Foncier

Zan : une année de défrichage pour l'Agence et ses partenaires

L'objectif national Zéro artificialisation nette (Zan) inscrit au Plan biodiversité et présenté par le gouvernement à l'été 2018, fera l'objet d'une traduction législative au sein de la Loi Climat et Résilience courant 2021. Comment les territoires, les collectivités, doivent intégrer cette nouvelle donne et repenser les questions d'étalement urbain, d'artificialisation des sols, de foncier... ? Quelles pistes concrètes pour tendre vers l'objectif Zan ? Comment réaliser des opérations « sobres et vertueuses en matière de consommation d'espace » ? En 2020, le sujet a fait l'objet d'une veille active par l'Agence. Mobilisant les compétences des juristes, des urbanistes, des écologues... elle a contribué aux réflexions et travaux d'organismes partenaires comme la Fnau ou l'Association des directeurs généraux de France (ADGCF). Un premier travail méthodologique est en cours avec le Conservatoire d'espaces naturels Isère (Cen) en vue de la réalisation d'un schéma de réduction et de compensation de l'artificialisation des sols sur Grenoble-Alpes Métropole. L'Agence a par ailleurs été sollicitée par plusieurs intercommunalités (Chartreuse, Pays Voironnais...) et se met en ordre de marche pour accompagner ses partenaires en leur apportant la connaissance et l'expertise sur le sujet.

RISQUES ET RÉSILIENCE : du concept à la mise en œuvre

La stratégie de résilience du TRI Grenoble-Voirion : un dossier partenarial soumis à la DGPR

Le Territoire à risque important d'inondation (TRI) Grenoble – Voirion, situé aux confluences de l'Isère, du Drac et de la Romanche, au pied des versants des massifs de la Chartreuse, du Vercors, de Belledonne et de l'Oisans, est particulièrement soumis aux risques, qu'ils soient hydrométéorologiques, gravitaires, sismiques ou encore technologiques, avec une majorité de la population concernée et des centaines de milliers d'emplois exposés.

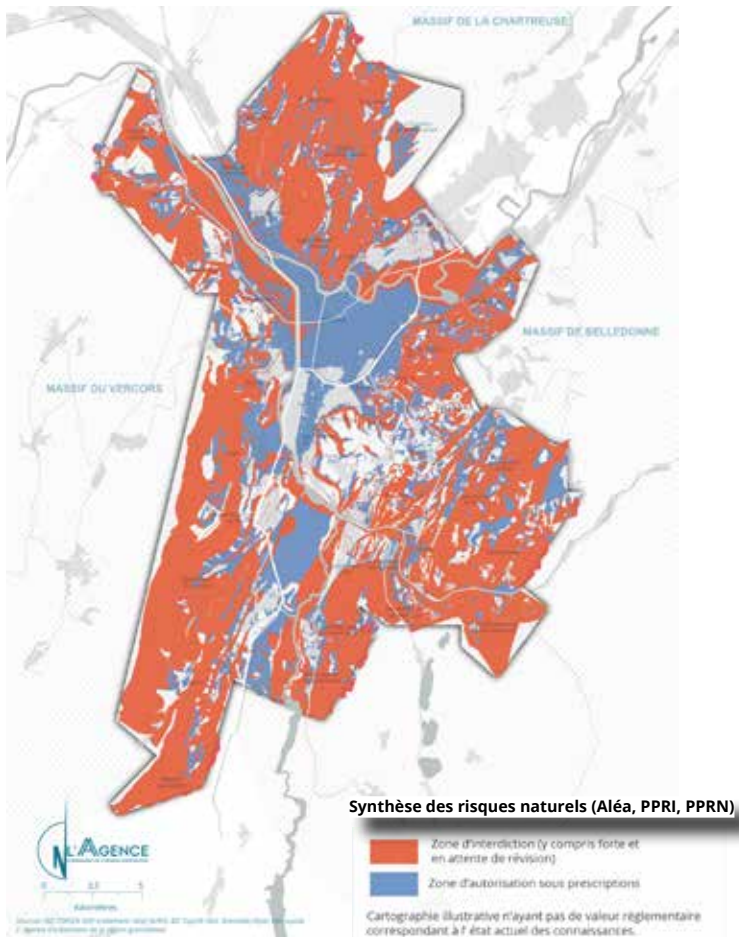
Les partenaires territoriaux sont pleinement investis depuis 2016, aux côtés de l'État, dans une ambitieuse Stratégie locale de gestion des risques d'inondation (SLGRI) sur des principes de réduction de la vulnérabilité et de renforcement de la résilience du territoire. En continuité de son implication lors de l'élaboration de cette stratégie, et pour appuyer ses objectifs ambitieux, l'Agence a été mobilisée cette année par les partenaires du TRI pour la constitution d'un dossier en trois parties : la présentation du TRI et de ses caractéristiques ; le rappel de la démarche SLGRI et une analyse ciblée de la vulnérabilité du territoire métropolitain ; enfin, une proposition de travail collaborative avec des pistes de réflexion et d'innovation pour la résilience du territoire et dans l'objectif commun de réduction de la vulnérabilité.

Ce dossier a été adressé à la Direction générale de prévention des risques (DGPR) en juillet 2020 par les partenaires locaux (Grenoble-Alpes Métropole, Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère - Symbhi, Le Grésivaudan, Pays Voironnais, EP SCOT). L'objectif : bénéficier d'un accompagnement renforcé de l'État pour traduire la stratégie en orientations, règles et actions dans les divers documents et programmes en cours (PPRI Drac et Isère Amont, PAPI Drac...). Cette démarche collective se veut le laboratoire d'une approche globale, multi-aléas et multi-vulnérabilités, spécifique à ce TRI, fondée sur un principe de coresponsabilité de l'ensemble des acteurs et notamment de l'État et des collectivités, s'inscrivant dans la tradition d'innovation du territoire grenoblois en la matière.

Le renouvellement urbain résilient dans le cadre de l'élaboration du PPRI Drac

Le projet de PPRI Drac et le PLUi de Grenoble-Alpes Métropole ont adopté une stratégie de reconstruction de la ville sur la ville en adaptant l'aménagement aux aléas d'inondation nouvellement identifiés. L'objectif principal est de permettre un renouvellement urbain résilient de la Métropole qui réduira la vulnérabilité, améliorera la sécurité des populations et des biens tout en répondant aux autres politiques publiques (construction de logements en premier lieu). Moteurs de la démarche, la Métro-

pole (avec ses communes) et l'Agence, en partenariat avec les services de l'État, ont contribué cette année aux groupes de travail PPRI Drac pour décliner sur le territoire les objectifs de résilience, avec des productions notables : l'aide à la définition de la carte des enjeux, l'exploration d'une méthodologie partagée pour estimer le potentiel de renouvellement dans les zones exposées, l'identification des outils d'encadrement des opérations d'urbanisme et d'aménagement, ainsi que des simulations de projets urbains résilients réduisant la vulnérabilité dans le cadre des nouvelles règles du PPRI en gestation.



« Mettre en place une démarche de résilience territoriale »
Une journée de réflexion était organisée par la Banque des Territoires, Bouygues Construction et le cabinet Chronos le 14 octobre à Paris. À cette occasion Frédéric Pontoire, Responsable Stratégies Territoires et Montagne à l'Agence est intervenu aux côtés de France Ville Durable, de l'Institut Paris Région, du Cerema, de l'Ademe et du Haut comité Français pour la Résilience Nationale. Il a témoigné du fait que la résilience, bien que relevant nécessairement d'une approche globale et systémique, peut être d'abord initiée à partir d'un risque spécifique.



**Questions à
Florent Sion,
Olga Braoudakis,
Colombe Buévoz,
Olivier Bontemps
Chargés d'études**

ORT, CENTRES-BOURGS, PETITES VILLES DE DEMAIN : L'AGENCE SE RAPPROCHE DES COMMUNES

Après le « tunnel » des PLUi, l'Agence se rapproche des communes et des intercommunalités pour la mise en projets. Concrètement, cela consiste en quoi ?

La suite logique de l'élaboration des PLUi réside dans leur mise en œuvre, à travers les projets portés sur les territoires. L'Agence s'est structurée pour répondre aux sollicitations des collectivités qui, une fois les outils réglementaires et de planification mis en place, se lancent dans la concrétisation de leurs ambitions. Elle se pose en médiatrice et traductrice, propose des outils pédagogiques ciblés, des inventaires des sites de projets, des bases de données... Tout ce qui peut favoriser la « prise en main opérationnelle » du document par les communes et les parties prenantes. Il faut aussi intégrer les évolutions liées à la vie de ces projets et aux ambitions des nouvelles équipes municipales. C'est ce que fait l'Agence en travaillant sur les modifications des PLUi qui prennent en compte l'avancée des réflexions.

Revitaliser les centres-villes, rénover l'habitat, redynamiser les commerces... Comment l'ORT peut-elle être vecteur de projet partagé ? Avez-vous des exemples ?

Véritable « assembleur », l'ORT permet la mise en cohérence des politiques sectorielles (habitat, équipements, commerces, espaces publics, patrimoines, santé...) et fait travailler ensemble de nombreux acteurs, dont l'État, le Département, mais aussi des partenaires privés. L'enjeu est d'aborder les problématiques des centres-villes dans leur globalité, dans une vision à long terme et non plus au gré des opportunités. En mettant autour de la table et de façon structurée (comité de pilotage inscrit dans la durée) les parties prenantes de la revitalisation des centralités, les ORT veulent faire émerger de nouvelles pratiques, plus concertées. Complexes, les centralités présentent des problématiques propres que des approches sectorielles en silo ne suffisent pas à traiter. On ne peut pas aborder la question des rez-de-chaussée commerciaux sans parler praticabilité des espaces publics, conditions d'accès au centre-ville, valorisation de l'image de la ville à travers son patrimoine, rôle des équipements, réhabilitation de l'habitat, etc. Dans le Grésivaudan (Crolles, Pontcharra et Villard-Bonnot), l'Agence aide l'intercommunalité à élaborer et déployer son plan d'actions : par la hiérarchisation et l'écriture des premières fiches-actions et une assistance aux élus communaux pour réorienter

les axes de travail en fonction des priorités du mandat. L'année 2020 a également été l'occasion d'engager avec l'ORT de La Mure la première « démarche d'urbanisme favorable à la santé » à cette échelle de l'Agence. En partenariat avec l'Agence régionale de santé (ARS) et l'Observatoire régional de la santé (ORS), l'Agence a mobilisé ses expertises pluridisciplinaires en architecture, habitat, espace public, commerce et environnement. L'équipe a proposé une déclinaison spatiale des enjeux de santé du centre-ville et proposé des premières recommandations pour accompagner la mise en œuvre d'un projet de revitalisation soucieux des plus fragiles et vecteur d'amélioration du cadre de vie pour tous. La crise sanitaire a conforté les élus et les techniciens dans leur volonté de mettre les enjeux de santé au cœur de leurs actions politiques.

Aux côtés de l'État, du Département et de plusieurs intercommunalités, l'Agence s'investit dans le programme « Petites Villes de Demain », auprès de communes en Isère. Qu'a-t-elle fait en 2020 ?

En deuxième partie d'année, il a fallu répondre rapidement à l'appel à candidature national pour bénéficier du dispositif national PVD. Sur la trentaine de communes iséroises candidates, quatorze* ont finalement été retenues. Malgré le contexte d'élections locales et de confinements, l'Agence a épaulé le Vercors, la Matheysine et Grésivaudan qui l'ont sollicitée pour constituer leurs dossiers de candidature. En parallèle, l'Agence met en place, avec le Département et en complémentarité avec l'ANCT**, un « club local de la revitalisation » pour tous les territoires isérois ayant candidaté aux dispositifs ACV, ORT, PVD**. Il s'agit de leur offrir un lieu d'échange où partager et s'inspirer des expériences des autres. L'objectif est d'aborder ensemble et avec les acteurs pertinents, les sujets à enjeux, mutualisables au-delà des communes et intercommunalités, pouvant faire l'objet d'un travail avec les organismes concernés (EPF, Action logement, CAUE de l'Isère...). L'Agence lance cette démarche en 2021, avec les premières rencontres à partir de cet été.

* Chasse-sur-Rhône, Beaurepaire, La Côte-Saint-André, Crémieu, La Tour-du-Pin, Le Pont-de-Beauvoisin, Saint-Laurent-du-Pont, Tullins, Saint-Marcellin, Villard-de-Lans, Mens, La Mure, Le Bourg-d'Oisans, Pontcharra.

** Agence nationale de cohésion des territoires ; Action cœur de ville ; Analyse du cycle de vie ; Opération de revitalisation du territoire ; Petites villes de demain

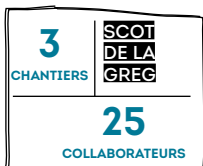
LE SCoT DE LA GREG en chantiers

Durant l'année 2020, l'Agence s'est mobilisée aux côtés de l'EP SCoT de la Grande Région de Grenoble (Greg) pour accueillir les nouveaux élus et les aider à s'approprier à la fois les contenus du document, le rôle de l'Établissement public, les enjeux interterritoriaux, les résultats du bilan-évaluation de 2018 et des travaux de 2019 préparatoires au lancement d'une évolution du SCoT. Toutes les parties prenantes ont été mobilisées.

Les débats autour du bilan de la mise en œuvre du SCoT en 2018 ont permis aux élus de l'EP SCoT de confirmer leur attachement à la plupart des principes et objectifs de 2012. Ils ont également fait émerger des besoins de précision, d'adaptation ou de reformulation du projet notamment liés aux enjeux de transition et de résilience. En 2020, au-delà de l'assistance au pilotage qu'elle continue d'apporter à l'EP SCoT, l'Agence a porté techniquement trois chantiers liés à ces enjeux.

Chacun d'eux se structure autour des mêmes dimensions : associer et mobiliser l'ensemble des acteurs ; ouvrir le champ de la réflexion tout en clarifiant les limites ; articuler les approches quantitatives et qualitatives ; agir en coordination avec la démarche prospective à 30 ans à l'échelle de l'aire grenobloise. Cette démarche vise à anticiper les grandes évolutions et identifier les leviers d'un SCoT, en favorisant l'implication d'une grande diversité d'acteurs (territoires voisins, acteurs socio-économiques, chercheurs, société civile).

Prélude à leur mobilisation (dans le cadre d'entretiens, d'ateliers, de groupes projets puis de séminaires), une toile des acteurs a été réalisée pour chacun des chantiers. Voir la toile des acteurs de l'énergie en pages 48-49.



CHANTIER RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

VOLET BIODIVERSITÉ

Objectifs : mettre en place une dynamique territoriale en faveur de la biodiversité / Garantir une meilleure préservation de l'existant et reconquérir les espaces dégradés.

Les alertes répétées de la communauté scientifique en matière d'atteinte à la biodiversité interpellent fortement la Greg et ses acteurs. Quels sont les leviers d'un SCoT pour agir mieux ? Quel est l'impact du changement climatique sur la biodiversité ? EP SCoT et Agence se sont attelés à ces questions complexes en s'appuyant sur les compétences et expertises des partenaires locaux (institutionnels, techniques, scientifiques...) et en menant des entretiens pour faire ressortir une vision partagée des enjeux du territoire. L'Agence en a dressé un premier panorama, ainsi que des opportunités et approfondissements nécessaires pour anticiper les besoins et les défis à relever au sein du SCoT.

VOLET ÉNERGIE

Objectifs : accélérer la transition énergétique dans la Greg en activant trois leviers : l'efficacité énergétique, la sobriété et le développement des énergies renouvelables.

Dans un contexte d'évolutions législatives, le bilan du SCoT a mis en évidence la nécessité d'aller plus loin en termes de transition énergétique, de lutte contre le changement climatique et d'adaptation à ce dernier, au sein d'une approche plus transversale, coordonnée à une échelle élargie, et

dans la prise en compte des objectifs du Sradet adopté le 20 décembre 2019. Après un état des lieux des enjeux et acteurs de la transition, l'Agence a actualisé le portrait énergétique de la Greg et conduit des ateliers. Treize entretiens ont également été réalisés auprès d'acteurs diversifiés (EPCI, Région, Département, État, gestionnaires de réseaux, associations) qui ont permis de croiser les stratégies et les choix de développement. Le rapport d'étape fait ressortir les points de vigilance en matière de développement des ENr, d'efficacité et de sobriété énergétique, ainsi que de nombreux sujets à traiter en inter-territoires en vue d'établir une trajectoire bas carbone commune.

CHANTIER RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE

Objectifs : mieux comprendre le fonctionnement économique et aider à objectiver la question du foncier économique.

À l'échelle du SCoT de la Greg, l'Agence investit depuis trois ans le fonctionnement économique du territoire, la question du foncier économique et de la logistique. Ici encore, le fort enjeu d'une stratégie de développement économique partagée devra s'appuyer sur l'édification d'une vision commune. Les travaux bénéficieront des apports de la thèse Cifre portée par l'Agence, la Métropole et l'EP SCoT.

Sur le volet foncier et immobilier, l'Agence a accompagné les EPCI dans l'élaboration de leurs atlas respectifs. Grâce à quoi l'EP SCoT dispose d'une vision partagée et fiable du foncier éco-

nomique occupé, disponible et projeté. En complément, une analyse des commercialisations du foncier économique et de la demande en foncier et immobilier d'entreprise a été menée afin de rapprocher offre et demande.

Sur le volet logistique, un état de la situation a permis d'identifier les leviers d'une démarche interterritoriale. En complément, à la demande des élus et via des entretiens, le foncier dédié à la logistique et les besoins des professionnels a été repéré.

CHANTIER TRANSITIONS SOCIÉTALES ET VOLET COMMERCE

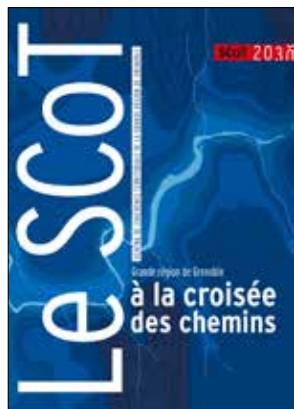
Objectifs : repérer les risques de nouvelles fractures sociales et territoriales / envisager les conséquences spatiales de l'évolution des modes de vie dans la Greg / s'interroger sur l'évolution de la notion de proximité(s) et sur la construction de nouvelles subsidiarités.

Une enquête qualitative auprès de profils socioprofessionnels diversifiés (psychologue, bailleur social, direction d'un centre commercial en périurbain...) a été menée, afin d'entrevoir les évolutions sociétales à l'œuvre dans huit sphères* de la vie quotidienne

des habitants et des usagers du territoire. En complément, un focus-group (janvier 2021) a permis de dégager des schémas-types de fonctionnement de proximité. Cette matière première sera utile pour une deuxième étape, qui prendra la forme d'un jeu de rôles avec des habitants, des élus et techniciens.

*Consommer - Se soigner / prendre soin de soi - Habiter - Travailler - Se déplacer - Se divertir / se ressourcer - Faire citoyen - S'entourer

LE VOLET COMMERCE a identifié les grands principes d'évolution du Document d'Aménagement Commercial (DAC). Une publication viendra capitaliser les travaux menés depuis 2019 et présenter les sujets à approfondir (centralités commerciales, évolutions des Zacom...).

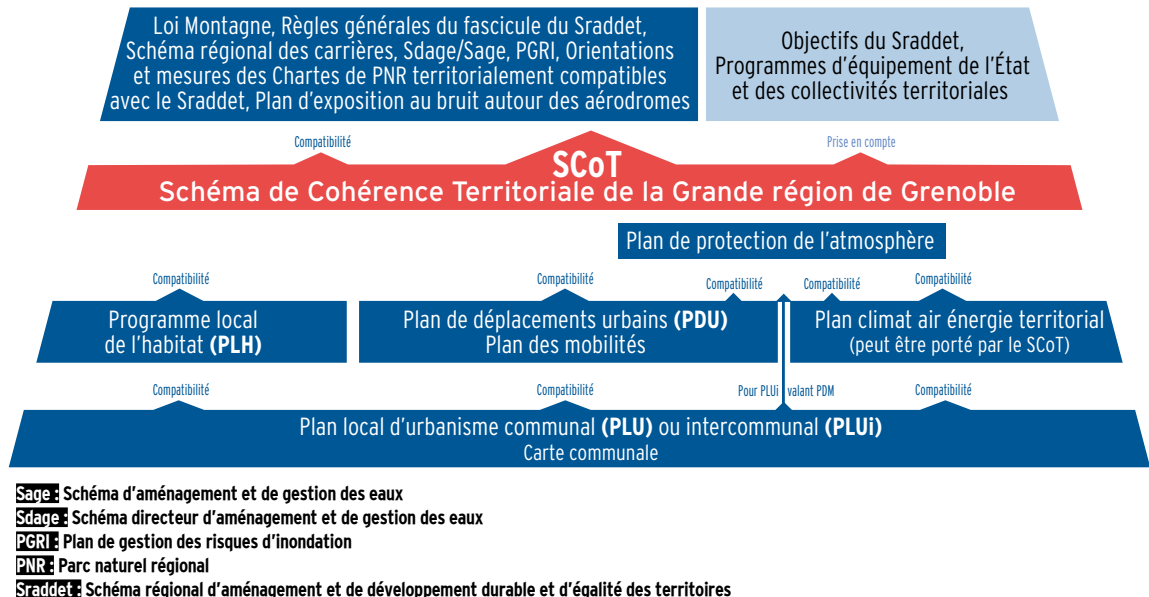


Une synthèse du bilan et des orientations destinées aux élus : Le SCoT à la croisée des chemins

Comment faire du SCoT un document fédérateur et ambitieux à l'échelle des 250 communes couvertes par un document compatible ? Le SCoT est-il bien connu et approprié des nouveaux élus ? Pour les y aider, l'EP SCoT a publié « Le SCoT à la croisée des chemins », avec l'aide de l'Agence.

À l'ouverture d'un nouveau mandat, cette publication veut transmettre aux élus « l'esprit du SCoT » de 2012, pensé comme un cadre de projet coopératif à grande échelle. Elle dresse un panorama complet de la Greg en 2020, certes d'avant la crise mais qui révèle les tendances lourdes déjà à l'œuvre et les multiples potentiels du territoire. Elle retrace également les grands éléments de bilan du SCoT. En 2018, cinq séminaires d'échanges avaient permis de prendre le recul nécessaire pour analyser les résultats et réfléchir aux questions de fond dans la perspective d'une future feuille de route. « Le SCoT opérateur des transitions », en conclusion du document, dessine les grands axes d'action : définir une stratégie de résilience climatique, construire une culture partagée du risque et anticiper les évolutions sociétales et renforcer les capacités de rebond économique.

Le SCoT à la croisée des chemins



PLUi : l'année de la mise en projets

L'ensemble des cinq PLUi suivis par l'Agence ont été approuvés entre fin 2019 et début 2020. Terme d'un processus, ouverture d'un autre. La mise en œuvre devrait nécessiter la même implication politique et technique, pour que l'investissement collectif se concrétise à hauteur des défis et des ambitions du document.



BIÈVRE EST

L'année 2020 s'est ouverte sur un enjeu fort de pédagogie autour du document. Accueil des nouveaux élus, acculturation des services des communes et de l'intercommunalité, appropriation par le grand public, préparation à la mise en œuvre des projets... L'Agence a organisé des séminaires de présentation et de formation à l'intention des élus et techniciens. Des documents pédagogiques (fiches thématiques et sites de projets) sur la totalité des OAP sectorielles du PLUi ont été réalisés. Ils rassemblent toutes les données réglementaires et de projets sur chaque site et constituent la première pierre de la mise en œuvre des OAP. À court terme, un des objectifs pour le territoire est de remettre en place une instance de suivi du PLUi, tout aussi mobilisée que le comité de pilotage initial.



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

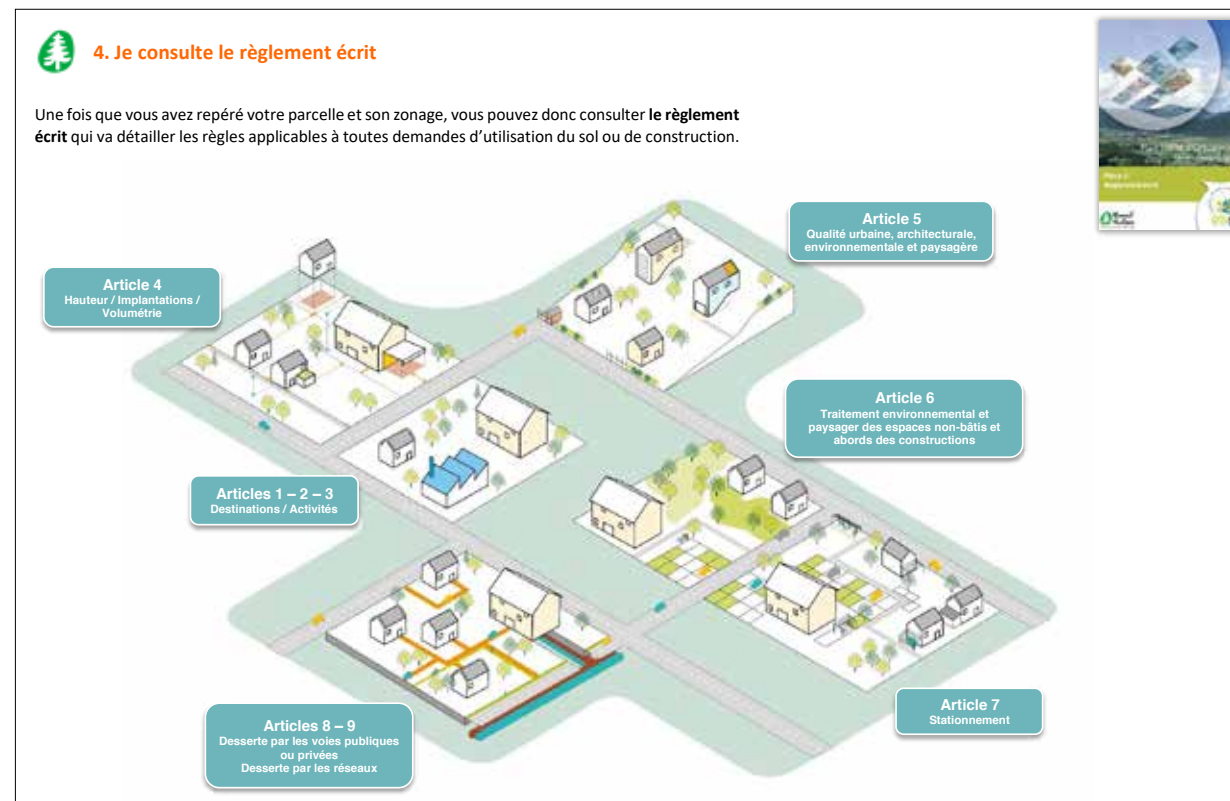
Après l'approbation en décembre 2019 et les élections municipales, le second semestre 2020 a été l'occasion d'une tournée des communes. Au programme : une présentation du PLUi aux élus et l'exposé de la feuille de route Métro-



BIÈVRE ISÈRE

Bièvre Isère a souhaité poursuivre son partenariat avec l'Agence en lui confiant, dès le début de l'année, une mission d'appui au lancement des procédures d'évolution de ses deux PLUi : constitution et alimentation d'une base de données des besoins d'évolution des pièces réglementaires et OAP, aide à la décision sur le choix des procédures, les modalités d'association des communes et autres acteurs... Une première procédure de modification des deux documents a pu être engagée à l'automne. L'année 2020 a permis à Bièvre Isère d'identifier le contour des évolutions prioritaires à leur apporter ainsi qu'une stratégie quasi annuelle d'évolution.

pole-Communes-Agence. L'intervention de l'Agence a porté principalement sur l'élaboration de livrets de projets. Propres à chacune des 49 communes, dans le prolongement des livrets communaux du PLUi, ils servent le dialogue et la connaissance en présentant les différents sites de projets, l'ambition, les conditions d'opérationnalité. Ils seront le support d'un diagnostic partagé entre les communes et les services de la Métropole sur la capacité du territoire à répondre aux orientations ambitieuses des différents documents-cadres (PLUi, mais aussi PLH, PDU, PCAEM, Schéma directeur des espaces économiques...). Dans son programme d'accompagnement à la mise en œuvre du PLUi, les équipes techniques de la Métropole et de l'Agence ont également proposé d'approfondir certains champs thématiques (risques et résilience, formes urbaines, artificialisation des sols, paysage et biodiversité, climat, air et énergie, patrimoine, santé, volet aménagement du schéma directeur de développement universitaire).



Téléchargez Le mode d'emploi du PLUi-h du Massif du Vercors



MASSIF DU VERCORS

L'accompagnement de l'Agence a porté sur la communication et l'appropriation du PLUi-h par tous (habitants, promoteurs, nouveaux élus...). Les documents pédagogiques de lecture et de « mode d'emploi » du PLUi-h ont été travaillés au printemps. Le reste du programme s'est partagé entre l'assistance au traitement des contentieux, l'aide à la mise en œuvre des OAP (faisabilités complémentaires et conseil), le lien avec l'EPFL-D ou encore les échanges avec le Parc naturel régional du Vercors dans le cadre de la révision de la Charte. En parallèle, l'Agence et l'intercommunalité se sont mobilisées pour anticiper la question du suivi du PLUi-h et de la capitalisation dans le temps des indicateurs nécessaires.

Découvrez le dossier PLUi sur www.aurg.fr



CŒUR DE CHARTREUSE

La communauté de communes s'est lancée dès le début 2020, avec le service Autorisation du Droit des Sols, dans une analyse complète du règlement écrit et de son application. L'Agence ayant accompagné ponctuellement l'intercommunalité pendant l'élaboration du PLUi-h, notamment sur les questions réglementaires et la procédure, a été sollicitée pour l'aider à sélectionner les points relevant d'une prochaine modification simplifiée. Un conseil juridique a également été apporté tout au long de l'année (suivi des contentieux et procédure d'évolution du PLUi-h) et une expertise générale sur le contenu des pièces.

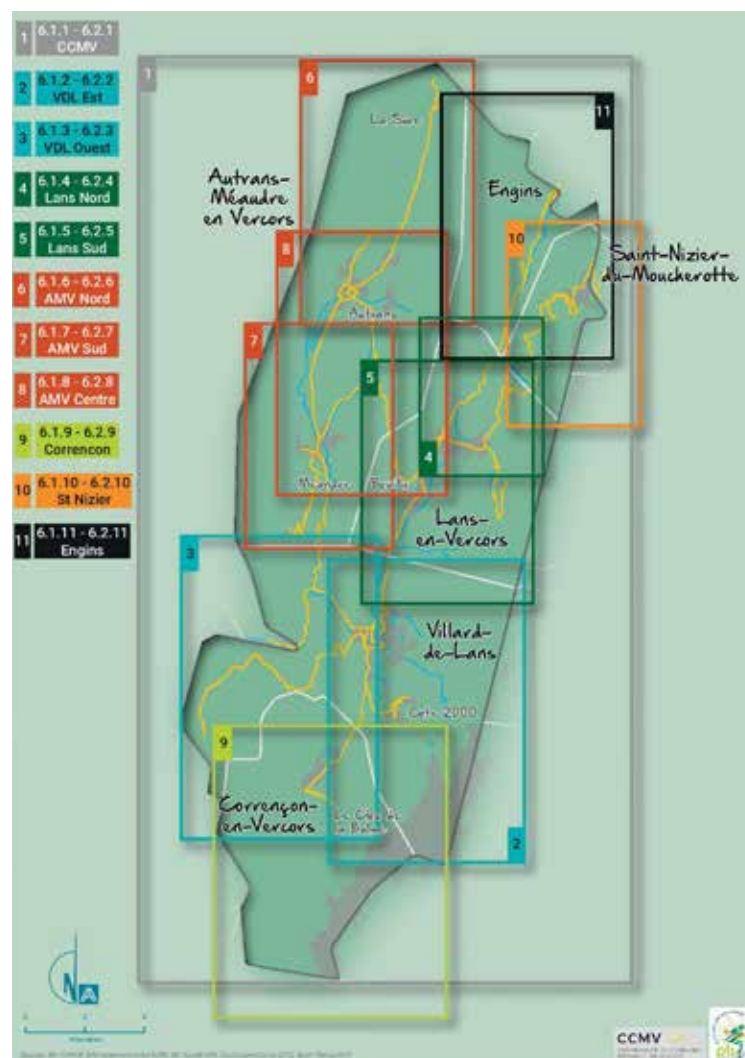
PLUI-H VERCORS : LE TEMPS DE LA PÉDAGOGIE



Extrait du mode d'emploi PLUI-h du Massif du Vercors

Plusieurs planches pour chacune des communes :

Carte CCMV	6.1.1 - 6.2.1 CCMV		
VILLARD DE LANS	6.1.2 - 6.2.2 VDL Est	6.1.3 - 6.2.3 VDL Ouest	
LANS EN VERCORS	6.1.4 - 6.2.4 Lans Nord	6.1.5 - 6.2.5 Lans Sud	
AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS	6.1.6 - 6.2.6 AMV Nord	6.1.7 - 6.2.7 AMV Sud	6.1.8 - 6.2.8 AMV Centre
CORRENCON EN V.	6.1.9 - 6.2.9 Correncon		
ST NIZIER DU M.	6.1.10 - 6.2.10 St Nizier		
ENGINS	6.1.11 - 6.2.11 Engins		



Téléchargez Le mode d'emploi du PLUI-h du Massif du Vercors

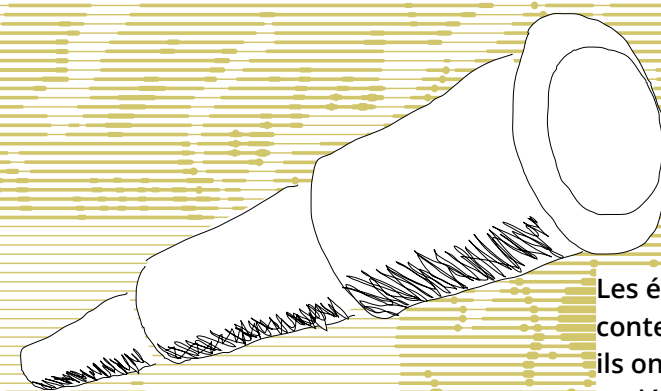
pluih

L'année 2020 a vu le déploiement d'outils de communication et d'appropriation, pour favoriser l'accessibilité des contenus, notamment des OAP et du règlement écrit. L'Agence et la CC du Massif du Vercors se sont partagé le travail. Un Guide de lecture du PLUI-h, déjà mis en ligne au moment de l'enquête publique, a été actualisé en juin. En complément, un mode d'emploi du PLUI-h a été diffusé aux élus lors des commissions municipales d'urbanisme. Il est disponible sur le site de la CCMV, à disposition des architectes, promoteurs, habitants...

1. J'identifie la planche de zonage qui me concerne

> Le territoire de la CCMV est découpé en 11 planches et pour chaque planche graphique, il y a un plan de zonage général (de 6.1.2 à 6.1.11) et un plan des prescriptions (les prescriptions sont des contraintes supplémentaires qui viennent s'ajouter au zonage, comme par exemple, les emplacements réservés, les secteurs de mixité sociale, les espaces boisés classés, les protections patrimoniales, les périmètres de captages, les périmètres d'OAP, les secteurs de diversité commerciale ; ce sont les planches numérotées de 6.2.2 à 6.2.11).

Attention certaines communes font l'objet de plusieurs planches pour couvrir l'intégralité de leur territoire et conserver un minimum de lisibilité.



Les élus l'ont réaffirmé : sans vision possible sur l'avenir dans un contexte qui limite les certitudes et ne garantit pas les trajectoires, ils ont besoin d'une boussole. L'Agence les accompagne, et développe des stratégies, des outils d'aide à l'analyse et à la décision, comme les modèles et les projections. Avec ses partenaires, elle s'investit dans une veille dynamique des modes de vie, suit les effets de la crise pour chacune des thématiques à enjeux, impulse une plateforme partenariale des prospectives et des stratégies pour mutualiser les recherches, les expertises et les expériences.

PROJETER

BREVES
PAGES 36 & 37

ÉVÈNEMENT
PAGE 38
41^e rencontre de la Fnau

FOCUS
PAGE 39
E-commerce, la nouvelle donne ?

GROS PLAN
PAGES 40 & 41
Projet TANDEM
Transition touristique des stations de montagne
Demain, les berges de l'Isère

EXPERTISE
PAGE 42
Révéler un site emblématique

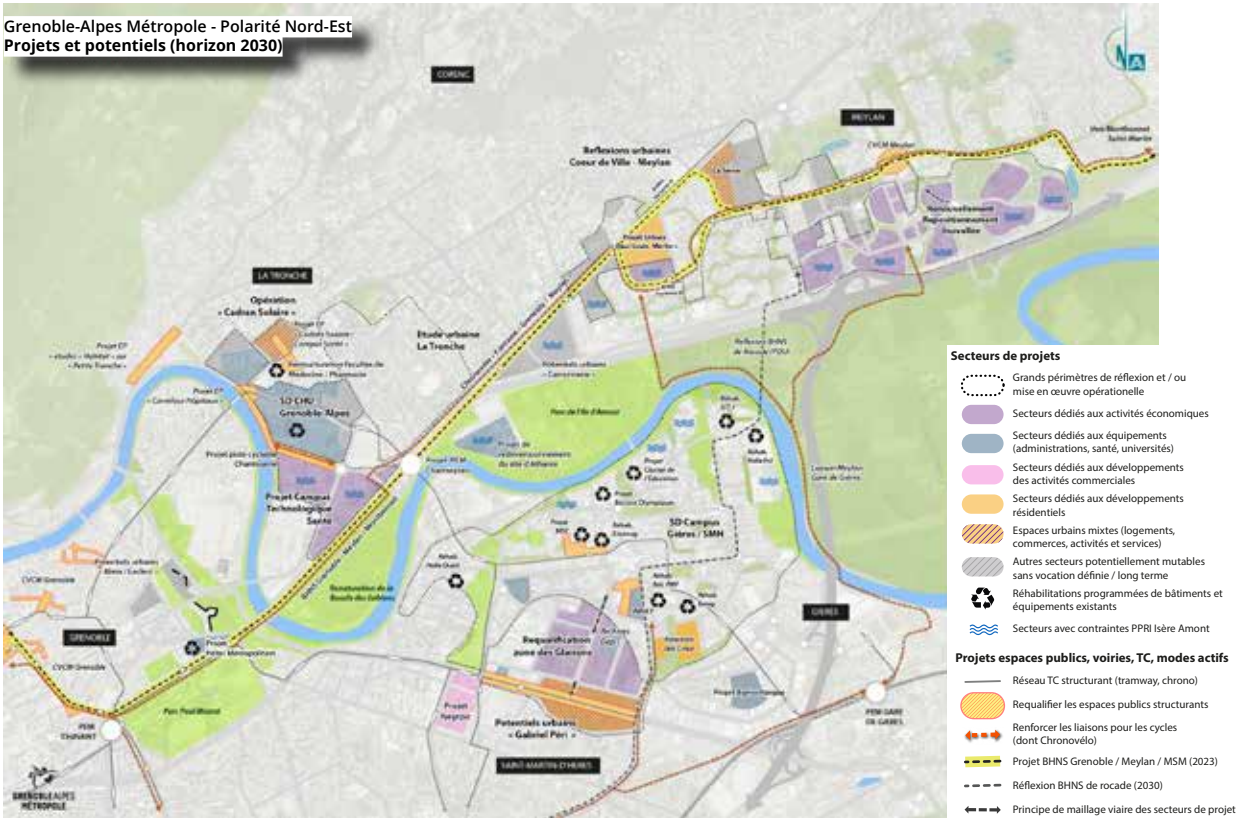
Imagine

des futurs

Territoires de projets

Polarité Nord-Est : l'un des 6 grands secteurs de projets de la Métropole

Le centre-ville élargi de Grenoble et cinq autres secteurs de projets, ou polarités, sont définis par le PLUi métropolitain comme particulièrement porteurs de l'ambition du territoire. Ce en raison de leur niveau d'équipements, de la diversité de leur offre urbaine (commerce, services, loisirs, culture, mobilité) et de leur potentiel de développement. Grenoble, Saint-Martin-d'Hères, Meylan, La Tronche et Gières dessinent ainsi la Polarité Nord-Est, un territoire économique majeur mais particulièrement vulnérable aux risques naturels et fragmenté par plusieurs coupures naturelles ou artificielles. L'enjeu est bien identifié : coordonner les projets en cours, relier les centralités du secteur, développer les mobilités actives et valoriser le « parc naturel » des boucles de l'Isère. Une mission pour l'Agence, dont la première étape s'inscrivait dans une visée d'aménagement prospective co-construite sur le terrain (secteurs d'Inovalée et du futur Campus Technologique Santé notamment) avec différents services de Grenoble-Alpes Métropole, du Smmag et des communes, ou d'autres acteurs publics et privés porteurs de projets structurants (CHUGA, UGA...). Ce travail a abouti à une cartographie des différents projets et potentiels à l'horizon 2030, à un plan des orientations d'aménagement et des espaces publics ainsi qu'à des éléments pour alimenter les cahiers des charges de prestations ou de conception. D'autres ateliers sectoriels du même type sont prévus en 2021.



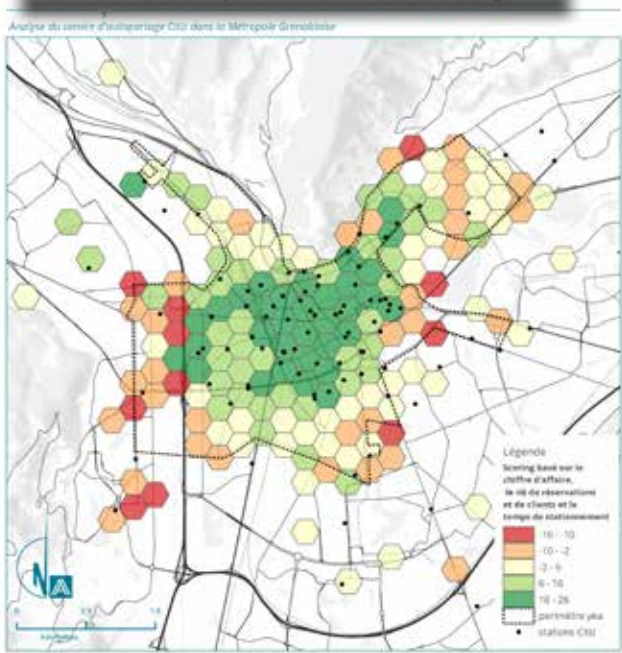
Mobilités

Covoiturage, autopartage, véhicule électrique : l'avenir des mobilités ?

L'Agence est mobilisée depuis quelques années pour accompagner la Métropole et le Smmag dans l'approche des nouvelles mobilités, qui recouvrent à la fois les mobilités partagées et la mobilité électrique, l'objectif étant de contrer les effets négatifs de la voiture individuelle. Cette année l'Agence était devant un contexte particulier : ouverture de la voie dédiée au covoiturage sur l'A48 en septembre 2020 ; élargissement de la compétence véhicule partagé à l'échelle des trois AOM qui composent désormais le Smmag ; crise sanitaire à fort impact pour les mobilités partagées. En 2020, un important travail a été mené sur l'autopartage. Grâce à une exploitation fine des données de Citiz Alpes Loire, l'Agence a réalisé un diagnostic complet de l'autopartage dans la région grenobloise afin d'essayer de mieux comprendre les clefs de son bon fonctionnement et d'esquisser des pistes pour une montée en puissance de ce nouveau mode d'utilisation de la voiture. Concernant le covoiturage, elle a finalisé le « schéma des points de covoiturage » dans la métropole, à partir d'une méthodologie de scoring permettant de noter l'ensemble du territoire. En a résulté une cartographie des secteurs métropolitains où il semble en théorie pertinent de développer des points de prise en charge Enfin, une réflexion s'est engagée sur l'évolution de la grille tarifaire pour la recharge des véhicules électriques. Différents scénarios seront établis en faveur d'un service dont les frais de fonctionnement sont couverts par l'utilisateur.

A retrouver sur www.aurg.fr

Classement des secteurs de dépôt des véhicules Yea! selon un scoring



CHIFFRE

UN VÉHICULE EN AUTOPARTAGE EST RÉSERVÉ
29 %
DE SON TEMPS
ET LA DISTANCE MÉDIANE D'ACCÈS
À UNE STATION EST DE
500 M

souhaitables

Méthodes

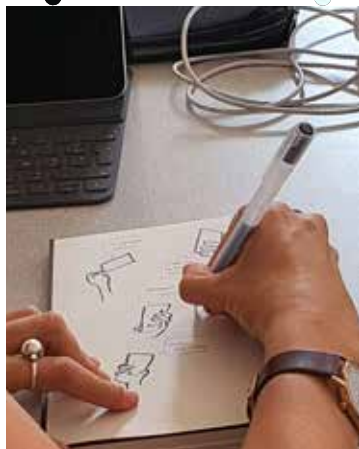
Des compétences et réflexions nouvelles

Cette année, l'Agence a étoffé son équipe pour s'ouvrir à de nouvelles réflexions et méthodes.

Avec Grenoble-Alpes Métropole, l'EP SCoT et l'IUGA, elle accueille depuis novembre 2020 Yatina Calixte, urbaniste doctorante en thèse Cifre (Conventions industrielles de formation par la recherche). Son sujet : La résilience économique des systèmes urbains au prisme des enjeux environnementaux. Elle conduit ses recherches sous la direction de Magali Talandier, professeure des universités à l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine (IUGA), laboratoire Pacte. Sa thèse s'inscrit dans le programme de recherche national Popsu Métropoles coordonné par l'agence interministérielle PUCA et contribue au réseau 1 000 doctorants pour les territoires. Pour l'Agence c'est une première et une chance. Dans la littérature scientifique, la résilience économique se réfère le plus souvent à des processus productifs, oubliant les autres fonctions du territoire. La thèse de Yatina éclairera ces deux facettes des processus de résilience économique des systèmes urbains à savoir : appréhender l'ensemble des dynamiques et intégrer les enjeux environnementaux. Une méthodologie mixte, quantitative et qualitative, sera mobilisée.

L'autre recrue de l'année, en contrat d'apprentissage innovation, est Clément Mazzega (Master Management de l'innovation à l'IAE). Sa mission porte sur les transitions sociétales (travaux préalables à la révision du SCoT de la Greg) et les innovations méthodologiques dans nos pratiques professionnelles, à partir de l'analyse des comportements humains. L'enjeu : repérer et expérimenter des outils nouveaux pour développer de nouvelles approches plus sensibles, plus immersives, plus créatives, dans les réflexions sociétales. Le travail de Clément nourrira la conception d'un dispositif d'animation original au sein de l'Agence, impliquant les acteurs du territoire dans la diversité de leurs profils, besoins et aspirations. Il sera particulièrement utile à la construction des diagnostics.





41^E RENCONTRE DE LA FNAU : quelle fabrique de la décision publique en 2040 ?

Produire autrement des politiques publiques qui concourent à la soutenabilité et à un futur « heureux » dans un monde bousculé par des perspectives incertaines... c'était l'objectif de l'atelier 9 de la 41^e rencontre de la Fnau, le 2 décembre, animé par urbA4, le réseau régional des agences Auvergne-Rhône-Alpes.

UN TRAVAIL EXPLORATOIRE ET PROSPECTIF EN AMONT

Les crises économiques, sociales, sanitaires et environnementales s'accroissent et s'entrechoquent. Les populations manifestent et s'expriment. Dans tous les domaines d'activité, des professionnels et des associations s'engagent et innove. Certaines entreprises cherchent à évoluer, avec un rapport au travail et aux valeurs qui change. Les acteurs publics ne sont pas en reste dans cette dynamique de transformation : ils expriment le besoin de proposer de nouveaux modes d'action territoriale. Pour les agences et les acteurs de l'ingénierie publique en général, se pose la question de se repositionner et de les accompagner.

Quatre séances de travail ont mobilisé les agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes. Le groupe a privilégié une prospective du « comment ? », focalisée sur les processus de fabrication et de conception des politiques publiques, sur leurs mécanismes de déploiement et de mise en œuvre, ainsi que sur leurs dispositifs de suivi et d'évaluation.

« L'atelier nous a forcé à entrevoir des évolutions positives derrière l'écran opaque des crises que nous traversons. La trajectoire envisagée ne se fera pas sans de profondes ruptures, sans nous réinterroger à la fois sur les changements à opérer et sur la manière dont est produite la décision publique... »
Constant Berrou, Chargé d'études Territoires

LA « FIGURE 2040 » : UNE DÉCISION PUBLIQUE COLLEGIALE POUR LA GESTION DES COMMUNS

Une fois identifiés les nombreux facteurs de changement, la figure 2040 conçue par le groupe envisage un futur possible parmi bien d'autres. Issue d'un exercice prospectif créatif sous la forme du jeu sérieux « Prospect'Us » élaboré par UrbALyon, elle a été soumise au débat lors de l'atelier du 2 décembre. Les commentaires ont permis d'enrichir et compléter les propositions. Ainsi, parmi les évolutions du système d'action publique évoquées, quatre sont apparues particulièrement souhaitables aux yeux des participants :

- Le renouvellement des politiques publiques et des instances de gouvernance,
- L'évolution du rôle de l' élu local vers un rôle de facilitateur,
- Les innovations démocratiques (collégialité des prises de décision et participation des habitants),
- L'évolution du système de valeurs (nouvelles approches de gestion des communs).



Pour accompagner cette nécessaire collégialité des prises de décision et ce nouveau rôle des élus, l'ingénierie territoriale ne peut plus se contenter d'apporter des solutions ou une expertise « clé en main ». Elle doit surtout permettre aux parties prenantes d'imaginer et de négocier ensemble leurs solutions. Pour cela, elle propose d'adopter une posture de « médiateur - traducteur - éclairer des débats ».

Le devenir des agences étant fortement interrogé, de nombreuses questions et réactions ont été suscitées qui viendront nourrir l'élaboration du Projet d'Agence.

Retour sur l'atelier de la 41^e rencontres de la Fnau



La Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau) joue un rôle moteur au sein du réseau des 50 agences. Elle est à la fois un réseau d'élus et de 1 700 professionnels au sein des agences qui favorise les échanges d'expérience, l'organisation d'événements et de projets collectifs. Enfin, la Fnau travaille en lien étroit avec les associations de collectivités, les ministères et les têtes de réseaux au niveau national et international pour promouvoir le modèle « agence d'urbanisme » et contribuer aux débats sur la ville et les territoires. Elle est présidée par Jean Rottner, président de la Région Grand Est et Patrice Vergriete, président de la communauté urbaine et Maire de Dunkerque.

FOCUS

E-COMMERCE, la nouvelle donne ?



Véritable symbole de l'évolution des pratiques de consommation de ces dix dernières années, le E-commerce a marqué l'année 2020 par des volumes et des fréquences d'achat record. À l'échelle nationale, les ventes en ligne en France ont fait un bond de +8,5 points en un an, alors qu'elles avaient progressé de +2 points sur les cinq dernières années (Source : Fevad 2021). Une étude a été confiée à urbA4 en coopération avec un bureau d'études.

Dès la fin 2019, l'Agence avait été interpellée par ses membres sur les conséquences du recours à la vente en ligne :

quels liens de causalité entre l'émergence de ce canal de distribution et la vacance commerciale observée dans nos centres-villes ? Quels effets sur l'emploi ? Quelle surface d'entrepôt est nécessaire ? Quels impacts de l'accroissement des livraisons sur les flux routiers ? Le E-commerce, est-il une menace pour nos territoires ou une opportunité ? Quels sont les outils à disposition des collectivités pour impulser son développement, l'encadrer ou le contraindre ?...

La Dreal Auvergne-Rhône-Alpes s'est posé ces mêmes questions et a confié une étude à notre réseau d'agences urbA4, aux côtés du bureau d'études AID Observatoire.

L'objectif : comprendre les enjeux du E-commerce, ses impacts territoriaux et les leviers à disposition des collectivités, à l'échelle régionale. Pour garantir une bonne articulation dans les approches et les échelles, notre agence grenobloise a mobilisé une équipe multithématique autour du commerce et de la logistique, épaulée par une stagiaire. L'enjeu était à la fois de monter en connaissance sur ce sujet, d'apporter son expertise territoriale dans la démarche régionale en s'attachant à décrypter les phénomènes à l'œuvre en région grenobloise. Quatre phases d'étude se sont succédé : un diagnostic national et régional du E-commerce ; l'identification des impacts de la vente

en ligne en matière d'aménagement du territoire (pour les métropoles, villes-centres d'agglomérations, villes moyennes, territoires périurbains et territoires ruraux) ; la réalisation d'une étude de marché qui a permis d'estimer trois scénarios de développement du E-commerce à horizon 2025.

« Ce qui est sûr, c'est que le paysage commercial est appelé à beaucoup évoluer au cours des prochaines années, tant sur les très grands formats d'hypermarchés (qui vont peu à peu disparaître ou se transformer) que sur les petites zones commerciales de périphérie. Internet fera surtout son entrée dans les magasins, donnant lieu à des expériences à la frontière entre le loisir et la consommation ».

Julien Clémenti, Chargé d'études Économie.

« Très rapidement, ce sont aussi les vagues de camionnettes des différentes messageries qui marqueront l'ambiance de nos villes. Une très légère augmentation du recours à la vente en ligne peut faire exploser le nombre de colis en circulation et avoir des conséquences bien visibles. »

Clément Dreveton, Chargé d'études Mobilités.

La vente en ligne a progressé de +2 points en cinq ans dans l'aire grenobloise. Mais le confinement a montré qu'une très rapide accélération était possible.

« Si nous allons vers un modèle anglo-saxon, le gâteau ne sera plus assez important et des commerces fermeront » affirment nos experts. L'Agence se met à la disposition de ses partenaires pour poursuivre et affiner localement ce travail de compréhension des impacts territoriaux du E-commerce.

CHIFFRE

EN RÉGION GRENOBLOISE : LA PART DU E-COMMERCE NON-ALIMENTAIRE REPRÉSENTE **9 %** DES DÉPENSES DANS LA MÉTROPOLE ET JUSQU'À **13 %** DANS LES TERRITOIRES PLUS DÉPENDANTS COMMERCIALEMENT (TRIÈVES, GRÉSIVAUDAN, SMVIC...)

Quelles tendances identifiées dans le diagnostic impactent le plus fortement les territoires ?

Commerce physique	Logistique	Livraisons
Basculement omnicanal	Développement de l'immobilier logistique	Fragmentation des commandes
Démultiplication de fonctions au sein des points de vente	Diversification des produits immobiliers logistiques	Augmentation des commandes
Renouvellement des concepts	Renouvellement et/ou modernisation de l'immobilier logistique	Démultiplication des points de livraison
Fermeture de points de vente	Implantation d'opérateurs dans de nouveaux territoires	Modification des véhicules de livraison

Scénario 1
Rythme de croisière
+ 2 points

Scénario 2
Offre relais
+ 4 points

Scénario 3
Distribution de substitution
+ 10 points

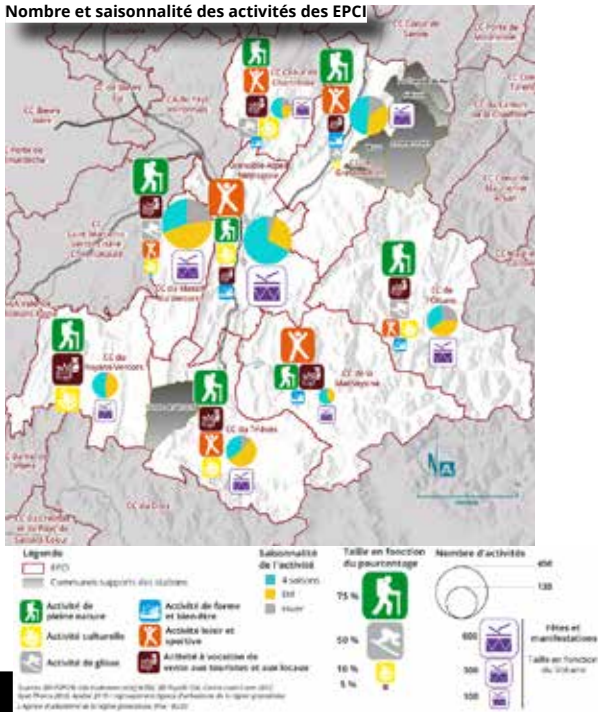
PROJET TANDEM TRANSITION TOURISTIQUE DES STATIONS DE MONTAGNE



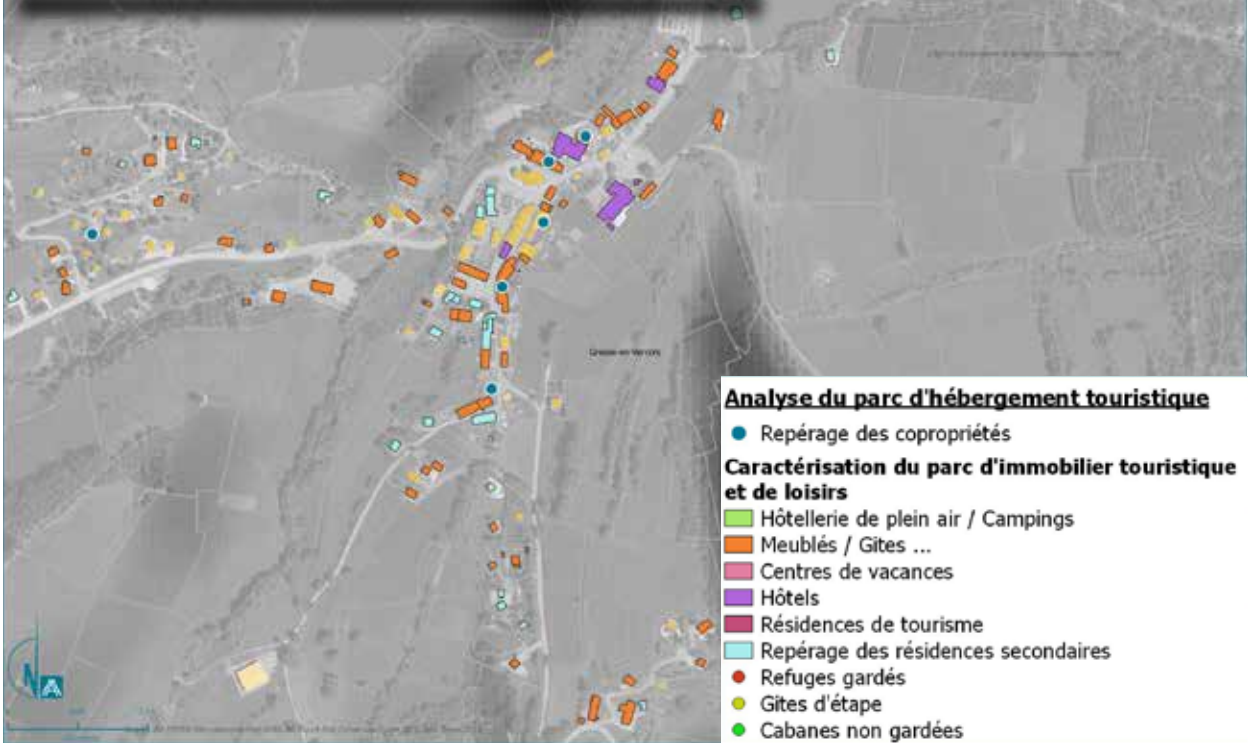
Une mutualisation d'expertises entre l'INRAE, l'Agence et Isère Attractivité pour explorer sujets et méthodologies adaptées aux enjeux spécifiques des territoires de montagne.

Construire un diagnostic partagé et aller à la rencontre des acteurs ; appréhender la trajectoire d'une station, de la perspective en matière d'enneigement à la qualification de la gouvernance, en passant par la qualification des hébergements et l'observation en termes de planification et développement touristiques : tels sont les objectifs de l'exploration méthodologique en cours. Elle doit permettre le déploiement dès 2021 d'outils à disposition des collectivités locales pour mieux aborder la transition des territoires de montagne. L'exploration partenariale porte sur trois stations iséroises : Gresse-en-Vercors, les 7 Laux et le Collet d'Allevard. Il s'agit de qualifier l'âge du parc, sa composition et son aspect, de recenser et localiser les types d'hébergement, d'identifier le nombre de lits... et de mettre en perspective ces informations avec des données historiques, l'offre globale d'activités, le fonctionnement de la station et du domaine skiable, sa gouvernance, sa fréquentation, son niveau d'enneigement... Quelle trajectoire, quelles perspectives, quelles stratégies à court et moyen terme pour la station ? Réponses à venir.

tan
med



Exploration des données d'hébergement de loisir, centre-bourg Gresse-en-Vercors juillet 2020



DEMAIN, LES BERGES DE L'ISÈRE



berges



Les berges de l'Isère | Synthèse cartographique des ambitions partagées



Entre reconquête et préservation des milieux naturels, comment préserver, intégrer et valoriser les berges de l'Isère ? L'Agence a mené une étude pour la Ville de Grenoble. Des ambitions ont été partagées, pistes d'échanges pour les projets à venir.

Entre 2019 et 2020, une équipe d'architectes, de paysagistes, d'écologues et de chargés d'études de l'Agence a recensé les études locales existantes sur les berges, les actions menées ou projets à venir (ZAC Presqu'île, Parc Mikado, Projet Esplanade...), ainsi que des projets menés dans d'autres villes. Puis elle a réalisé un diagnostic complet des enjeux, risques, usages, etc. À l'issue de ce travail, l'Agence a identifié les secteurs à forts potentiels et émis des propositions, débattues fin 2019 en ateliers par une vingtaine d'élus et de techniciens de la Ville. Quatre thématiques ont été retenues : les berges comme lieu de nature et de fraîcheur, d'équipement d'attractivité et de patrimoine, de promenade, de loisirs et de mobilité. L'implication des habitants et usagers dans la conception des futurs projets et la mise en place d'une stratégie de mise en œuvre progressive ont été identifiés comme des éléments-clés à intégrer dans les aménagements.

Le 24 janvier 2020, un temps d'échange politique avec Grenoble-Alpes Métropole et le Smmag, acteurs et partenaires incontournables, est venu clore cette première étape.



Questions à
Frédéric Pontoire
Responsable du
cadre *Stratégies,*
territoires et
montagne

RÉVÉLER UN SITE EMBLÉMATIQUE

L'Agence a été missionnée par la Ville de Grenoble pour imaginer le devenir et les vocations possibles pour la cité universitaire du Rabot aujourd'hui sous gestion du Crous.

Quels enjeux sont identifiés pour le Rabot, site emblématique grenoblois ?

Le Rabot est un site phare de la métropole, jouant un rôle historique et paysager de premier plan dans l'imaginaire grenoblois, sur lequel beaucoup d'acteurs publics et privés interviennent, avec à proximité des projets marquants sur la « terrasse intermédiaire » de la Bastille : Babel Community, réhabilitation du bâtiment de l'ex-IGA, jardins du Musée Dauphinois... Le Rabot a été beaucoup étudié et documenté. En faisant une synthèse de l'existant, en rencontrant les acteurs compétents, et par l'expertise propre de l'Agence, le travail a permis la formulation d'enjeux globaux (sur lesquels un positionnement des élus va s'avérer indispensable) : l'équilibre entre nature et fréquentation dans l'aménagement futur, ses publics, la valorisation de l'héritage patrimonial et bâti. Ont également été mis en avant les défis techniques, conditions du projet de valorisation du Rabot : la limitation des contraintes et la mise en sécurité, l'accessibilité et le décloisonnement, déterminant les possibilités d'aménagement et de constructibilité.

Quelle mobilisation partenariale s'est mise en place ?

L'étude demandée par la Ville de Grenoble a permis la mobilisation et l'implication de nombreux gestionnaires et partenaires, à la hauteur du rayonnement métropolitain du site du Rabot : le Crous, les différents services de l'État, Grenoble-Alpes Métropole, le Département de l'Isère, la Régie du Téléphérique, le Musée Dauphinois, des professeurs de l'Institut d'urbanisme et de l'École d'architecture... Cette implication multiple a permis aux acteurs de faire valoir leur vision de l'avenir du site. La dynamique doit se poursuivre pour ce site unique, avec un ADN à nul autre pareil, qui invite à l'innovation dans l'aménagement et l'intervention publique, avec des perspectives enthousiasmantes : concours European, Plan d'aménagement évènementiel pour Grenoble Capitale Verte 2022, Plan-guide Bastille et concertation associée, OAP Bastille du PLUi...

Quelle méthodologie et quelles compétences l'Agence a mis en place pour répondre à cette mission ?

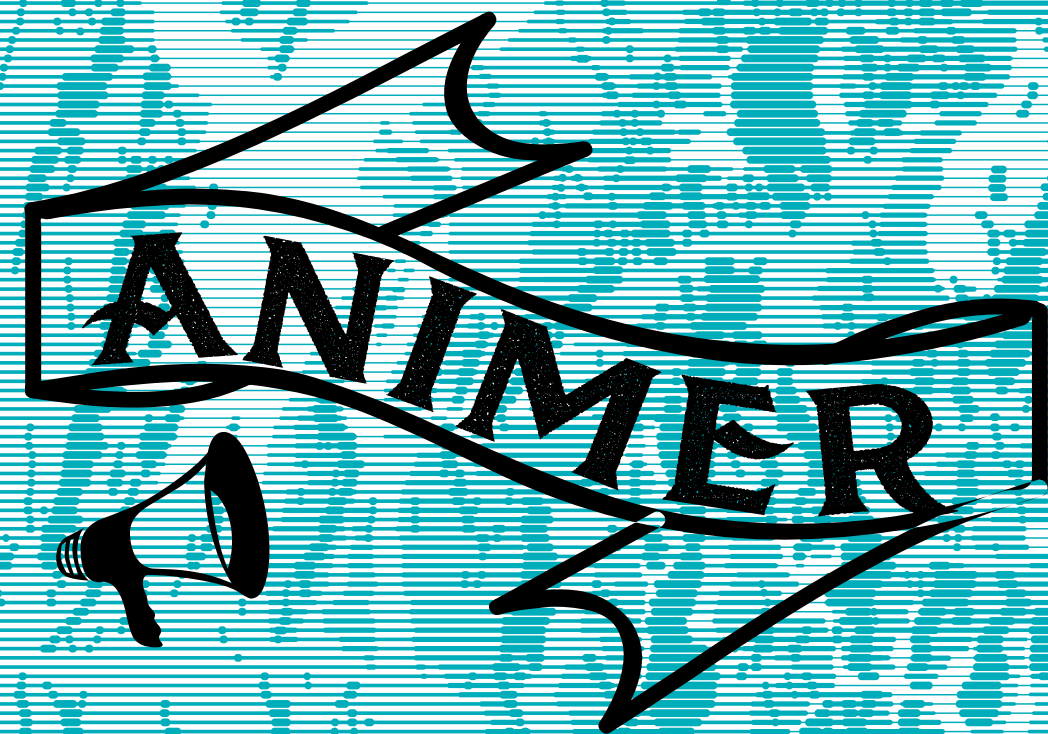
L'étude s'est déroulée dans une période particulière de mobilisation des expertises et des acteurs. Une fois intégrés les enjeux et les défis, il a fallu en dernière phase d'étude libérer les imaginations afin d'aborder toutes les possibilités et propositions d'aménagement du Rabot. Plusieurs axes de travail ont permis de faire émerger des pistes programmatiques : propositions de l'Agence, débats en comité de pilotage, échanges avec les techniciens et universitaires, ateliers avec les acteurs et partenaires, avec des étudiants de l'Institut d'urbanisme, enquêtes, benchmark avec des références d'ailleurs inspirantes... Sur cette base, l'Agence a structuré des « récits », en prenant à chaque fois un fil directeur et en l'exploitant à l'extrême, afin de raconter les lieux, les formes bâties et non bâties, les occupations et les usages possibles du Rabot à l'avenir. Loin d'être contradictoires, ces récits permettent de développer des imaginaires. Ils sont complémentaires, permettent de dessiner des transitions et de présenter des devenir tirant parti des potentiels, de l'échelle et de la diversité du site. Pour chacun de ces récits, il est proposé des initiatives avec des niveaux d'ambition et des temporalités variées, certains usages transitoires ou pérennes pouvant être activés dès 2022.

Ces récits du Rabot sont à étudier avec les sites voisins (Babel Community, Ex- IGA, Musée Dauphinois) et la Bastille dans son ensemble :

- « **Le Rabot, la citadelle des héritages et des futurs** », lieu majeur de compréhension et d'appropriation de l'histoire et du territoire ;
- « **Le Rabot, l'espace du sensible et de la création** », site de loisirs et de récréation du quotidien, au cœur des espaces de liberté de la métropole ;
- « **Le Rabot, jardin du changement climatique** », haut lieu de biodiversité et de contact avec la nature, à l'avant-garde environnementale et agricole ;
- « **Le Rabot, le lieu du vivre ensemble autrement** », site habité et actif, expérimentant un nouveau type de quartier, sobre et low-tech ;
- « **Le Rabot des hospitalités** », espace d'accueil, de refuge et de ressourcement pour tous.



Le rôle d'animation d'une agence d'urbanisme est fondamental : pour garantir la transversalité des approches et des regards, pour orchestrer les projets qui nécessitent la mise en dialogue des acteurs, des territoires et des échelles, pour faire preuve ensemble d'innovation et de créativité, pour mobiliser les réseaux et les bonnes expertises. En autres scènes d'animation des acteurs, plusieurs fois par an, l'Agence réunit un comité technique partenarial qui favorise l'agilité du programme d'activité et les échanges autour de sujets ou questionnements partagés.



BRÈVES
PAGES 44 & 45

PUBLI
PAGE 46
■ Capitale Verte
La synthèse du
dossier de candidature

FOCUS
PAGE 47
■ Bilan d'étape
du contrat de ville
métropolitain

GROS
PLAN
PAGES 48 & 49
■ Toiles des enjeux
et acteurs de l'énergie

EXPERTise
PAGE 50
■ Agricultures
& alimentation

Habitat

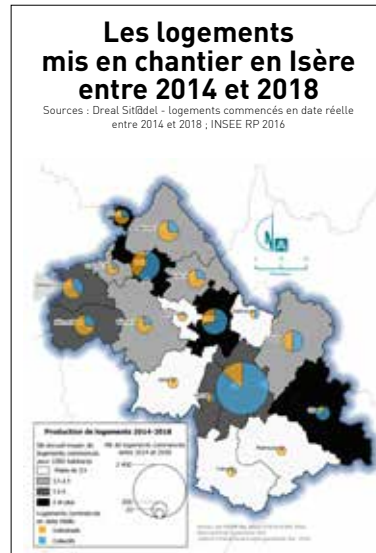
Conférence départementale de l'Habitat et Paldhi

Depuis 2010, l'Agence accompagne le Département et l'État dans la mise en œuvre de l'observation permanente du Plan départemental de l'habitat (PDH). Piloté par le Département, en lien avec un comité technique partenarial, il permet de suivre les évolutions de la situation résidentielle à l'échelle de l'Isère et de ses territoires (développement résidentiel, besoins en logement, état du parc ancien...).

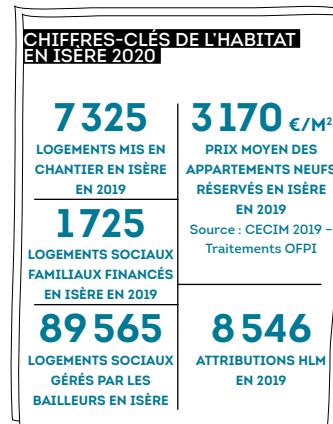
La crise sanitaire n'a pas permis la tenue des ateliers du PDH en 2020, mais la Conférence départementale de l'habitat, organisée avec l'Agence, a pu quant à elle se tenir en visio-conférence le 17 décembre. Elle a rassemblé 160 personnes auxquelles *Les chiffres-clés de l'habitat 2020* (produits par l'observatoire départemental de l'habitat) ont été présentés, ainsi que les tendances du marché immobilier et la transformation des attentes résidentielles dans le contexte de la crise (avec le concours de la chercheuse Marie-Christine Jaillet).

À la demande du Département, l'Agence s'est concentrée sur le diagnostic du Paldhi (Plan d'action pour le logement et l'hébergement des publics défavorisés en Isère) en cours de renouvellement pour 2021-2027, avec l'ensemble des partenaires de l'habitat des territoires isérois (EPCI, bailleurs, structures d'hébergement...). À partir de divers indicateurs de la pauvreté, une synthèse a été produite, avec un zoom sur les travailleurs pauvres. Ces éléments de diagnostic constituent une indispensable photographie d'avant crise pour suivre et évaluer ses effets à venir sur la population de l'Isère.

« Ces cinq dernières années, malgré une baisse légère du chômage en fin de période, la pauvreté n'a pas régressé : la situation des jeunes reste particulièrement difficile, les demandes d'hébergement d'urgence et les expulsions locatives toujours aussi nombreuses. »
Emmanuel Boulanger, Responsable Fabrique du cadre de vie



Télécharger le document



Santé

Un diagnostic santé des habitants de la métropole

Comme rappelé par le Plan régional santé environnement (PRSE), l'air, le bruit, l'eau, l'alimentation et plus généralement, le cadre de vie et les comportements, influencent notre santé. Ils se trouvent au cœur des enjeux portés par les compétences métropolitaines, comme la gestion de l'eau, l'assainissement, les ordures ménagères, la cohésion sociale, la mobilité, l'habitat, etc.

Grenoble-Alpes Métropole a lancé en 2020 l'élaboration de son diagnostic local de santé. Trois directions en pilotent de concert les trois volets : santé de la population, de l'environnement, et état des lieux de la prise en compte de la santé dans les politiques et actions métropolitaines. L'Agence accompagne cette démarche, aux côtés du Cerema et de l'Observatoire régional de la santé (ORS). Sa connaissance du territoire lui a permis de produire le diagnostic santé-environnement, et elle a réalisé un benchmark des actions d'autres métropoles en matière de santé. Cette première étape de diagnostic, prévue dans le PCAEM 2020-2030, a pour objectif d'aider à hiérarchiser les enjeux en termes de santé environnementale, en complémentarité du diagnostic de santé des populations élaboré par l'ORS. L'Agence viendra ensuite analyser la prise en compte des enjeux de santé par les politiques métropolitaines. Ces analyses pourraient déboucher sur une stratégie et un plan d'actions transversaux à l'ensemble des services métropolitains, en étroite articulation avec les principaux acteurs intervenant dans la santé (communes, acteurs du territoire...).

Orchestrer

la mise

Mobilités

Améliorer les mobilités du quotidien : un défi posé aux territoires par la Loi d'orientation des mobilités (Lom)

En 2020, l'Agence est mobilisée pour éclairer les débats sur la prise de compétence autorité organisatrice des mobilités et plus largement, le positionnement des communautés de communes dans une gouvernance des mobilités en pleine recomposition. La Loi d'orientation des mobilités (Lom) prévoit en effet que les communautés de communes non-autorités organisatrices des mobilités se prononcent sur cette prise de compétence avant le 31 mars 2021. Cette réflexion s'inscrit dans une gouvernance locale des mobilités en recomposition avec la création du Smmag au premier janvier 2020, qui remplace le SMTC sur un périmètre élargi, associant Grenoble-Alpes Métropole, le Grésivaudan, le Pays Voironnais et le Département de l'Isère, ainsi à terme que d'autres territoires de l'aire grenobloise et acteurs de la mobilité. Le Smmag, qui prévoit dans ses statuts la possibilité d'une adhésion de l'ensemble des territoires de l'aire grenobloise ainsi que de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, a sollicité l'Agence pour produire des « livrets territoriaux » présentant notamment les enjeux de mobilité spécifiques, à débattre.

■ LES HUIT COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DE L'AIRE GRENOBLOISE NON-AOM AU 1^{ER} JANVIER 2020
CC de l'Oisans, de la Matheysine, du Trièves, du Massif du Vercors, de Saint-Marcellin-Vercors-Isère, de Bièvre-Isère, de Bièvre-Est et de Cœur de Chartreuse



Formation

Le B.A BA de l'urbanisme présenté aux élus

Au mois de novembre, l'Agence s'est associée au CAUE, en partenariat avec la Direction Départementale des Territoires de l'Isère et les EPF du Dauphiné et de l'Ouest Rhône-Alpes pour proposer aux élus de l'Isère en début de mandat un cycle de formation à l'urbanisme. Trois modules complémentaires étaient accessibles en format webinar. Deux d'entre eux intéressaient plus particulièrement l'Agence : Introduction aux documents d'urbanisme et Introduction à l'urbanisme de projet. Aucun prérequis n'était nécessaire pour participer à ces formations, l'objectif étant de proposer une première approche de l'urbanisme grâce aux interventions de structures publiques et parapubliques spécialisées sur ces sujets. Les modules et des vidéos complémentaires sont disponibles sur notre site.

en œuvre

Partenariat SFR Territoires

Un nouveau cycle de 5 à 7 : Quelles innovations pour les territoriaux du XXI^e s. ?



Les « 5 à 7 », cycles de rencontre impulsés par la SFR territoires en réseaux et l'Agence, ont pour objectif d'installer un dialogue au long cours par le développement de plateformes et l'expérimentation de nouvelles modalités d'échanges entre chercheurs, acteurs, enseignants et étudiants. Lors de cette troisième édition, à partir de questionnaires sur les innovations et stratégies à explorer pour les territoriaux du 21^e s., les Masters « Urbanisme et projet urbain » et « International cooperation in Urban planning » ont construit un corpus de textes, d'images et de projets pour nourrir les réflexions engagées par les partenaires de l'Agence et de la SFR. L'imaginaire est toujours au centre du dispositif, avec de nouvelles modalités d'échanges pour la construction de futurs urbains durables. Sept dossiers pour répondre à sept questions et sortir des idées reçues. Et en sus, un projet de résilience urbaine pour le Quartier Malherbe.

La synthèse des travaux des futurs urbanistes est accessible en ligne.

des projets



CAPITALE VERTE : la synthèse du dossier de candidature

Ouvrir la voie, partager l'inspiration. Tel est en substance le message porté par ce qui n'est plus aujourd'hui une candidature mais bien une réalité : seconde ville française après Nantes en 2013, Grenoble est Capitale verte européenne 2022. Le 8 octobre 2020, finaliste parmi seize villes candidates, Grenoble était désignée par le Grand Jury de Lisbonne pour le titre décerné par la Commission européenne. La synthèse du dossier de candidature, réalisée avec l'Agence (qui s'était investie dans le dossier de candidature), a été publiée, en français et en anglais.

Pour l'ensemble de notre territoire, une belle aventure collective commence. Car, au-delà des nombreuses festivités et manifestations scientifiques qui jalonnent l'année 2022, Capitale Verte est l'occasion de prendre plus encore la mesure des enjeux et de l'urgence pour lancer de nouveaux défis et tendre ensemble vers la neutralité carbone.

L'AGENCE DANS LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Soutenir les réflexions, interpellier les acteurs, nourrir le programme événementiel et lui donner du sens... C'est l'ambition du Conseil scientifique Capitale Verte et Transition, constitué sous la présidence de la chercheuse Magali Talandier. Membre de ce Conseil scientifique, l'Agence est bien placée pour contribuer à l'alimentation des débats : après des mois de travail aux côtés de la Ville et de la Métropole pour compiler les données et produire le dossier de candidature victorieux (déposé en octobre 2019), elle a contribué à l'élaboration du dossier de synthèse.

UNE BELLE SYNTHÈSE À DÉCOUVRIR

Très visuel, riche en chiffres et en illustrations, ce document met en exergue les traits forts du dossier de candidature structuré autour des douze critères de sélection qui ont conduit à la décision du jury européen. Dans sa synthèse, ouverte par quelques balises historiques retraçant l'évolution pionnière du territoire grenoblois, le choix a été fait de grouper ces critères en six enjeux : ils tracent les grands axes d'action et de mobilisation du territoire en transition.

Enjeu : agir pour le climat



>FOCUS<

BILAN D'ÉTAPE du contrat de ville métropolitain Quelles évolutions des quartiers prioritaires entre 2015 et 2020 ?

En partenariat avec le service métropolitain "Cohésion sociale et Politique de la ville", l'Agence a réalisé un bilan d'étape du Contrat de ville. Cette synthèse intègre les différents éléments de la démarche d'observation permanente menée depuis 2015. C'est une mine d'informations pour les nouveaux élus des dix quartiers ciblés prioritaires des communes de Grenoble, Fontaine, Échirolles, Le Pont-de-Claix et Saint-Martin d'Hères.

UNE DÉMARCHE SUIVIE ET DE PROXIMITÉ

Le processus d'évaluation en continu mené par l'Agence et le service « Cohésion sociale et Politique de la ville » de la Métropole permet de mesurer la cohérence, l'efficacité et les effets des actions. Il alimente la réflexion des acteurs et des décideurs sur les divers besoins de réajustement et fait émerger des pistes d'amélioration. La démarche est fondée sur quatre actions complémentaires, selon une méthodologie proposée par l'Agence, qui permet de rassembler, croiser et analyser un riche matériau d'observation.

■ Des focus-groups avec les professionnels : quelle vision partagée ?

Chaque année depuis 2016, un focus-group rassemble pour chaque quartier prioritaire des professionnels de terrain intervenant sur le périmètre du quartier.

■ Une enquête téléphonique auprès des habitants : « vie quotidienne des habitants »

Depuis 2017, des habitants des quartiers prioritaires sont invités à exprimer leurs rapports au quartier.

■ Un suivi de 15 indicateurs statistiques

Ces indicateurs qualifient la situation sociale : précarité monétaire, habitat, emploi des actifs, aménités (culture, commerce, santé, espaces verts).

■ Des zooms évaluatifs sur des questions spécifiques

L'Agence a par exemple réalisé une étude géographique sur l'origine des collégiens et l'évaluation d'impact sur la santé d'un quartier de Le-Pont-de-Claix.

UN BILAN À MI-ÉTAPE

En 2020 l'Agence a accompagné le service pour réaliser un bilan d'étape du Contrat de ville, entré dans sa 6^e année de mise en œuvre. Ce travail a donné lieu à une synthèse pour informer les nouveaux élus de la situation des quartiers prioritaires de leur commune : une analyse transversale des constats, un portrait synthétique de chaque quartier prioritaire et une synthèse des tendances récentes.

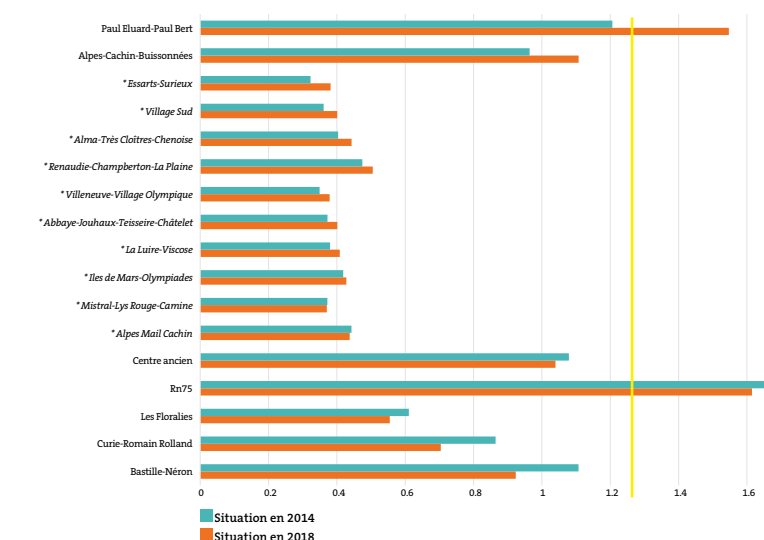
« Ce travail s'inscrit dans la continuité de notre partenariat avec l'Agence, fondé sur l'écoute et les échanges. L'équipe est force de proposition (...) Elle nous partage sa connaissance (...) C'est un gain de temps et un véritable atout... »

Malik ALLAM, Directeur cohésion sociale et politique de la ville à Grenoble-Alpes Métropole



À retrouver sur www.aurg.fr

ÉVOLUTION DE LA SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES HABITANTS DES QUARTIERS DU CONTRAT DE VILLE



Lecture : la barre jaune positionne la situation métropolitaine : une valeur inférieure à 1 reflète donc une situation moins favorable, et inversement. Le classement des quartiers est fonction de l'évolution de la situation entre 2014 et 2018, de la plus positive à la plus négative (Bastille-Néron)

TOILE DES ENJEUX ET ACTEURS DE L'ÉNERGIE

Toile extraite du rapport d'étape du volet énergie du chantier transition climatique et environnementale du SCoT de la Grande Région de Grenoble.

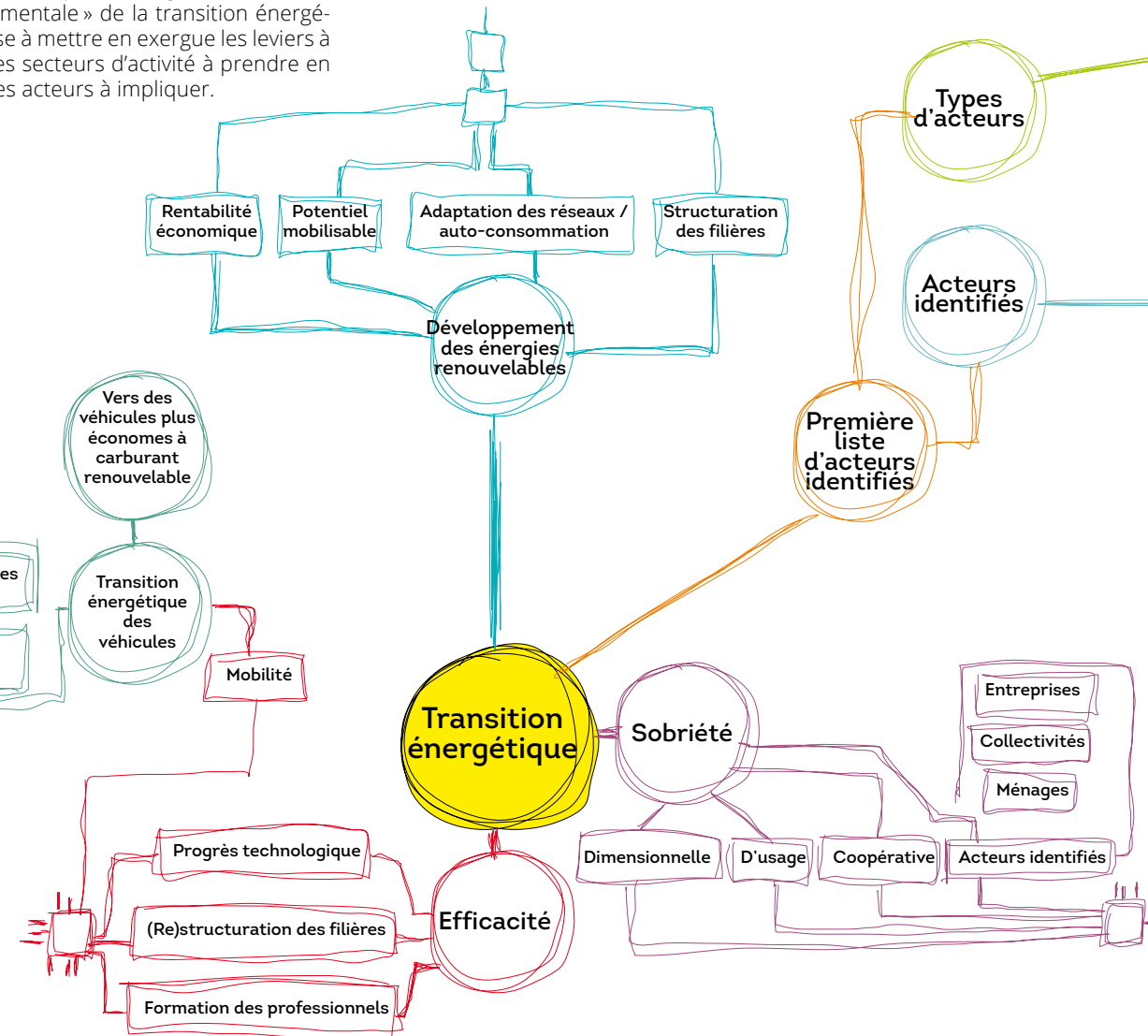


Centrale dans les activités humaines, la question énergétique interroge les modes de production d'énergie, mais également les usages, facteurs déterminants d'une part du niveau de consommation et d'autre part du type d'énergie consommée.

Ainsi, la transition énergétique touche directement à nos modes de vie et à de nombreux secteurs d'activité. Elle nécessite de mobiliser de nombreux acteurs.

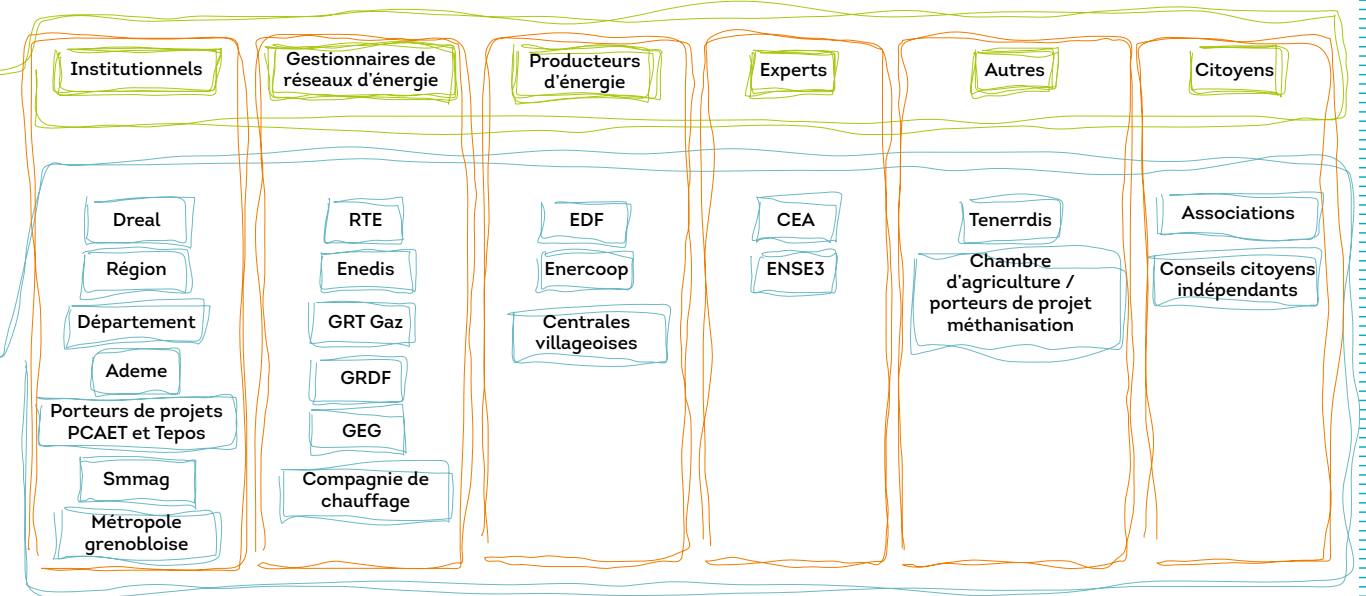
Face à cette complexité, l'Agence a élaboré une « carte mentale » de la transition énergétique, qui vise à mettre en exergue les leviers à actionner, les secteurs d'activité à prendre en compte et les acteurs à impliquer.

Vision globale des enjeux :
les trois piliers de la transition énergétique



énergie

Les acteurs identifiés





3 questions à
Fabien Daumark
Chargé d'études
Territoires



AGRICULTURES & ALIMENTATION

En 2019, l'Agence a coordonné la réalisation du dossier de la candidature alpine au dispositif national de reconnaissance des Projets alimentaires territoriaux (PAT). Ce document est le fruit d'un solide et ambitieux processus partenarial local. En 2020, la « réponse Egalim » a pu être portée collectivement. Une première à cette échelle, autour d'une dizaine de partenaires institutionnels. D'autres projets portés par l'Agence viennent nourrir des évolutions concrètes et porteuses.

Quels sont les enjeux spécifiques à notre territoire alpin ?

Nous sommes sur un vaste territoire de montagnes et de vallées, riche d'une grande diversité agricole. Le périmètre du PAiT s'étend sur plus de cent kilomètres du Nord au Sud avec en son centre, le bassin de vie grenoblois très contraint physiquement. Si celui-ci exerce une pression foncière importante, il constitue aussi un lieu de consommation majeur pour les productions agricoles locales, avec des attentes croissantes. Complémentaire du pôle agro-alimentaire de l'Isère, le PAiT s'appuie sur les spécificités locales et les compétences propres à chaque organisme. L'ambition fondatrice porte au développement et à l'amélioration des modes de production et de consommation accessibles à tous, favorables à la santé de la nature et de l'homme, dans le respect des ressources (eau, sols, biodiversité).

La « réponse Egalim » est l'une des actions collectives engagée en 2020, sur le volet restauration collective. Comment l'Agence a contribué à cette opération ?

La restauration collective, en particulier scolaire publique, est un levier majeur des collectivités territoriales en faveur de la transition alimentaire. Elles ont besoin d'accompagnement et dans un premier temps, de construire et partager avec les acteurs concernés un état des lieux du fonctionnement de la restauration collective (types d'établissements et de gestion, nombre de repas par jour). C'est la première fois que ce sujet est traité à cette échelle partenariale, avec le concours de l'Agence qui a mobilisé un groupe d'acteurs techniques et professionnels. Elle a également collaboré avec la chambre d'agriculture de l'Isère pour croiser cet état des lieux avec la situation agricole, asseoir des choix méthodologiques et enrichir les résultats sur l'organisation des filières agricoles du territoire. En intégrant ces éléments de connaissance dans un outil de prospective (<https://parcel-app.org/>), nous avons estimé qu'un approvisionnement local pour la moitié des besoins de la restauration scolaire du PAiT, dont la moitié en bio (de l'école maternelle

à l'université), était non seulement vertueux (réduction des émissions de GES, qualité de l'eau, création d'emploi) mais possible, dans la mesure où environ 4 000 ha de terres agricoles (sur les 132 000 ha dédiés à l'agriculture) seraient mobilisées en agroécologie et sur des filières adaptées aux menus des restaurants.

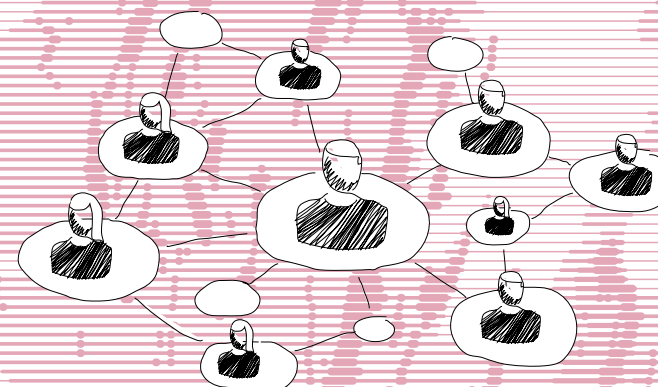
Quelles autres actions contributions de l'Agence aux enjeux d'une alimentation durable ?

Depuis trois ans, l'Agence accompagne le service agriculture du Pays Voironnais dans la mise en place d'un observatoire agricole et alimentaire. La première étape visible a été franchie en fin d'année 2020, avec un état des lieux de la réalité agricole locale qui va permettre à la communauté d'agglomération de suivre ses évolutions et de se préparer à répondre aux multiples défis de la transition. Au même moment, la Ville de Seyssinet-Pariset a sollicité l'Agence pour l'assister dans un inventaire des espaces jardinables. En mobilisant nos méthodes et outils d'analyse foncière, nous avons d'abord identifié une trentaine de sites, que nous avons ensuite étudiés et arpentés avec les élus pour envisager leurs usages possibles et préférentiels, à partir d'une typologie que nous avons créée. Un « tableau de bord » a été établi pour aider la municipalité à mettre en œuvre ses objectifs avec, dès cette année, quatre sites de projets. Pour l'Agence, il s'agit d'une première contribution concrète et positive au développement de l'agriculture (péri)urbaine. 2020 confirme son investissement sur les sujets d'agriculture et d'alimentation. Cela augure de belles perspectives pour accompagner les communes dans leurs arbitrages sur les usages des sols ou à plus grande échelle, pour l'observation du système alimentaire avec l'évaluation des six grandes orientations du PAiT. Sans oublier, à travers le PAEN (Protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains) l'appui au Département de l'Isère pour accompagner les collectivités qui souhaitent mieux protéger et mettre en valeur leurs espaces agricoles et naturels.

À retrouver sur www.aurg.fr



Partager : les informations, les analyses, les expériences, les connaissances, les idées...
Qui mieux que l'Agence peut mettre à disposition, non seulement de ses membres, mais de tous ceux qui s'intéressent à la région grenobloise, la grande diversité de ressources qu'elle rassemble ou produit à travers ses missions, ses observations, ses réseaux...
Au service de l'intelligence collective et de la connaissance, l'Agence se conçoit comme un espace de mutualisation et de transmission, un bien commun...
à l'échelle interterritoriale, nous avons tant à partager.



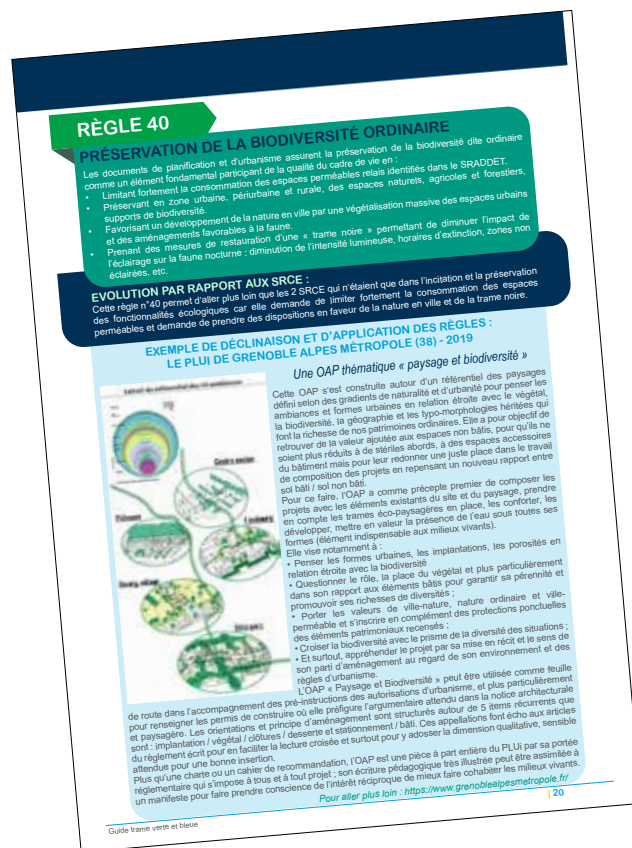
BRÈVES PAGES 52 & 53

PUBLI
PAGES 54 - 55 - 58
■ Les Chiffres-clés 2018 des déplacements
■ Vos territoires en mouvements
■ Le juriste de l'Agence decrypte...

FOCUS
PAGE 56
■ Contrat vert et bleu métropolitain

EXPERTISE
PAGE 57
■ Montagne : l'Agence prend de la hauteur

GROS PLAN
PAGE 59
■ La carte de GRAND A



urbA4

Un Guide pour la mise en œuvre de la TVB du Sradet

Après le SRCE (Schéma régional de cohérence écologique), qui constituait une base régionale pour construire et décliner les trames vertes et bleues (TVB) dans les documents d'urbanisme (SCoT, PLUi), le Sradet (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires), adopté en 2020, est un schéma de planification qui a fusionné plusieurs documents sectoriels ou schémas existants. Il a ainsi fait converger le SRCE Auvergne et celui de Rhône-Alpes.

Deux missions ont été confiées aux agences d'urbanisme Auvergne-Rhône-Alpes urbA4 :

■ **Produire une note de présentation des enjeux de la TVB**, incluant les apports du Sradet, et proposer les outils de sa mise en œuvre dans les documents d'urbanisme. L'objectif est de sensibiliser les nouvelles équipes politiques à la nécessaire protection de la biodiversité.

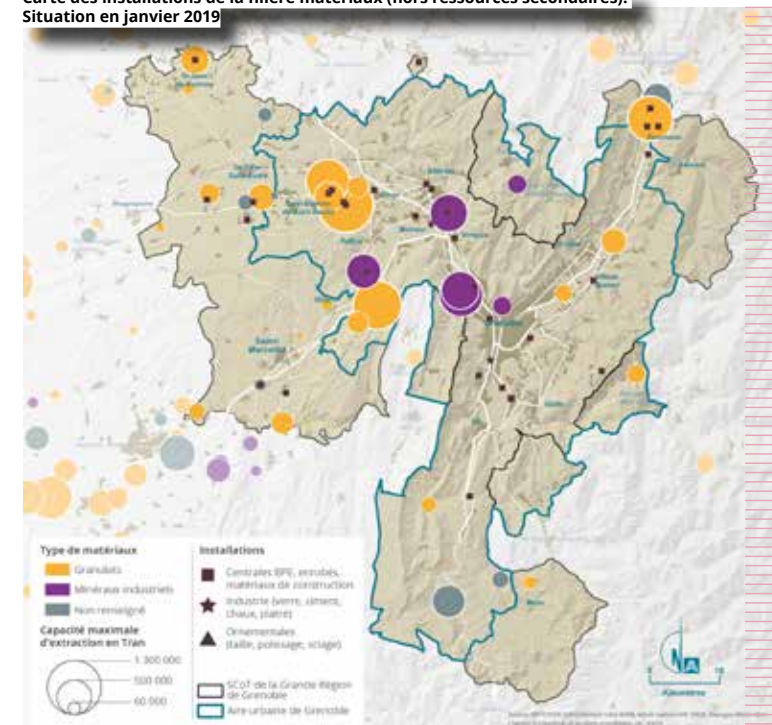
■ **Produire une grille d'élaboration des SCoT sur le volet TVB**. Comment la TVB est-elle prise en compte ? Pour y répondre, six SCoT régionaux, aux profils très diversifiés, ont été analysés afin d'identifier les méthodes et outils mobilisés pour la mise en œuvre de la TVB.

urbA4

Le Schéma régional des carrières (SRC) Auvergne-Rhône-Alpes

La Dreal élabore, pour le compte du Préfet de région, le Schéma régional des carrières (SRC) qui doit « définir les conditions générales d'implantation des carrières et les orientations relatives à la logistique nécessaire à la gestion durable des granulats, des matériaux et des substances de carrières dans la région » (art. L515-3 du code de l'environnement). Il s'agit à la fois de mettre au point des scénarios d'approvisionnement et de définir les orientations régionales à destination des porteurs de projet et des territoires. La diversité des territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes et la concentration des besoins en matériaux dans les grandes aires urbaines ont conduit l'équipe projet à proposer la territorialisation du SRC en réalisant des focus sur les principaux bassins de consommation. Au-delà de la coordination des travaux du réseau, l'Agence a contribué aux diagnostics territoriaux et d'approvisionnement des aires urbaines de Chambéry, Annecy et Grenoble, qui ont servi de trame de référence. Ces diagnostics territoriaux, les éléments de scénario qui en découlent, la méthode pour les réaliser et les données afférentes aux carrières, seront mis à la disposition des EP SCoT concernés, voire des porteurs de PLU(i) et, plus largement, des collectivités locales, qui pourront prendre une décision éclairée quant à l'approvisionnement en matériaux de leur territoire, au même titre que l'eau, les déchets ou l'énergie... 2020 a été consacrée à la finalisation des focus en vue de la consultation des intercommunalités, de la consultation préalable avec le public et des consultations qui seront menées en 2021.

Carte des installations de la filière matériaux (hors ressources secondaires). Situation en janvier 2019



La connaissance est

Festival Transfo

Numérique dans la ville : de la dépendance à la résilience

C'était le thème de la table ronde organisée le 12 octobre par l'Agence dans le cadre du Festival Transfo, pour sa 3^e participation. Questionnés par Natacha Seigneuret, directrice de la SFR Territoires en réseaux, les intervenants (énergéticiens, universitaires, urbanistes...) ont pu débattre en direct avec Christian Sommade du Haut comité national pour la résilience. Les constats de la numérisation, de l'interdépendance et par voie de conséquence de la vulnérabilité, croissantes, des réseaux sont largement partagés. L'enjeu d'une stratégie et d'une

organisation communes, à l'échelle de la ville dont le fonctionnement en dépend, l'est tout autant, dans un cadre de responsabilisation individuelle et collective. L'Agence va poursuivre son exploration du sujet (initiée lors des Rencontres Grand A #résilience #numérique) via notamment la plateforme des prospectives et des stratégies qui permettra d'élargir encore le cercle du dialogue.

Sur la forme, pour l'Agence, l'événement était une première : un plateau télé en direct du Totem (le siège de la French Tech in the Alps) avec des intervenants filmés par six smartphones, dispositif complété d'une plateforme de tchat pour permettre au public de poser ses questions. Plus de 80 personnes étaient connectées entre 18h et 20h.



une valeur partagée

Obs'y

Un nouveau site internet et une newsletter au service de la connaissance territoriale

L'Agence s'est investie dans la refonte du site internet de l'OBS'y, le réseau des observatoires de la métropole grenobloise, afin de mieux valoriser ses riches publications, notamment les *Regards Croisés* thématiques. Au sein des rubriques Société, Population, Économie, Environnement et Aménagement, le site réunit les divers articles tirés des précédentes publications et propose en avant-première certains articles des publications à venir. L'Agence orchestre également *Decrypt*, une newsletter mensuelle permettant de suivre l'actualité de l'OBS'y.

Découvrez le nouveau site de l'OBS'y www.obsy.fr.





LES CHIFFRES-CLÉS 2018 DES DÉPLACEMENTS une publication de l'Observatoire des déplacements

L'offre et la demande de déplacements dans l'aire grenobloise est passée tous les deux ans au scanner de l'Observatoire des déplacements (Smmag, Métropole, Département, Pays Voironnais, la DDT et Région), animé par l'Agence.

Les *Chiffres-clés des déplacements* est une compilation des évolutions de la mobilité dans l'aire grenobloise (périmètre de la nouvelle Enquête-Ménages EMC² en cours) publiée par l'Observatoire partenarial des déplacements. Pourquoi tous les deux ans ? La réalisation de ce document est un travail de longue haleine, qui mobilise une dizaine de collaborateurs issus de différentes structures, entre la recherche et la collecte des nombreuses données, leur intégration dans le SIT, leur vérification, leur analyse, les échanges avec les partenaires de l'observatoire...

Véritable mine d'informations sur et pour les territoires, les *Chiffres-clés des déplacements* permettent de partager une seule et même source d'information, datée, consolidée, cartographiée et synthétisée, et de suivre les évolutions et tendances, qualitatives et quantitatives, à partir des données disponibles au sein du périmètre d'observation. La cinquième édition, structurée par mode de transport, a été publiée en juin, ainsi qu'une synthèse de seize pages pour une lecture rapide des résultats.

Quelques enseignements (avant la crise) :

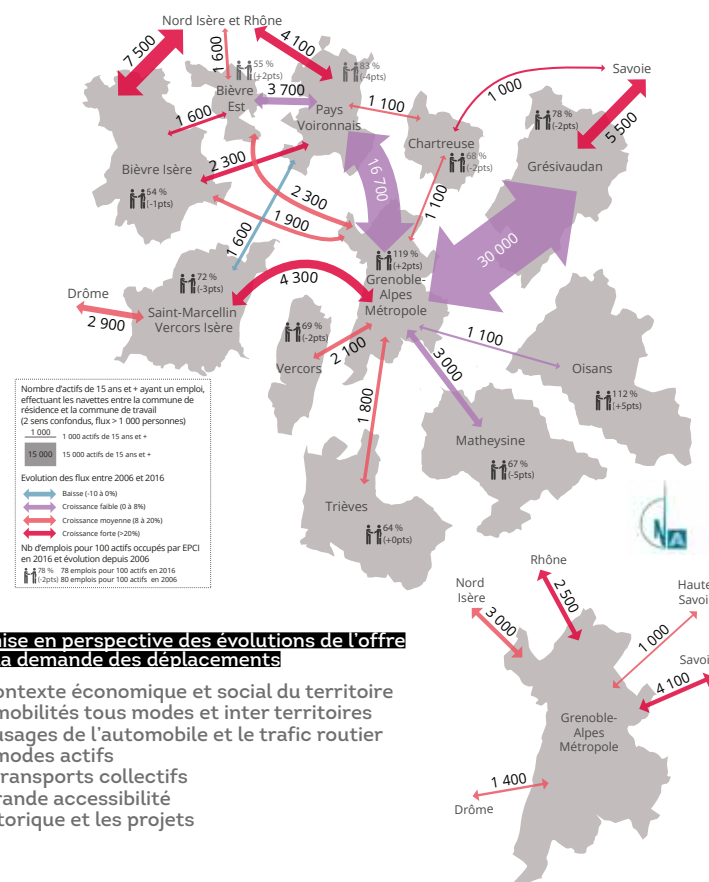
Les flux domicile-travail reliant les territoires voisins (Nord-Isère, Rhône, Savoie) augmentent fortement, ainsi qu'entre EPCI du Nord-Ouest (des territoires en déficit d'emploi) ;

La voiture cède du terrain aux transports en commun pour les échanges avec la métropole ; Le trafic routier augmente sur autoroutes, se stabilise sur les voies rapides urbaines et diminue sur les

axes structurants du centre-ville de Grenoble ; On constate une diminution globale des émissions depuis 2010 pour les principaux polluants réglementés, etc. [À retrouver sur www.aurg.fr](http://www.aurg.fr)

Les navettes domicile-travail en 2016 et leur évolution depuis 2006

Sources : Insee, recensements 2006 et 2016 - exploitations complémentaires (dernière donnée disponible)



Une mise en perspective des évolutions de l'offre et de la demande des déplacements

- Le contexte économique et social du territoire
- Les mobilités tous modes et inter territoires
- Les usages de l'automobile et le trafic routier
- Les modes actifs
- Les transports collectifs
- La grande accessibilité
- L'historique et les projets

VOS TERRITOIRES EN MOUVEMENTS, 12 focales et une version VisuAliz

Raisonnement territoire, c'est plus que jamais penser systèmes, flux, réseaux. Analyser les territoires en mouvements, c'est explorer les multiples dynamiques, décrire les interactions et influences mutuelles, diversifiées et mouvantes.

L'Agence a actualisé sa publication (méthodes de calcul, périodes de références et sources de données renouvelées par rapport à la précédente édition en 2017) pour faire valoir une lecture spécifique des grands fonctionnements au sein de l'aire grenobloise, en termes d'emplois, de flux domicile / travail, de circulation des salaires et de migrations résidentielles...

L'aire grenobloise dans son ensemble et les onze intercommunalités qui la composent font l'objet d'une analyse identique qui permet de les comparer et surtout, à travers la lecture des flux, d'appréhender objectivement ce qui les (re)lient.

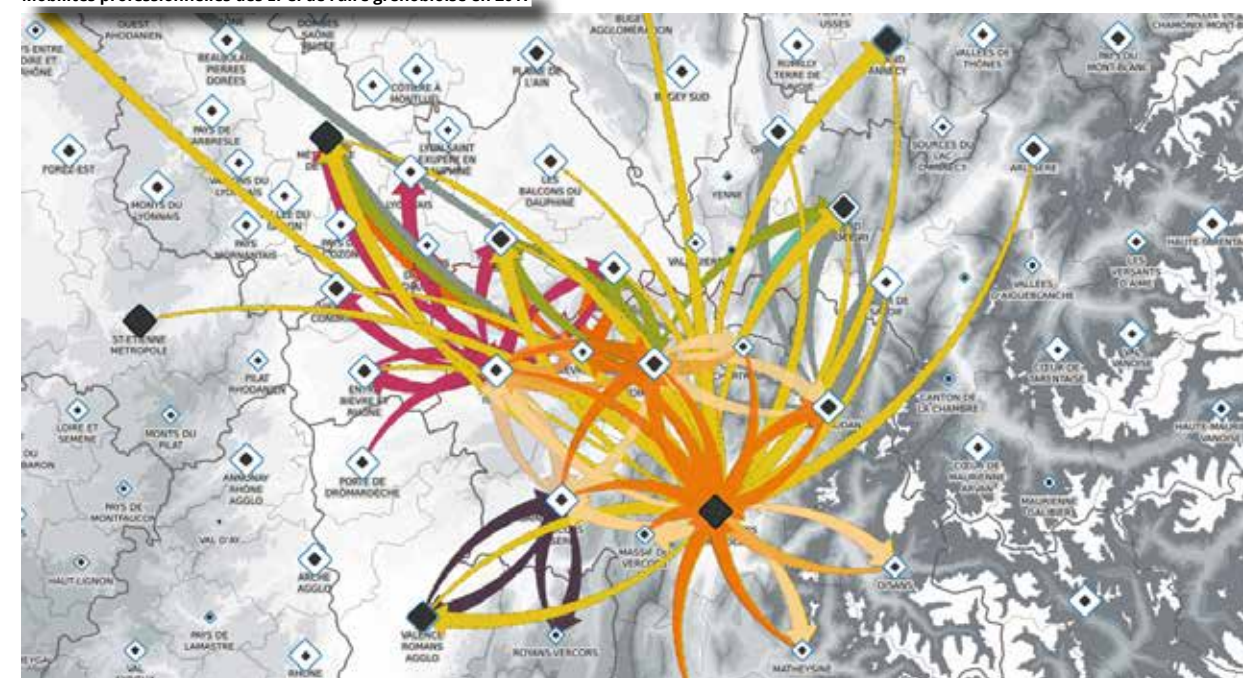
Chacune des douze notes propose un portrait chiffré de chaque EPCI, suivi d'une présentation des indicateurs permettant d'aborder les mouvements entre territoires à travers trois types de flux :
■ les flux domicile / travail en 2017
■ la circulation des salaires en 2015
■ les migrations résidentielles entre 2016 et 2017.

[À retrouver sur www.aurg.fr](http://www.aurg.fr)

L'Agence élargit sa gamme de services en ligne offerts à ses partenaires et lance **VisuAliz**, une nouvelle application web cartographique.

Une version interactive des cartes de *Vos territoires en mouvements* est disponible en ligne ! D'autres projets sont en cours pour l'OTLE et les locations touristiques meublées pour la Métropole.

Mobilités professionnelles des EPCI de l'aire grenobloise en 2017



CONTRAT VERT ET BLEU MÉTROPOLITAIN

4 volets, 15 partenaires, 57 actions

Mis en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les Contrats vert et bleu (CVB) sont les outils incontournables de mise en œuvre des politiques locales de gestion et de restauration écologique des Trames vertes et bleues (TVB). C'est pour les collectivités territoriales une réelle opportunité de bénéficier d'un cadre d'action clair, de financements et de l'assistance d'un réseau de partenaires spécialisés.

En 2017, avec l'appui de l'Agence, la Métropole et divers partenaires locaux se sont engagés dans une démarche conséquente de Contrat Vert et Bleu sur cinq années (2017-2022). À mi-parcours, près des trois quarts des actions prévues sont engagées ou terminées. Avec quel bilan ? La Métropole a sollicité l'Agence pour l'établir, en partenariat avec le Conservatoire des espaces naturels (CEN) de l'Isère.

LE BILAN A MI-PARCOURS

Point d'étape demandé par le Conseil régional, ce bilan vise à établir le niveau de réalisation des actions du contrat et le niveau d'engagement des financements alloués. C'est un véritable document stratégique destiné à identifier les réussites et les faiblesses de la première tranche de vie du contrat, puis de prendre les décisions qui s'imposent pour chacune des actions (poursuite en l'état, adaptation, réorientation ou même abandon).

74 % D' ACTIONS EN COURS OU TERMINÉES

Le document restitué par l'Agence et le CEN propose une évaluation globale puis détaillée pour chacun des quatre volets du CVB : animation, études, travaux et urbanisme. Il témoigne du fort engagement des acteurs locaux auprès de la Métropole. Un peu plus de la moitié du budget initial a été mobilisé.

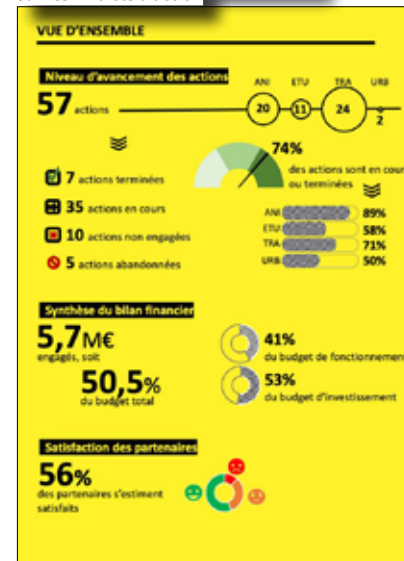
DES FICHES DÉTAILLÉES

Les missions confiées à l'Agence ont porté tant sur les aspects méthodologiques, que techniques et rédactionnels du bilan (la partie financière restant sous la responsabilité de la Métropole, avec l'appui du CEN) : production d'une fiche type pour chaque action ; analyse et synthèse des retours de chaque maître d'ouvrage sur leur(s) action(s) ; production d'indicateurs illustrés (infographies) ; et rédaction d'un document synthétique et pédagogique.

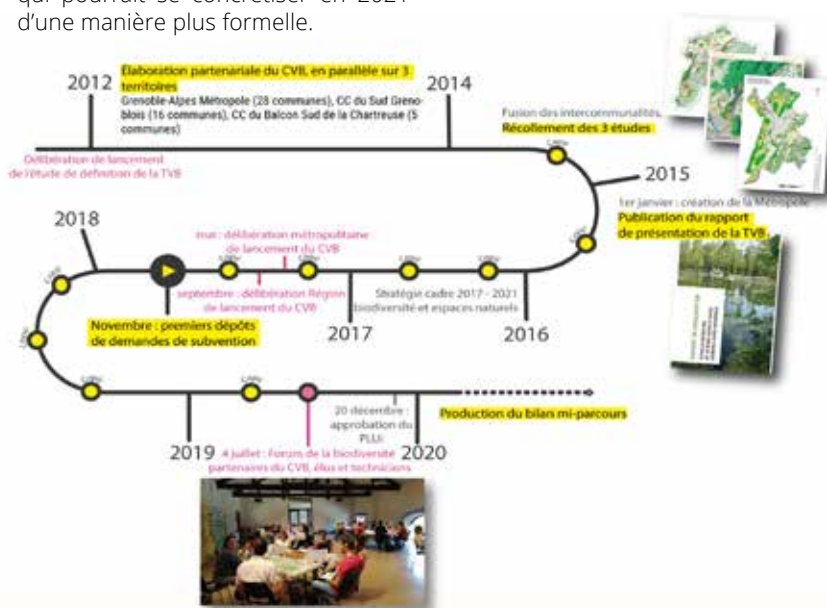
UNE BONNE COMPLÉMENTARITÉ ENTRE LE CEN ET L'AGENCE

Cette démarche d'évaluation a permis de consolider et renforcer le partenariat avec le CEN Isère tout en mettant en évidence la complémentarité des deux structures. Un rapprochement qui pourrait se concrétiser en 2021 d'une manière plus formelle.

Bilan d'engagement du CVB à fin-2020 sur les 4 volets d'action



À retrouver sur www.aurg.fr



3 questions à
Colombe Buévoz
Chargée d'études
Territoires



MONTAGNE : L'AGENCE PREND DE LA HAUTEUR

Entre vallées, pentes et massifs, l'Agence alpine a le pied montagnard. Elle observe, analyse et accompagne le développement de ces territoires qui occupent les hauteurs de l'aire grenobloise.

Montagne et urbanisme... Quels enjeux pour les territoires « du-haut » ?

Loi Montagne, renouvellement des chartes des PNR, préservation du foncier, redynamisation des stations, diversification de l'offre touristique... Les enjeux sont cruciaux pour les territoires de montagne, qui doivent concilier développement et préservation, dans un contexte de vulnérabilités croissantes. Ils sont impactés à la fois par le changement climatique et par l'afflux de nouveaux publics qui contribuent à la pression environnementale ou foncière. C'est pour mieux les accompagner que l'Agence, qui compte de nombreux territoires de montagne dans son partenariat, a renforcé son expertise. Elle a montré ces dernières années sa capacité à conseiller, innover, en proposant des outils de planification hybrides ou en impulsant des réflexions avec l'État et les personnes publiques morales.

Concrètement, comment l'Agence accompagne les territoires montagnards ?

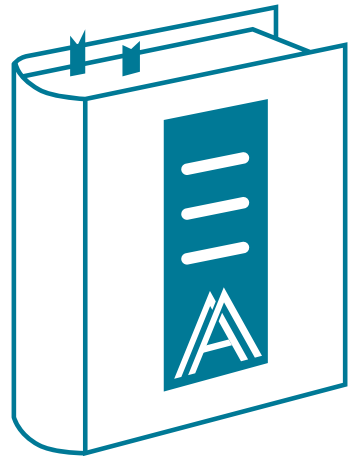
Au-delà de ses missions d'élaboration des documents de planification [PLU de Chamrousse, PLUi-h de Cœur de Chartreuse, Chartes des PNR Chartreuse et Vercors...], l'Agence s'investit dans d'autres champs comme les études urbaines liées au fonctionnement touristique des communes de montagne (transport par câble, requalification de friches touristiques, redynamisation des pôles stations), la prospective liée à la vulnérabilité des stations face au changement climatique (partenariats avec l'INRAE), l'exploration de données diverses pour enrichir ses capacités d'observation et d'appui à la décision... L'année 2020 a été riche en réflexions et productions ! Le partenariat avec Isère Attractivité et la participation au projet Tandem avec le Labex Item sont emblématiques. Deux projets sont menés avec la structure touristique départementale, l'un autour de l'analyse des données Apidae, l'autre sur la caractérisation de l'hébergement touristique via les fichiers fonciers. Dans le cadre du projet Tandem (voir page 40) sur la vulnérabilité des stations iséroises, l'analyse porte en particulier sur les stations de Gresse-en-Vercors, des 7 Laux et du Collet d'Allevard. Ces études ont fait franchir à l'Agence une belle marche dans l'expertise touristique, et de montagne en particulier.

La crise sanitaire a-t-elle bousculé les priorités ? Comment l'Agence se mobilise et accompagne les acteurs territoriaux pour répondre à ces enjeux ?

Transition climatique, fréquentation en hausse, tourisme quatre saisons, mobilités, marché immobilier en tension... Comme ailleurs, la crise sanitaire a amplifié les évolutions des territoires de montagne. Les acteurs de la montagne et du tourisme ont à faire de nombreux arbitrages dans un contexte en tensions. Pour l'Agence, cela induit de consolider ses travaux d'observation de la montagne et des tendances, pour mieux mettre en lumière les complémentarités entre les territoires et les enjeux. Elle restera mobilisée auprès des collectivités pour la connaissance de leur parc immobilier de loisirs ou la mise en œuvre de leurs documents-cadres par exemple, mais elle aura à prendre en mains de « nouveaux » sujets, en particulier les enjeux de (sur)fréquentation des espaces fragiles. Du mythe du « bon air pur » et des sports d'hiver à l'origine de l'essor de nos stations, que garder pour les années à venir ? Comment aménager et ménager, comment anticiper et s'adapter dans un contexte de diminution de l'enneigement et d'augmentation des pressions sur les ressources ?

L'essentiel pour l'Agence est de savoir combiner les enjeux et les points de vue, rebondir sur les spécificités et attentes de chaque territoire, avec des réponses variées et adaptées, en considérant la montagne comme un espace habité et vivant, un espace-ressources plus qu'un espace caractérisé par ses handicaps. Sans oublier de mieux associer les habitants et acteurs, premiers concernés par l'attractivité de leur territoire.

LE JURISTE DE L'AGENCE DÉCRYPTE...



Deux ordonnances ambitionnent de moderniser les SCoT et de rationaliser la hiérarchie des normes

Les deux ordonnances du 17 juin 2020 trouvent leur origine dans la loi du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Elan). Son article 46 habilite le Gouvernement à légiférer notamment afin de réduire le nombre des documents opposables en particulier aux schémas de cohérence territoriale (SCoT) et aux plans locaux d'urbanisme (PLU), de prévoir les conditions et les modalités de cette opposabilité ou encore, de prendre toute mesure propre à adapter l'objet, le périmètre et le contenu du SCoT. L'entrée en vigueur de ces deux textes - l'un relatif à la modernisation des SCoT (n° 2020-744) et l'autre portant sur la rationalisation de la hiérarchie des normes applicable aux documents d'urbanisme (n° 2020-745) – est fixée au 1^{er} avril 2021 prochain. Ils sont commentés successivement dans cette note.

Encadrement du contentieux en droit de l'urbanisme : faut-il encore craindre les recours ?

Depuis plusieurs décennies, le droit de l'urbanisme nourrit l'activité des tribunaux administratifs qui ont annulé quantité de documents de planification et de réglementation ou d'autorisations d'urbanisme. Pour son destinataire (une collectivité, un particulier ou un promoteur...), se voir notifier un recours sonne comme la promesse douloureuse et coûteuse d'une course d'obstacles à la durée incertaine. Conscient des conséquences provoquées par les décisions d'annulation, le juge administratif et le législateur (souvent un élu local, ce dernier est lui-même confronté au juge dans le cadre de son mandat) œuvrent depuis plusieurs années, dans leurs domaines respectifs, en faveur d'une sécurisation des actes administratifs pris dans le champ du droit de l'urbanisme.

Tout en respectant le droit d'agir en justice, les dernières réformes en la matière visent tout autant à limiter les recours des tiers qu'à renforcer les mesures contre les recours abusifs et surtout à limiter les effets du contentieux. De quoi ne plus craindre les recours contentieux ? Réponse dans la note de notre juriste.

*Loi engagement et proximité,
du nouveau pour les communes couvertes par un PLUi*

Promulguée le 27 décembre 2019, la loi « Engagement et Proximité » vise à revaloriser la commune et à la remettre au cœur de notre démocratie. Fruit d'un travail constructif entre le Gouvernement, les sénateurs et les députés, ce texte pragmatique part de la vie quotidienne des 500 000 élus locaux et répond à leurs attentes en matière de libertés locales, de droits et de protection. La note du juriste de l'Agence révèle quelques dispositions impactant le code de l'urbanisme et plus particulièrement les PLUi. Toutes ont en commun de vouloir donner aux communes membres d'un EPCI compétent un rôle plus important au sein de l'EPCI qu'il ne l'était jusqu'à présent.



À retrouver sur www.aurg.fr 

LA CARTE DE GRAND 

L'urgence de la transition énergétique implique une double solidarité : sociale et territoriale. En quoi le thème de **GRAND A** s'est imposé : **ÉNERGÉT(H)IQUE**. Au cœur du dilemme entre développement et environnement, il est devenu évident que les questions d'énergie ne sauraient se traiter du seul point de vue des sciences dites « dures ». Dans **GRAND A LE MAG**, plus d'une trentaine de contributeurs aident à appréhender et dé-

À retrouver sur grand-a.aurg.org 

nouer la complexité du sujet, sous forme d'articles ou de vidéos. Lors de **GRAND A LA RENCONTRE** du 16 décembre, à l'issue de son assemblée générale, l'Agence a débattu (en ligne) de ces questions avec deux invités : Géraldine Pflieger, Professeure associée en politiques urbaines et de l'environnement à l'Université de Genève, Maire de Saint-Gingolph en Haute-Savoie et Patrick Criqui, Directeur émérite de recherche au CNRS, Laboratoire d'économie appliquée de Grenoble.



Cette carte est extraite de Grand A La lettre parue fin novembre

L'énergie, c'est la vie !

LES RÉSEAUX DE L'ÉNERGIE, MARQUEURS STRUCTURANTS DE L'AMÉNAGEMENT DE L'AIRE GÉOBLAISE

LES INFRASTRUCTURES ÉNERGÉTIQUES ILLUSTRENT L'INTENSITÉ DE L'ACTIVITÉ HUMAINE. LA CARTE RÉVÈLE LES PRINCIPAUX LIEUX DE CONSOMMATION, MAIS AUSSI LA DIVERSITÉ DES TYPES DE PRODUITS ÉNERGÉTIQUES (SÉCTORIELS LOCALS) ET LE MAILLAGE NÉCESSAIRE À LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE.

Production d'Énergie

Produit énergétique	2010 (MW)	2011 (MW)
Hydroélectricité	1 200	1 200
Centrales nucléaires	1 100	1 100
Centrales thermiques	1 000	1 000
Centrales renouvelables	100	100

Consommation de l'Énergie

Consommateur	2010 (MW)	2011 (MW)
Industrie	1 200	1 200
Transport	1 100	1 100
Services	1 000	1 000
Particuliers	100	100

Consommation de l'Énergie

Consommateur	2010 (MW)	2011 (MW)
Industrie	1 200	1 200
Transport	1 100	1 100
Services	1 000	1 000
Particuliers	100	100

Consommation de l'Énergie

Consommateur	2010 (MW)	2011 (MW)
Industrie	1 200	1 200
Transport	1 100	1 100
Services	1 000	1 000
Particuliers	100	100

Consommation de l'Énergie

Consommateur	2010 (MW)	2011 (MW)
Industrie	1 200	1 200
Transport	1 100	1 100
Services	1 000	1 000
Particuliers	100	100

Consommation de l'Énergie

Consommateur	2010 (MW)	2011 (MW)
Industrie	1 200	1 200
Transport	1 100	1 100
Services	1 000	1 000
Particuliers	100	100

Consommation de l'Énergie

Consommateur	2010 (MW)	2011 (MW)
Industrie	1 200	1 200
Transport	1 100	1 100
Services	1 000	1 000
Particuliers	100	100

Consommation de l'Énergie

Consommateur	2010 (MW)	2011 (MW)
Industrie	1 200	1 200
Transport	1 100	1 100
Services	1 000	1 000
Particuliers	100	100

Consommation de l'Énergie

Consommateur	2010 (MW)	2011 (MW)
Industrie	1 200	1 200
Transport	1 100	1 100
Services	1 000	1 000
Particuliers	100	100

Consommation de l'Énergie

Consommateur	2010 (MW)	2011 (MW)
Industrie	1 200	1 200
Transport	1 100	1 100
Services	1 000	1 000
Particuliers	100	100

Consommation de l'Énergie

Consommateur	2010 (MW)	2011 (MW)
Industrie	1 200	1 200
Transport	1 100	1 100
Services	1 000	1 000
Particuliers	100	100

Consommation de l'Énergie

Consommateur	2010 (MW)	2011 (MW)
Industrie	1 200	1 200
Transport	1 100	1 100
Services	1 000	1 000
Particuliers	100	100

Consommation de l'Énergie

Consommateur	2010 (MW)	2011 (MW)
Industrie	1 200	1 200
Transport	1 100	1 100
Services	1 000	1 000
Particuliers	100	100

Consommation de l'Énergie

Consommateur	2010 (MW)	2011 (MW)
Industrie	1 200	1 200
Transport	1 100	1 100
Services	1 000	1 000
Particuliers	100	100

Consommation de l'Énergie

Consommateur	2010 (MW)	2011 (MW)
Industrie	1 200	1 200
Transport	1 100	1 100
Services	1 000	1 000
Particuliers	100	100

Consommation de l'Énergie

Consommateur	2010 (MW)	2011 (MW)
Industrie	1 200	1 200
Transport	1 100	1 100
Services	1 000	1 000
Particuliers	100	100

Consommation de l'Énergie

Consommateur	2010 (MW)	2011 (MW)
Industrie	1 200	1 200
Transport	1 100	1 100
Services	1 000	1 000
Particuliers	100	100

L'ÉQUIPE

2020 EN VISIO !

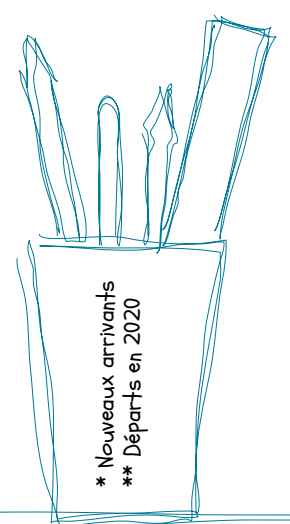


Ronan ANTHOINE
Dorian AVENET
Olivier BAILLS
Sam-Soan BAILLY-LARRE
Isabelle BEAUDOING
Noémie BÉNÉZETH
Sarah BENZIANE**
Constant BERROU
Denis BIGUET
Christophe BILIC
Olivier BONTEMPS
Léna BOUDIN
Emmanuel BOULANGER
Kader BOUKERROU
Olga BRAOUDAKIS
Colombe BUÉVOZ
Yatina CALIXTE*

Julien CLÉMENTI
Philippe COUILLENS
Audrey DASTE
Fabien DAUMARK
Tiphaine DAVID
Fatima DEFFOUS
Paul DESCARREGA*
Clément DREVETON
Florence DUBAND
Vincent ESCARTIN
Béatrice GARCIA
Amélie GARNIER
Nathalie HENNER
Lucas JOUNY
Gabriel JOURDAN
Jan KACZOROWSKI
Sophie LE CURIEUX-BELFOND

Caroline LEROY
Elsa LIÉGEOIS
Cédric LOMAKINE
Dorian MARTIN**
Fabien MARTINEZ
Clément MAZZEGA*
Hugues MERLE
Pascale MICHEL
Amélie MIQUEAU
Benoît PARENT
Marie PESENTI**
Murielle PEZET-KUHN
Françoise PICHAVANT
Frédéric PONTOIRE
Anne QUANTIN-POTTECHER
Isabelle REYNAUD
Manon SAJALOLI

Déborah SAUVIGNET
Florent SION
Alicia SZYGENDA
Sébastien TIXIER
Samuel VICTOR
Julie VILLARD
Éric VINOUBE
Renée WESSELS



L'équipe compte au 1^{er} janvier 2021
56 collaborateurs (dont 1 apprenti
et 1 thèse Cifre),

28  **28** 

L'ÉQUIPE ELLES / ILS SONT VOS INTERLOCUTEURS

avril 2021

RÉFÉRENTS TERRITOIRES

État / DDT / DREAL

Conseil départemental de l'Isère

Établissement Public du SCoT de la Grande Région de Grenoble

Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (Smmag)

Grenoble-Alpes Métropole

Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

Communauté de communes Le Grésivaudan

Communauté de communes de Bièvre Est

Bièvre Isère Communauté

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté

Communauté de communes du Massif du Vercors

Communauté de communes Cœur de Chartreuse

Communauté de communes de la Matheysine

Françoise Pichavant
francoise.pichavant@aurg.asso.fr

Emmanuel Boulanger
emmanuel.boulanger@aurg.asso.fr

Julien Clémenti
julien.clementi@aurg.asso.fr

Colombe Buevoz
colombe.buevoz@aurg.asso.fr

Frédéric Pontoire
frederic.pontoire@aurg.asso.fr

AUTRES RÉFÉRENTS

ABSISE

ADEME

ARS

EPFL du Dauphiné

EPORA

Parc naturel régional du Vercors

Parc naturel régional de Chartreuse

Syndicat Mixte d'élaboration du SCoT de l'aire gapençaise

Ville de Grenoble

Ville d'Échirolles

Université Grenoble Alpes

Benoît Parent
benoit.parent@aurg.asso.fr

Murielle Pezet-Kuhn
murielle.pezet-kuhn@aurg.asso.fr

Audrey Daste
audrey.daste@aurg.asso.fr

Hugues Merle
hugues.merle@aurg.asso.fr

Kader Boukerrou
kader.boukerrou@aurg.asso.fr

Manon Sajaloli
manon.sajaloli@aurg.asso.fr

Christophe Bilic
christophe.bilic@aurg.asso.fr

Olga Braoudakis
olga.braoudakis@aurg.asso.fr

LA DOC ET SES COUPS DE CŒUR



10 000 ouvrages, 60 revues...

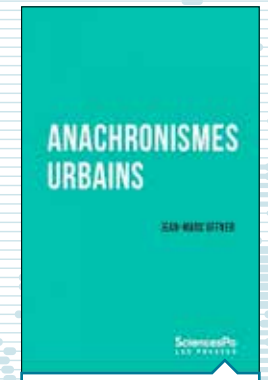
sont consultables au centre de documentation de l'Agence d'urbanisme, toujours riche en nouveautés. Un espace ressources d'informations pour les partenaires, étudiants ou publics intéressés par les thématiques liées à l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Sur rendez-vous.



LA RENAISSANCE DES CAMPAGNES
Enquête dans une France qui se réinvente
Vincente Grimault éd. Seuil



CHRONIQUES DE GÉO'VIRALE
Michel Lussault éd. deux-cent-cinq



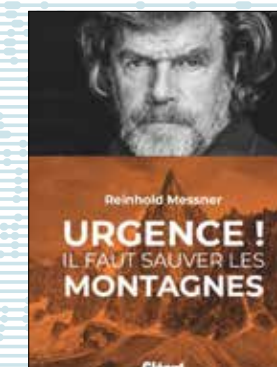
ANACHRONISMES URBAINS
Jean-Marc Offner éd. SciencesPo Les Presses



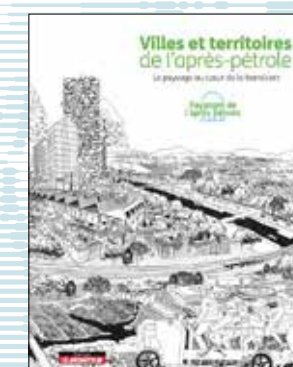
LA LOGISTISATION DU MONDE
Chroniques sur une révolution en cours
Nathalie Fabbe-Costes Aurélien Rouquet éd. PUR



VIRUS DE LA RECHERCHE
Collection dirigée par Alain Faure éd. PUG



URGENCE ! IL FAUT SAUVER LES MONTAGNES
Reinhold Messner éd. Glénat



VILLES ET TERRITOIRES DE L'APRÈS-PÉTROLE
Le paysage au cœur de la transition Paysages de l'après-pétrole collectif éd. Le Moniteur

L'AGENCE À VOTRE SERVICE

Connaître et s'informer



www.aurg.fr LE SITE INTERNET

grand-a.aurg.org **GRAND A LE MAG**

#1 Territoires, #2 Risques et résilience, #3 Big bang numérique,
#4 Énergét(h)ique

A PROPOS LA LETTRE D'ACTUALITÉ MENSUELLE



LES RÉSEAUX SOCIAUX

Se documenter

veille.aurg.fr L'AGENCE VEILLE POUR VOUS

Le blog thématique

La News hebdomadaire

basedoc.aurg.fr LA BASE DOCUMENTAIRE

LE CENTRE DE DOCUMENTATION, **sur rendez-vous**

Créer des cartes, disposer de cartes ou photos

tercarte.aurg.org VOS TERRITOIRES À LA CARTE

www.aurg.fr LA PHOTO-CARTOTHÈQUE

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

OBSERVER

PLANIFIER

PROJETER

ANIMER

PARTAGER

Juin 2021

Directeur de la publication :

Benoît Parent

Équipe éditoriale :

service valorisation

Conception graphique :

Ça crée Val

Cartes et photos : L'Agence

21 rue Lesdiguières

38000 Grenoble

04 76 28 86 00

accueil@aurg.asso.fr

www.aurg.fr